

# **SOMMAIRE**

**REMERCIEMENTS**

**INTRODUCTION GENERALE**

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GLOBALE DE L'ŒUVRE AINSI  
QUE DU PANORAMA DE LA SOCIETE FRANCAISE ACTUELLE**

- I- PRESENTATION DE L'ŒUVRE ET DE L'AUTEUR
- II- PRESENTATION DU PANORAMA DE LA SOCIETE FRANÇAISE  
ACTUELLE

**DEUXIEME PARTIE : TRAITEMENT SUR LE MODE IRONIQUE DES  
PROBLEMES RELATIFS A L'IMMIGRATION EN FRANCE  
DANS CARNETS DU VOYAGEUR ZOULOU DANS LES BANLIEUES EN  
FEU DE PIERRE JOURDE**

- I- ORGANISATION DE L'HISTOIRE
- II- ANALYSE NARRATIVE DU ROMAN

**CONCLUSION GENERALE**

**LISTE DES TABLEAUX**

**LISTE DES SCHEMAS**

**BIBLIOGRAPHIE**

**WEBOGRAPHIE**

**TABLE DES MATIERES**

## INTRODUCTION GENERALE

La société est un des sujets d'inspiration de la littérature. Mais, que représente-t-elle exactement ? En réalité, chaque discipline lui assigne une signification. Citons, par exemple, ce qu'en dit l'ethnologie (une des branches de l'anthropologie qui se propose d'analyser et d'interpréter les similitudes et les différences entre les sociétés et entre les cultures<sup>1</sup>). Pour elle, « *la société désigne un groupe humain organisé et partageant une même culture, les mêmes normes, mœurs, coutumes, valeurs...* »<sup>2</sup> La sociologie, à son tour, précise que « *la société est l'ensemble des personnes qui vivent dans un pays ou qui appartiennent à une civilisation donnée.* »<sup>3</sup>

Et si nous concentrons notre réflexion sur l'étymologie du mot, la société vient du latin « *societas* » signifiant association, réunion, communauté, compagnie, alliance. Ainsi, elle peut être « *un groupe organisé d'êtres humains ou d'animaux, ayant établi des relations durables, qui vivent sous des lois communes, qui ont une forme de vie commune* »<sup>4</sup>

Au total, toutes ces définitions convergent vers l'idée de cohabitation harmonisée par une sorte de lois communes où tous les membres partagent les mêmes valeurs. Aussi, sont-ils solidaires et œuvrent-ils pour le maintien de leur cohésion afin de vivre en paix.

Et la famille forme la base de cette société pour s'étendre à une région et finir à un pays entier. Et tout étranger désirant y accéder, a l'obligation d'observer ses règles, voire de faire sien ses us et coutumes constituant sa spécificité pour avoir une place parmi ses membres. Ce cas existe depuis toujours tel que les exodes ruraux ou urbains, durant lesquels une population rurale part pour aller côtoyer une population urbaine ou l'inverse. Toutefois, la rencontre et la vie en commun sur un même territoire se fait généralement sans trop de difficultés. Dès fois, même les aborigènes sont divisés en diverses tribus par les variétés culturelles. Il n'est, donc, pas surprenant si la discorde arrive facilement, quand les membres de deux pays

---

<sup>1</sup> Dictionnaire universel, Hachette Edicef, 1995

<sup>2</sup> <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe.htm>

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem

différents entrent en contact. C'est ce qui se produit, parfois, lors de l'immigration d'une population vers un autre pays.

Actuellement, ce phénomène d'immigration retient de plus en plus l'attention. Si initialement les grandes puissances l'ont favorisée à des fins économiques et démographiques, elles ont fini par prendre des mesures plus strictes au cours des années pour la maîtriser voire pour lutter contre elle surtout contre l'immigration clandestine. Horrifiés par la prolifération des ghettos aux Etats-Unis et par les scandales des émeutes en France, les pays européens, après avoir cherché, en vain, des méthodes efficaces pour la dominer, envisagent de fermer leurs frontières. Parlant de la France, les années 2000 l'ont paralysée, sa population entière est perturbée par les problèmes de l'immigration qui ne font que s'aggraver, chaque année. C'est la raison pour laquelle ils deviennent un sujet de la littérature.

Ainsi, Pierre JOURDE, un écrivain et critique français, convaincu d'avoir trouvé le fond du problème, analyse principalement derrière son roman intitulé, *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu*<sup>5</sup>, les émeutes de l'automne 2005 dans la capitale française et les autres faits qui s'y rapportent.

Toutefois, l'immigration reste constamment un sujet délicat suscitant habituellement des polémiques. Par conséquent, l'auteur, espérant pointer du doigt certaines faiblesses pérennisant les malaises de la société française, s'articule avec un langage ironique faisant du roman une très longue antiphrase. D'où notre thème, « Traitement sur le mode ironique des problèmes relatifs à l'immigration en France » dans le roman de Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu* ».

Par ailleurs, l'immigration nous a intéressé particulièrement vu qu'elle est une des réalités sociales qui offre l'opportunité, d'abord, de comprendre tous les processus qu'une société pourrait adopter pour intégrer ses nouveaux membres, ensuite, de découvrir les diverses manifestations de la rencontre et de la coexistence de plusieurs cultures sur un même territoire.

Si nous nous concentrons sur le domaine éducatif dans lequel nous intervenons, l'immigration reflète une image plus élargie de la vie scolaire. En effet, chaque

---

<sup>5</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, Editions Gallimard, 2007

année, un établissement scolaire accueille plusieurs élèves issus de diverses ethnies ayant chacune ses propres coutumes. Toutefois, malgré cette divergence culturelle, ils sont obligés de suivre une même éducation et appelés à construire leur petite société. Et ce n'est pas seulement de la vie en commun que chacun doit se soucier, mais ils ont également le devoir de tenir en bon état leur relation lors d'une arrivée d'un nouveau venu et ainsi de bien le recevoir.

Alors, dans l'intention d'entreprendre une analyse approfondie de notre corpus, nos objectifs consistent, d'abord, à mener une étude de la réalité française sur l'immigration afin de saisir le fondement du problème, et ensuite, à découvrir la manière dont l'auteur en fait un sujet d'inspiration.

La question centrale qui se pose, alors, et qui constitue la raison d'être de notre travail de recherche est la suivante : « Etant français de souche, appartenant à un pays d'accueil des millions d'immigrants issus de diverses ethnies, comment l'auteur se positionne-t-il face à cette réalité délicate ? »

En réponse à cette question, nous pouvons émettre les hypothèses suivantes : premièrement, l'auteur reste impartial et objectif, malgré le fait qu'il stigmatise tous les membres de la société française : les français de souche, les institutions scolaires, les journalistes, l'Etat. Deuxièmement, il évite toute vision manichéenne même si les jeunes restent les plus critiqués.

Ainsi, en vue d'atteindre nos objectifs et de pouvoir valider nos hypothèses, nous adoptons la méthode hypothético-déductive où nous partons de ces hypothèses de manière à les vérifier par la suite et tirer, à la fin, une conclusion.

Et puis, elle nécessite dans notre cas, une démarche comparative amplifiée par la démarche analytique. En fait, au début, il nous faut faire un rapprochement entre la réalité et les propos du narrateur dans le roman, et après, dès que les divergences ou les ressemblances sont déterminées, il nous est nécessaire encore d'en définir les mobiles.

En dernier lieu, la plus importante et formant des balises à notre travail de recherche est l'approche sociocritique qui est une des branches de la critique littéraire. En réalité, il nous faut la mobiliser parce que notre première tâche consiste à faire sortir la socialité et les contradictions de la société dans la littérature, de plus, elle nous

fournit des outils pour y parvenir car pour elle, la société est inscrite dans une œuvre littéraire à travers ses structures narrative, sémantique et discursive.

Il s'avère, de ce fait, important de conserver toute la première partie de notre travail à un effort d'exposer le panorama de la société française actuelle après une présentation globale de l'œuvre et finalement, poursuivre, dans une deuxième partie, avec l'analyse du traitement sur le mode ironique des problèmes relatifs à l'immigration en France dans *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu*.

**PREMIERE PARTIE :**  
**PRESENTATION GLOBALE**  
**DE L'ŒUVRE AINSI QUE**  
**DU PANORAMA DE LA SOCIETE**  
**FRANCAISE ACTUELLE**

# **Première partie : Présentation globale de l'œuvre ainsi que du panorama de la société française actuelle**

## **I- Présentation de l'œuvre et de l'auteur**

### **I-1- L'œuvre**

Pierre JOURDE a trouvé une manière plus originale d'inscrire dans son roman *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu*, paru en 2007, et édité par la maison d'édition Gallimard, un sujet d'actualité plus complexe qu'est l'immigration en France. En réalité, ces dernières années, dans les banlieues françaises règne la violence qui est une des manifestations de discordes entre autochtones et immigrés.

Ainsi, le roman, a pris la forme d'un carnet dans lequel les événements sont agencés en différents chapitres. Cependant, parler d'une réalité engendrant des troubles dans l'opinion publique, émettre, par la suite, des jugements, ne sont pas une entreprise facile parce qu'il ne faut pas choquer ou incriminer directement et ouvertement un groupe de personnes, une communauté entière. En conséquence, le rapporteur a décidé d'emprunter des procédés ironiques pour dissimuler ses intentions. Ce qui offre au roman un ton ironique du début jusqu'à la fin de la narration faisant du roman une œuvre ironique dans laquelle prédomine l'antiphrase.

Donc, pour avoir un aperçu du contenu de l'œuvre nous allons la résumer.

#### **Résumé de l'œuvre**

La Nubie, un pays riche d'Afrique de l'est, considérée comme un paradis par les habitants de l'Europe misérable, est confrontée aux problèmes de l'immigration belge qui ont engendré différentes émeutes. Le voyageur est d'abord surpris par le fait que le problème belge est tabou en Nubie. Puis des violences frappent la ville surtout les banlieues, lieu où la Nubie loge ces immigrés pauvres d'origine belge, sans que personne n'ose réprimander, voire désigner les auteurs de ces actes qui font mal à la société entière. On les nomme simplement par « jeunes » animés par leur fanatisme religieux, par leur désir de se venger des nubiens racistes. Dans ce cas, il

faut écouter les jeunes, les comprendre et surtout penser à améliorer leur condition de vie. Toutefois, sont-ce réellement les vrais remèdes ?

A présent, il n'est pas sans importance de connaître l'auteur de l'œuvre puisqu'il est la source du récit, sans entreprendre un rapprochement profond entre sa vie et ce qu'il a écrit (c'est-à-dire une analyse psychobiographique)

## **I-2- L'auteur**

Pierre JOURDE est né à Créteil en 1955, et a plusieurs occupations. A part le fait d'être un romancier français, il s'est spécialisé encore plus dans le domaine de la littérature pour devenir un essayiste, et un critique littéraire. De ce fait, il enseigne la littérature dans différentes Universités de Paris, après avoir enseigné dans quelques collèges et lycées. En plus, depuis 2009, il tient un blog : Confitures de cultures, sur le site du nouvel observateur où il expose souvent ses positions sur des sujets de société.

### *I-2-1- Pierre Jourde enseignant*

Après avoir été reçu à l'agrégation de lettres modernes, en 1980, il a enseigné dans des collèges et des lycées : collège d'un petit bourg de Puy de Dôme, au lycée de Lille en 1984, au lycée Marie Curie de Nogent sur Oise près de Creil en 1985, dans les banlieues parisiennes en 1989.

Après avoir soutenu sa thèse en 1991, il est devenu maître de conférences à l'Université de Mulhouse. Cette même année, il a travaillé à l'université de Chambéry. Puis en 1995, il a été Professeur des Universités telles que, l'Université de Mulhouse, l'Université de Tours, y enseignait la Littérature Française et Comparée, assurait des séminaires de maîtrise et de DEA, des cours de DEUG, de licence, de CAPES et d'agrégation. En 1999, il a été professeur de littérature moderne à l'Université Stendhal-Grenoble III, à l'antenne de Valence. Il y était professeur de l'histoire de la littérature du XIXe siècle, de la poétique, de la rhétorique, des analyses de textes allant du XVIIIe au XXe siècle, et il faisait des ateliers d'écriture et dirigea quelques thèses.



Ainsi, on peut en conclure qu'il est vraiment une personnalité connue et importante de plusieurs universités en France.

### *I-2-2- Pierre JOURDE essayiste et critique*

Plusieurs essais et œuvres critiques sont écrits par Pierre JOURDE. Dans ses essais et textes critiques, la question de rapport de la littérature au réel revient sans cesse.

La thèse qu'il a soutenue, en 1989, en est son premier essai qui porte le titre *Géographie imaginaire dans la littérature*, et qui essaye d'analyser la géographie des mondes imaginaires dans la littérature.

Après, il a publié *l'Alcool du silence*, qui se fonde sur la littérature de la fin du XIXème siècle et la littérature de la décadence, en 1994. Et puis inspiré par la notion d'incongruité, par l'étrange dessin des songes drolatique de Pantagruel, il a écrit le *Portrait des mouches*. Et ses intérêts pour le fantastique en littérature et au cinéma ainsi que pour le thème du double l'ont amené à écrire le *Visage du double en 1999*.

En 2005, *La littérature et authenticité*, est sorti, un ouvrage de la théorie littéraire et philosophique sur la relation expérience, vécue, écriture et qui part d'une réflexion sur l'expérience du deuil, de la contemplation du paysage, les illusions de l'authenticité.

Et enfin en 2007, il a publié le collectif *Université : La grande illusion*. Il a participé aussi à la réalisation des trois volumes de *Mémoire de la critique du passé*.

### *I-2-3- Pierre JOURDE romancier*

Il est l'auteur de plusieurs romans et de récits. Presque ses œuvres font refléter différentes sociétés où il a passé et a vécu pour les critiquer ou pour se moquer d'elles.

Il a commencé à rédiger son premier roman, en septembre 1983, qui s'intitule *Jardins déserts*, ce roman se base sur le thème du double en descendant puis en remontant le flux temporel, où le personnage principal est appelé à se tuer lui-même.

Ensuite, en 1986, il a écrit *Faux Christ*, un roman qui raconte la vie d'un adolescent dans une institution chrétienne, dans le but de critiquer les chrétiens fanatiques. Mais ce roman a été refusé partout.

En 1988, il a écrit aussi *Noirs desseins*, un roman policier qui se déroule dans un pays imaginaire d'Afrique, les éditeurs l'ont rejeté d'autant plus qu'il pouvait porter atteinte à la réputation de quelques personnalités.

En 1999, il a débuté *Carnage de Clowns*, mais, il a été également interdit de le publier, sauf en 1999, où ce roman a fini par être accepté par l'Harmattan et c'est son premier récit réellement publié. A l'instar de ce roman, la rédaction, cette même année, de *Dans mon chien*, a été contesté. Néanmoins, il a été sorti publiquement en 2002.

En 2003, on assiste à la parution de *Pays perdu* qui retrace la vie des habitants d'un certain village du Cantal, inspiré du village de Lussaud dont la famille Jourde est originaire. Et la publication de *Festins secrets* a été faite en 2005, où l'auteur aborde la dégénérescence du système scolaire français à travers le récit d'un jeune enseignant de français progressiste.

En 2006, il a écrit *L'heure et l'ombre*, et cette année, il a terminé *Paradis noir* mais sa publication ne s'est pas faite qu'en 2009.

En outre, il a publié *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu*, en 2007, en réaction aux émeutes qui se sont produites dans la capitale française durant l'automne 2005 France.

Et comme nous l'avons déjà mentionné antérieurement, dans *Carnets d'un voyageur Zoulou dans les banlieues en feu*, la réalité de l'immigration française est transcrite dans le langage et dans la structure narrative à l'aide de la figure rhétorique « ironie ».

### ***Mais, d'abord, qu'est ce que l'ironie?***

Les significations qu'on peut attribuer au mot « ironie » divergent parfois. En effet, pour Alain MONTADON, elle est comme « *un fait d'énonciation qui instaure*

*une distance entre l'énonciation et l'énoncé... ».*<sup>6</sup> Et puis, Philippe HAMON pense que : *« l'ironie n'est pas la tromperie, ... n'est pas la flatterie, ... n'est pas l'hypocrisie, ... n'est pas le mensonge »*<sup>7</sup> parce que dès fois, elle est confondue à ces notions quand elle affirme le contraire de ce qui doit être. DUMARSAIS, pour en rajouter, révèle que l'ironie : *« une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit »*<sup>8</sup>, et enfin, pour FONTANIER, *« l'ironie consiste à dire par une raillerie plaisante ou sérieuse le contraire de ce que l'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser »*<sup>9</sup>

Bref, selon ces définitions, l'ironie est un moyen pour le locuteur de cacher derrière son discours, un contresens, un blâme, une critique, une raillerie, une moquerie.

Ainsi, pour la déceler, il est indispensable de se concentrer sur l'immigration en France avant de mener, dans la deuxième partie, l'analyse des formes discursives du roman en les mettant en parallèle avec la réalité.

## **II- Présentation du panorama de la société française actuelle**

Outre les problèmes économiques et politiques, qui frappent la France actuellement, l'immigration reste un fait qui alimente de plus en plus des conflits internes perturbant la vie quotidienne de sa population et entraînant un sérieux problème sécuritaire. Il est, alors, important de nous intéresser, dans un premier temps, à cette réalité sociale en élaborant un document historique et social, et après, voir comment le narrateur fusionne au langage cette réalité car *« il faudrait représenter l'idéologie et le roman qui l'absorbe et la transforme comme des structures discursives, sémantiques et narratives. »*<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> Alain MONTANDON, *L'ironie d'aujourd'hui : lecture d'un discours oblique*, collections littéraires, presse universitaire Blaise Pascal - Clermont Ferrand, 2006 ([http://books.google.mg/books?id=ckr2jRK\\_Y1kC&lpg](http://books.google.mg/books?id=ckr2jRK_Y1kC&lpg))

<sup>7</sup> Philippe HAMON, *L'ironie littéraire : Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette supérieur, 1996 page19

<sup>8</sup> DUMARSAIS, cité par Philippe HAMON dans son œuvre : *L'ironie littéraire : Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette supérieur, 1996 (page19)

<sup>9</sup> FONTANIER, cité par Philippe HAMON dans son œuvre : *L'ironie littéraire : Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette supérieur, 1996 (page19)

<sup>10</sup> Pierre ZIMA, *Manuel de la sociocritique*, Harmattan, 2000, page 96-97.

## II-1- Généralités

### I-1-1- Définition de l'immigration

L'immigration n'est pas un phénomène nouveau. Auparavant, il est plus fréquent dans les pays développés, où bon nombre de gens partent vers des territoires moins peuplés. Actuellement, ce sont les pays pauvres qui voient leurs populations, acculées à la misère à cause du manque de travail, émigrer vers les pays riches industrialisés pour améliorer leur situation économique. Les gens se déplacent également, pour des raisons familiale, sanitaire, éducative, touristique et politique.

Ainsi, immigrer, venant du latin *immigrare* (passer dans), et de *migrare* (partir), a pour signification « *entrer dans un autre pays que le sien pour s'y établir* »<sup>11</sup> et, immigration est le fait d'arriver ou de venir s'installer provisoirement ou définitivement dans un autre pays que son pays d'origine. Et les gens qui quittent leurs pays pour aller vivre ailleurs s'appellent les immigrants ou les immigrés.

Toutefois, ces immigrés arriveront-ils à s'adapter sans difficultés dans leur nouveau cadre de vie vu le décalage énorme entre leur propre culture et la civilisation des pays d'arrivée? Quant aux autochtones, leur accorderont-ils une place dans leur société? Parfois oui, mais dans le cas contraire, l'immigration crée des conflits entre les deux camps. La principale cause en est l'échec de l'intégration des populations nouvellement arrivées dans la société qui les abrite. Ainsi, qu'est-ce que l'intégration?

### II-1-2- Intégration

L'intégration est « *un processus par lequel un individu participe à la vie sociale* »<sup>12</sup>. Elle est, donc, le résultat de la socialisation qui s'est faite sous l'égide des « *différentes instances : la famille (socialisation primaire), les groupes de pairs*

---

<sup>11</sup> *Dictionnaire Hachette Encyclopédique*, édition illustrée, 2001

<sup>12</sup> E. DURKHEIM, *Education et sociologie*, PUF, Paris, 1980 vu dans le site <http://www.petitsmatins.org/IMG/pdf/Durkheim.pdf>

*(socialisation au milieu des semblables), l'école (espace où l'enfant apprend les normes et les attentes de la société), les médias, »<sup>13</sup>.*

Dans ce cas, l'intégration est un devoir de la société entière. Celui qui a besoin d'être intégré a la responsabilité de faire sienne les normes et les valeurs dominantes de la société d'accueil et, ainsi, de s'insérer dans le système, et en même temps, ceux qui désirent le voir intégré ont le devoir de la faciliter (de lui réserver une place, de le reconnaître). Si l'intégration échoue, la faute appartient à tous les membres de la société (les parents, les enseignants, les élèves, les journalistes, les pairs, le pouvoir public ....). Alors, elle nécessite interaction, échange.

Néanmoins, intégration ne veut pas dire assimilation. Si l'assimilation est « *l'adoption progressive par les individus d'un groupe minoritaire des traits culturels du groupe majoritaire qui les accueille, jusqu'à l'abandon total de tous traits culturels initiaux* »<sup>14</sup>, l'immigration, bien qu'elle demande une acquisition, n'aboutit pas à une perte définitive de la culture originelle au profit de celle qui est dominante. Elle suppose, donc, la maîtrise de la nouvelle culture tout en conservant la sienne.

Tout pays, terre d'accueil d'immigrants, a senti la nécessité de les intégrer afin de maintenir l'ordre social, certains ont réussi et ont vu leur population vivre en parfaite harmonie malgré la diversité, d'autres peinent à y parvenir et parfois même n'y arrivent pas après de longues années de côtoiement. En conséquence, la violence y fait ravage. C'est le cas de la France.

De ce fait, en vue d'évoquer les manifestations des impacts de la non-intégration des immigrés dans la société française, nous allons examiner de près ces problèmes au niveau social, économique, culturel, politique, en commençant par un cadrage historique qui d'après nous, est indispensable à la compréhension de cette immigration en France.

---

<sup>13</sup> <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1187212350593/0/ficheressourcepedagogique/&RH=1166104932500>

<sup>14</sup> <http://lmsi.net/Integration-et-assimilation>

## **II-2- Histoire de l'immigration en France**

### *II-2-1- Avant les deux guerres mondiales : immigrations européenne et asiatique*

La France est depuis toujours un foyer d'immigrés. Ces derniers ont, toujours, joui du droit du sol pendant l'ancien régime. Mais, au XIX<sup>ème</sup>, on a décidé de rendre plus juridique le terme « étranger », ainsi la notion de « nationalité » a vu le jour. Et une loi de 1851 déclare Français l'enfant né en France d'un étranger lui-même né en France.

Sous la Troisième République, la loi du 26 juin 1889 garantit la nationalité française à tous les étrangers nés en France et parvenus à leur majorité. De plus, le droit du sol restait encore un fondement du droit de l'immigration en France jusqu'aux dernières années de XX<sup>ème</sup> (loi du 22 juillet 1993).

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce sont les belges qui composaient la majeure partie des travailleurs étrangers en France, puis les italiens au XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1911, ces derniers deviennent le premier groupe d'immigrants en France, dépassant les Belges, ils constituent alors 36% des immigrants et 1% de la population totale.

La France a également attiré les Juifs étant donné qu'elle a favorisé le droit d'asile. Les juifs de l'Europe centrale et orientale, fuyants les persécutions et les discriminations, rejoignent la France, depuis 1880. Cependant, leurs rapports avec les juifs locaux sont tendus, ils sont considérés comme « peu juifs ». Néanmoins, malgré les souvenirs de l'antisémitisme, ces juifs parviennent bien à s'adapter et à se développer dans la société française.

Le XIX<sup>ème</sup> a assisté à l'arrivée des immigrants venant des colonies, toutefois, c'est avec la première guerre mondiale que s'est déclenchée réellement l'immigration maghrébine en France.

## *II-2-2- Durant les deux guerres mondiales : nécessité de recourir aux colonies déclenchant l'immigration africaine*

Les deux guerres mondiales ont suscité encore plus l'entrée massive de migrants. Pour sa défense, « *la métropole avait un besoin urgent d'une main-d'œuvre étrangère* »<sup>15</sup> comme italienne, portugaise, chinoise... ainsi que celle de ses troupes coloniales. Au total, 600 000 hommes venus de colonies vont combattre pour la France : ces hommes sont chargés de travailler dans les usines de guerre et d'aider les soldats au front. Pendant les deux guerres, l'hébergement de ses troupes coloniales ne se fait que dans les camps.

Ce n'est qu'après les guerres que l'Etat a commencé à prendre en charge ces immigrants. En plus, il a encore besoin d'eux pour la reconstruction du pays. Ainsi, en 1931, on dénombre 2 890 000 étrangers en France, soit 5,9% de la population totale. Près d'un million d'entre eux sont naturalisés entre 1921 et 1939 (principalement des Italiens, des Polonais, des Espagnols et des Belges).

Quant aux migrants coloniaux, une carte de séjour est instituée en 1917 et le Service des affaires indigènes nord-africaines est mis en place en 1925 pour encadrer ces populations. Une commission administrative installe un système de surveillance et des dispensaires. Elle se charge d'instaurer des foyers de travailleurs migrants. L'État se montre également conciliant, en finançant la construction de la Mosquée de Paris (loi du 19 août 1920). Entre temps, le gouvernement français délègue la grande partie de la gestion des populations migrantes aux organisations patronales, en particulier à la Société générale d'immigration, fondée en 1924 et constituée par les organismes patronaux spécialisés. Par contre dès 1931, l'Etat contrôle les frontières et adopte une attitude plus ou moins hostile envers les étrangers : des lois restreignant leur droit sont votées. Ce durcissement continue sous le régime Vichy : les immigrés sont surveillés de près et ils n'ont plus le droit de circuler librement sur le territoire et ne bénéficient plus de la protection apportée par le droit du travail.

---

<sup>15</sup> Safia ASSELAH RAHAL, *Plurilinguisme et migration*. L'Harmattan, 2004, page 60

### *II-2-3- Après les guerres : reconstruction du pays favorisant le regroupement familial*

A partir de 1945, devant la priorité à la reconstruction du pays, une politique d'immigration durable à travers le regroupement familial et l'acquisition de nouveaux droits, au fur et à mesure de l'allongement de la durée de séjour de l'étranger est appliquée.

Des constructions des foyers des travailleurs migrants suivent ce processus de regroupement familial pour supprimer les bidonvilles et pour assurer l'hygiène ainsi que pour réaménager des centres urbains et faciliter la gestion de ces populations.

Et la France a vraiment favorisé l'immigration durant les Trente glorieuses qui suivent les années de reconstructions afin de satisfaire aux besoins de l'économie française. Les immigrés font fonctionner des usines, travaillent dans la construction des bâtiments, des routes,...

### *II-2-4- La crise économique des années 70 : début de la crise de l'immigration*

La crise économique des années 1970 provoquée, en partie, par le choc pétrolier, a tout renversé. L'Etat se voyait obligé de contrôler des flux migratoires de sorte que 83% de travailleurs immigrés restent dans l'illégalité. Des manifestations se succèdent afin de soutenir les expulsés et de demander la délivrance des permis de travail de façon que 35 000 travailleurs étrangers en situation irrégulière sont régularisés. Ces immigrés n'en restent pas là, après la grande victoire du Gisti (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) luttant pour les causes de ces immigrés, de nouvelles revendications ont vu le jour telles que le droit de vote, le droit de devenir français, le droit à l'égalité.

Le nouveau président de la République stoppe en 1974 les nouvelles immigrations, sauf les regroupements familiaux qui forment la majorité l'immigration légale.



Les années 80 et 90 sont marquées par les tentatives de régulation du flux des immigrés : le nouveau gouvernement socialiste régularise plus de 130 000 étrangers en situation irrégulière, et assouplit les conditions de séjour des immigrés tout en prônant le retour des travailleurs étrangers dans leurs pays d'origine.

En 1986, lors de la première cohabitation, on a restreint l'accès à la carte de résident et a facilité les expulsions d'étrangers en situation illégale. En conséquence, on procède à l'expulsion, déclenchant une vague de protestations, et de manifestations en faveur de la régularisation des étrangers en situation irrégulière (les dits « sans-papiers »).

Le nouveau gouvernement de Lionel Jospin a fini par lancer un nouveau processus de régularisation d'étrangers en situation irrégulière, en 1997. Et en 1998, une nouvelle loi rétablit l'acquisition automatique de la nationalité et renforce le droit du sol.

En 2003, la France modifie à nouveau le statut des étrangers : l'obtention de la carte de résident est soumise au critère d'intégration, et la lutte contre l'immigration clandestine est renforcée.

Et en 2006, à l'initiative du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, le délai qu'un étranger, en séjour régulier en France, peut solliciter un regroupement pour les membres de sa famille proche est limité à 19 mois. Aussi, cette loi autorise-t-elle le recours à la main d'œuvre étrangère suspendu depuis 1974. Toutefois, cette opportunité est limitée seulement à quelques professions telles que l'hôtellerie-restauration, la construction, les travaux publics, les travaux saisonniers, et les professions commerciales. D'ailleurs, cette loi a encore fait naître la carte de séjour « compétences et talents ».

En 2007, la France, soutenue par la volonté politique du président de la république Nicolas Sarkozy de promouvoir « une immigration choisie », a essayé de voter une loi qui vise à diminuer l'immigration et met surtout l'accent sur la maîtrise de la langue française engendrant des problèmes pour les migrants et les couples mixtes. Par ailleurs, les immigrés en situation irrégulière, qui ne satisfont pas aux critères d'accueil de la France, peuvent être expulsés.

Cette politique de l'immigration si incertaine, cette envie de chasser les étrangers surtout les immigrants africains ont déclenché l'émeute de l'automne 2005 dans la capitale française.

En tout, l'immigration a toujours existé en France. Toutefois, auparavant, elle n'a pas posé autant de problèmes comme ce qui se présentent actuellement. En fait, la promotion de l'entrée des étrangers sans avoir fait une étude sur son impact à long terme, pendant les périodes de la guerre, l'a empoisonnée. Ce n'est que très tard qu'elle se rend compte des difficultés que peut poser cette immigration massive non conditionnée. La conséquence en est qu'elle a vraiment du mal à maîtriser ce domaine et sa population paie le pot cassé, elle vit dans l'insécurité et dans la violence. Ce qui fait aussi que la politique de l'immigration est en parfait état d'évolution, où elle vise continuellement à faire retourner ces immigrés dans leur pays d'origine.

Mais, il est important de souligner que cette immigration n'est pas un phénomène propre à la France, presque toutes les grandes puissances accueillent des étrangers. Mais, pourquoi la France est-elle plus marquée par cette immigration?

Avant de répondre à cette question, nous jugeons important de souligner que le sens du mot immigré a changé au cours du temps en relation avec l'évolution des circonstances touchant l'immigration.

### *II-2-6- Evolution sémantique de mot « immigré »*

Comme nous l'avons déjà précisé, un immigrant ou un immigré est l'étranger qui vient vivre dans un pays autre que le sien pour s'y installer définitivement ou non.

Par contre, en France, au début, le terme « immigré » subissait un certain flou sémantique. Les nationaux (les français de souche) l'utilisaient pour reconnaître l'Autre (celui qui n'est pas né français venant habiter la France et marqué par sa couleur de la peau, par sa physionomie, par sa condition de vie, par son origine)<sup>16</sup>.

---

<sup>16</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Dans le cadre administratif et scientifique, le mot « migrant » vient remplacer le mot « immigré » état donné qu'il est considéré comme ayant un sens plus neutre, et ne recourant pas à la question de l'origine.

Et dans le domaine juridique, dans les recherches universitaires, ainsi que dans les statistiques officielles, on trouve le mot « étranger », un mot assez voisin de « immigré » et qui s'oppose systématiquement au mot « français ».

A part ces faits, les français ont tendance à attribuer le même sens aux mots « immigrés » et « Algérie » donnant naissance à la formule suivante « *étranger = immigré = Arabe = Magrébin ou Nord Africain = Algérie* »<sup>17</sup>. Le souvenir de la guerre d'Algérie en est l'origine durant laquelle les Algériens ont lutté pour retrouver leur indépendance, entre 1954 et 1962. Ce conflit a opposé les autorités et l'armée françaises à des indépendantistes algériens (Front de libération nationale ou FLN). Et elle est accompagnée d'une double guerre civile entre les communautés d'une part, et à l'intérieur de la communauté, d'autre part, entraînant une grave crise politique jusqu'en France Métropolitaine.

En conséquence, « *on dit « les immigrés » mais on ne pense pas tellement (...) aux Italiens, Espagnols, Portugais, (...), on dit les « immigrés » mais cela ne vise pas ou pas encore les Asiatiques, les Vietnamiens, les Cambodgiens, si courtois, si travailleurs, si discrets, si anticommunistes, ni les Indiens, les Pakistanais, ni les Tamouls qui se confondent avec le décor.* »<sup>18</sup> Il est, alors, inventé pour désigner les Africains, et surtout les Algériens.

Et puis, quand les expressions « deuxième et troisième génération » étaient lancées, le mot immigré n'est plus l'opposé du mot « autochtone », il est revêtu d'un sens plus péjoratif « *le chargeant d'un supplément d'exclusion et l'amenant à représenter une nouvelle « classes dangereuses »* »<sup>19</sup> à savoir les immigrés de la deuxième et de la troisième génération. Leurs « *différences culturelles trop visibles, coutumes, religion, physique* »<sup>20</sup> leur ont attribué un « *statut de marginalité* »<sup>21</sup>, depuis le début des années 80

Pourtant, la France par l'intermédiaire du Haut Conseil à l'Intégration a déjà donné une définition à ce mot immigré, selon cette institution « *un immigré est une*

---

<sup>17</sup> Yvan GASTAUD, *L'immigration et l'opinion en France sous la V<sup>e</sup> République*, Edition du Seuil, Avril 2000, page 71

<sup>18</sup> op.cit page 72

<sup>19</sup> op.cit page 70

<sup>20</sup> Idem

<sup>21</sup> Idem

*personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français. Les populations étrangères et immigrés ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas forcément un étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France, (...) La qualité d'immigrée est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.»<sup>22</sup> Compte tenu de cette déclaration, ce ne sont pas seulement les africains qui constituent les immigrés français.*

Ainsi, nous pouvons comprendre, à travers cette évolution sémantique du mot « immigré » que le problème de l'immigration en France est dû, surtout, à l'échec d'intégration de la population algérienne, ou encore maghrébine ou plus généralement africaine.

Quels sont donc, les obstacles qui empêchent les immigrés africains de s'insérer dans la société française ?

## **II-3-Les obstacles à l'intégration des populations immigrées africaines dans la société française**

### *II-3-1- La concentration des immigrés dans des mêmes endroits*

Les immigrés, faute de prise en charge, se sont concentrés dans certaines zones urbaines, près des frontières ou des bassins industriels. Ainsi, la France de l'Ouest et la France du centre hébergent peu d'immigrés alors que la France de l'Est et du midi en compte beaucoup plus. Aussi, pour les quartiers dans lesquels peu de français natifs vivent, les occasions pour ces immigrés d'entrer en contact, d'observer, et puis de se conformer à la population en place sont-elles rares. Il est, ainsi, difficile de concevoir un échange, une interaction entre les deux populations. Donc, la socialisation par les semblables reste quasi-impossible.

De surplus, si la socialisation commence dans la famille, les parents ont encore un mode de vie marqué par leur pays d'origine, leur culture s'exprime encore au sein du domicile (éléments de décoration, alimentation, ...).

---

<sup>22</sup> [www.insee.op.cit](http://www.insee.op.cit)

En conséquence, ils s'enferment encore plus dans leur culture originelle et évitent toute ouverture envers d'autres cultures qui leur semblent inaccessibles. Mais, ce repli participe pleinement à la ghettoïsation de ces banlieues où le reste de la société les laisse vivre à l'écart.

### *II-3-2- Le racisme*

Le racisme a toujours existé en France même si, actuellement, il commence à s'atténuer. Par exemple, en 2006, selon les statistiques recueillies par la Direction générale de la police nationale, 130 agressions et violences sur les personnes physiques et 806 menaces ou actes d'intimidation sont enregistrées. En 2008, 467 actes racistes sont recensés contre 321 en 2009<sup>23</sup>. D'ailleurs, il s'avère que ce sont les maghrébins et les peuples africains qui sont les plus touchés par ces actes de violence raciste (33,64% de la population maghrébine) et par des menaces ou actes d'intimidation racistes (29,77%).<sup>24</sup>

Le racisme en France se manifeste sous trois formes : le racisme ordinaire accompagné du racisme colonial, le racisme de crise et le racisme anti-arabe.

Premièrement, la discrimination se fonde sur le critère de race, de couleur de la peau, de l'origine ethnique d'une personne. Les immigrés européens sont rarement victimes du racisme, ils ont le teint clair et ils ont la même origine que les français. Quant aux immigrés asiatiques, même s'ils n'ont pas vraiment eu la chance d'appartenir à la société européenne, ils savent se taire et faire taire leur différence, donc, ils ne sont pas très exposés à la discrimination raciale. Cependant, les africains, toujours liés à l'histoire de la colonisation, ayant un teint sombre, une texture de cheveux et un accent tout à fait dissemblables à ceux des occidents, sont considérés comme inférieurs.

En outre, ce racisme ordinaire s'exprime dans tous les lieux où la rencontre entre ces deux populations peut se faire, en commençant par des tours racistes et des

---

<sup>23</sup> <http://www.france-info.com/france-societe-2010-05-31-le-racisme-et-la-xenophobie-en-augmentation-448670-9-12.html>

<sup>24</sup> Idem

expressions comme les gens de couleur, les blacks, les nègres, amenant aux « meurtres racistes, agressions, attentats, brimades »<sup>25</sup>

Deuxièmement, le racisme de crise. L'époque de la floraison est dépassée, c'est le scandale de crise qui y succède. Et les immigrés sont devenus inutiles, ainsi, ils doivent rentrer chez eux. En effet, « la prospérité économique du pays et de ses habitants semblaient menacée »<sup>26</sup> de sorte que « les attitudes xénophobes s'intensifient lors des périodes de difficultés économiques »<sup>27</sup>. En plus, ils sont considérés comme les responsables du chômage et de la pénurie vu qu'ils volent le travail et le pain des français.

Cependant, la crise a frappé tous les pays du monde. Et ce sont les pays pauvres qui sont les plus dévastés. Et les africains conscients de l'état de l'Afrique sous la crise, préfèrent rester en France où la précarité leur semble encore tolérable. Là commencent les résistances développant le sentiment d'hostilité et la discrimination raciale parmi les français de souche.

Troisièmement, le racisme anti-arabe. Il faut se rappeler d'abord que c'est l'urgent besoin de main d'œuvre qui a amorcé la venue immodérée d'immigrants en provenance d'anciennes colonies françaises. Cette population immigrée est en grande majorité composée d'hommes et de paysans où l'Islam est la religion dominante. Et l'immigration musulmane se produit en deux mouvements : avant 1974, la première vague migratoire est perçue par l'Etat français comme provisoire, et à partir de 1974 la deuxième vague est celle du regroupement familial et de l'arrivée des femmes et des enfants.

Cette troisième forme de racisme a pris ses racines dans la guerre d'Algérie. Le déroulement du conflit lui-même, les attitudes trop conservatrices des ressortissants algériens, la guerre israélo-arabe de 1967 et la montée de l'intégrisme religieux dans certains pays musulmans renforcent la méfiance et la peur de l'Islam et des musulmans algériens parmi la population française.

De ce fait, quand on parle d'immigrés arabes, musulmans, on parle d'intégristes et de terroristes. Et ils sont désignés comme des dangers potentiels pour la société française.

---

<sup>25</sup> Yvan GASTAUD, *L'immigration et l'opinion en France sous la V<sup>e</sup> République*, Edition du Seuil, Avril 2000, page 360

<sup>26</sup> Op.cit page 298

<sup>27</sup> Idem

Enfin, des comportements racistes sont montrés ostentatoirement dans les lieux publics. Dès fois, ils s'annoncent encore plus présent à l'école, dans le domaine du logement et du travail.

### *II-3-2-1- Le racisme à l'école : une des causes de l'échec de la socialisation passant par l'instance de l'école*

L'école, à travers l'éducation dispensée, a pour fonction primaire d'aider l'enfant à s'adapter à des situations sociale, économique, voire politique ainsi qu'à toutes formes de cultures. Conscient de ce rôle si important qui incombe à l'éducation, l'Etat, en 1970, à travers l'Education Nationale a adopté un certain nombre de structures spécifiques censées répondre aux difficultés des enfants des migrants telles que les classes d'initiation et d'adaptation, un enseignement de soutien pour ceux qui ont besoin des cours de langues et de culture. Et en 1975, le Centre de Formation et d'information pour la Scolarisation des Enfants de Migrants (CEFISEM)<sup>28</sup> est créée, engendrant une sorte de spécialisation progressive de l'institution scolaire dans le traitement des difficultés rencontrées par ces élèves, afin qu'ils, malgré leurs différences culturelles, ne trouvent plus d'obstacles à respecter le modèle républicain : égalité, laïcité, neutralité. La diversité socioculturelle n'y sera pas prise en compte. Des règles de bon usage comme « *les règles positives du type « il faut dire/faire ceci » ou règle d'évitement comme « cela n'est pas du domaine de l'école (on ne parle pas de cela à l'école) » « on ne fait pas cela à l'école »* »<sup>29</sup> sont à apprendre et à appliquer. Néanmoins, cela ne fait qu'aggraver leur problème au cas où les classes spécifiques viseraient seulement à combler leur retard. Aussi, ne réussiront-ils pas à réintégrer les classes normales après leur passage dans des classes d'initiation et d'adaptation, et leur âge trop avancé peut devenir un facteur de blocage.

En outre, malgré les efforts de l'Etat pour maintenir le principe de neutralité, d'égalité et de laïcité, la question de l'immigration sous tous ses aspects reste quelquefois vive, et la notion d'ethnie entre dans le domaine scolaire suivie des

---

<sup>28</sup> <http://www.lhoumeau.com/w/Intura/www/fonds/jm-coly/jeunes-dorigine.htm>

<sup>29</sup> Idem

différentes discriminations culturelles. Et comme le sociologue François Dubet a pu remarquer : « *Les relations dans les écoles, comme les relations sociales dans leur totalité, deviennent de plus en plus racistes. Les individus sont perçus et marqués comme porteurs d' « identités ethniques ». Pour le dire simplement, alors que les écoles définissaient dans le passé certains élèves comme des enfants de la classe ouvrière, elles les définissent maintenant comme des enfants d'immigrés. Si les problèmes d'un enfant étaient attribués à la pauvreté de ses parents autrefois, ils sont aujourd'hui attribués au fait que ses parents sont des immigrés, même lorsque cet enfant appartient à la troisième génération. Le comportement des garçons aurait été décrit comme « hostile » autrefois, il est aujourd'hui décrit comme « ethnique »* ». <sup>30</sup> De ce fait, l'explication à tous les comportements qu'un élève peut avoir à l'école est à chercher dans son origine ethnique, et ainsi, il porte la trace de l'immigration même si elle ne les concerne pas directement. En réalité, ce sont leurs parents qui sont vraiment des immigrés et ils ne sont que des fils d'immigrés vu qu'ils sont nés en France et qu'au moment de leur maturité ils peuvent obtenir la nationalité française et appartenir, ainsi, à la jeunesse française et constituer sa diversité.

Par conséquent, les enfants d'immigrés n'ont souvent qu'une image négative de cette institution. Pour eux, ces différentes contraintes scolaires s'opposent à leur liberté, et elle sera assimilée aux institutions de contrôle au même titre que les travailleurs sociaux ou les policiers. Et, parfois même, cette manière scolaire sera vue comme une forme de racisme. D'où les non respects et le refus de l'autorité de l'enseignant qui est censé incarner l'autre auquel il veut s'opposer, et puis, ils sont devenus très susceptibles de manière qu'ils agissent par violence (insultes et menaces, violences physiques sans armes) à moindre soupçon de signe de racisme ou de rejet de la part des autres élèves qui n'ont pas la même origine ethnique qu'eux.

Enfin, ils préfèrent quitter les bancs de l'école car ils n'y arriveront pas à trouver la sérénité, ils se sentiront toujours étrangers : « *25 % des jeunes d'origine algérienne sortent du système scolaire sans aucun diplôme, contre 17 % pour*

---

<sup>30</sup> François DUBET cité par Rémy LEVEAU dans son site <http://remi.revues.org/index3321.html>



*l'ensemble de la population. Et ils sont trois fois moins nombreux que la moyenne nationale à décrocher le baccalauréat »<sup>31</sup>. C'est le signe d'une socialisation ratée.*

Toutefois, il est nécessaire de souligner que *« 80 % des jeunes d'origine maghrébine sont issus de familles ouvrières et 26 % des jeunes Maghrébins de père ouvrier possèdent un niveau bac ou plus, un score équivalant à celui des Français de souche de même milieu social »<sup>32</sup>. Ceci montre une volonté de réussir malgré les problèmes sociaux et économiques.*

### *II-3-2-2- La discrimination à l'embauche*

Le manque de travail a commencé ses effets depuis la crise économique, le chômage a frappé toute la population entière. Mais, il dépasse le normal dans les camps des immigrés africains qui fait qu'ils sont parmi les plus démunis. En effet, ils manquent de qualification de sorte qu'ils ont de difficultés à décrocher un poste important et bien rémunéré, et leurs problèmes économiques et sociaux viennent encore aggraver leur situation. Ils font des métiers tels que balayeur de rue, serveur, commerçant, manœuvre, ouvrier, après avoir été licenciés dans les grandes usines. Mais, ce surchômage que connaissent les immigrés africains (surtout maghrébins) est en partie causé par la discrimination. Le taux de chômage pour les Algériens âgés de 20 à 29 ans titulaires d'un CAP ou d'un BEP est de 39%, pour les Espagnols, les Portugais et les Français, il est de 10%. Leurs noms de familles (noms musulmans ou Maghrébins), leurs adresses (souvent dans les banlieues chaudes) suscitent souvent la réserve des employeurs. Et, les raisons qui poussent les employeurs à ne pas les embaucher sont les suivantes :

*« La crainte de ne pouvoir contrôler ces personnes qui se traduit par des propos comme 'j'ai déjà un Noir sur mon chantier, je n'en veux pas deux parce qu'après ils sont incontrôlables. La non-acceptation de personnes étrangères ou de couleur par les autres employés de l'entreprise. L'emploi d'immigrés dévaloriserait l'image de marque de l'entreprise. Enfin, l'impossibilité de mettre en contact le public ou la clientèle avec des personnes de couleur »<sup>33</sup>.*

---

<sup>31</sup> <http://www.lepoint.fr/archives/artivle.php/61948>

<sup>32</sup> Idem

<sup>33</sup> Idem

### *II-3-2-3- La discrimination à l'accès au logement*

Au début de la reconstruction d'après guerre, la France n'a pas encore eu suffisamment de logements sociaux pour accueillir les travailleurs étrangers, on assiste, alors, à une profusion de bidonvilles où s'accumulent les ordures. Conscient des problèmes que cela peut engendrer sur la sécurité, l'Etat a construit des foyers, des logements sociaux, mais, le manque de confort, la vétusté, l'insalubrité, après des années d'insuffisance de réhabilitation les spécifient.

Par ailleurs, devant l'entrée en masse des immigrés, aussi bien légale que clandestine, et la surpopulation, ces logements n'assurent pas leur hébergement. Ainsi, les constructions des logements privés sont devenues très en vogue (le HLM : Habitation à Loyer Modéré ; le HLP : Habitation Locatif Privé, ...), toutefois, ils sont inaccessibles étant donné le niveau de vie des immigrés très faible et parfois, l'existence de la discrimination raciale car les propriétaires sélectionnent leurs clients en fonction de leur nationalité.

Mais, il est à noter que différentes vagues d'immigrés (Belges, Italiens, Portugais, Africains, Turcs, Magrébins...) ont habités ces habitats anciens, insalubres au début de leur trajectoire, cependant tous n'en sortent pas dans les mêmes délais ni dans les mêmes conditions. On remarque que les migrants Européens n'ont pas eu beaucoup de problèmes à retrouver des demeures assez confortables, par contre, beaucoup de maghrébins ont passé la grande partie de leur vie active dans ces foyers surpeuplés à cause de la faiblesse de leurs revenus et la difficulté pour répondre aux conditions de résidence permettant de réaliser le regroupement familial. Et ces lieux où sont regroupés les immigrés Noirs africains, magrébins sont connus par les noms « banlieues chaudes, les cités, les quartiers sensibles ».

### *II-3-3-La diversité culturelle*

#### *II-3-3-1- La non-admission de la diversité culturelle engendrant le malaise identitaire des fils d'immigrés*

La France a toujours vécu dans la monoculturalité, elle n'admet aucune exception culturelle surtout avant les années 80. « Elle a longtemps considéré ses valeurs comme universelles par essence. De ce fait, elle ne reconnaît ni les groupes

ni les communautés, seulement les « citoyens », individus égaux en droit »<sup>34</sup> si bien qu'elle propose « une culture commune, une langue, et une éducation nationale »<sup>35</sup>. Les immigrés, pour être intégrés dans la société française, doit, donc, passer par l'assimilation. En effet, ses membres estiment que c'est aux autres d'adopter la culture et les usages des français vu qu'ils sont légitimes et qu'ils sont chez eux. De ce fait, ils ne doivent rien changer. De plus, ceci les amène à penser que « l'autre est différent, (...) il est ignorant, arriéré, sauvage ou barbare. » et leur « manière de vivre est meilleur, plus évoluée. L'autre est inférieur, il ne peut donc pas perturber leur identité. »<sup>36</sup> Ceci est renforcé par le slogan « la France aux Français ».

Mais, avec l'avènement au pouvoir du parti Gauche en 1981, la mentalité a changé. Ce parti politique a introduit pour la première fois dans le concept de l'intégration culturelle la notion de « l'interculturelle ». Depuis, la France, consciente du caractère permanent, voire définitif de l'immigration, opte pour la création de l'ADRI (*l'agence pour le développement des relations interculturelles qui œuvre pour favoriser par tous les moyens l'échange et le dialogue interculturels en vue de l'insertion sociale et professionnelle des populations étrangères et d'origine étrangère dans la société française*)<sup>37</sup>.

Néanmoins, la montée en force du traitement social de la question de l'intégration au début des années 90: le contexte politique (la montée de l'extrême droite), l'essoufflement des mouvements antiracistes, la lente prise de conscience de la spécificité historique de la France en matière d'immigration, la mise en avant des valeurs républicaines, auront rapidement pour effet, la remise en question de l'approche interculturelle et la quasi-disparition de la référence à l'interculturel dans les discours publics à la fin des années 90.

Actuellement, face à l'explosion de l'introduction de la diversité culturelle dans les politiques culturelles des grandes nations depuis la fin du XXe siècle, la France est obligé de reconnaître que l'immigration est nécessaire dans la construction nationale bien qu'elle évite toujours cette réalité. De ce fait, la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration<sup>38</sup> fut donc créée en 2004, et cette institution culturelle est chargée de promouvoir l'ouverture de la culture commune à la réalité de la diversité. Et elle se

---

<sup>34</sup> <http://luc.gruson.pagesperso-orange.fr/interculturel-Luc-gruson.pdf>

<sup>35</sup> Idem

<sup>36</sup> <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=577>

<sup>37</sup> Idem

<sup>38</sup> Idem

veut être un musée des valeurs communes et du destin partagé (reconnaître les différences pour les partager), afin d'assurer la cohésion nationale. Et dès 2007, la Cité Nationale de l'Histoire de l'immigration se confirme, six mois après son ouverture, près de 100 000 personnes ont visité l'exposition permanente « Repères » et découvert deux siècles d'histoire de l'immigration en France. Et elle poursuit son trajet avec la proposition de nombreuses activités pour les enseignants, les scolaires et le grand public.

Si elle continue ainsi, la France ira vraiment dans le sens du rapprochement entre soi et l'autre, néanmoins, elle n'est qu'à son début, c'est encore un travail de longue haleine. Par ailleurs, les conflits et les émeutes sont encore les séquelles du passé, car les fils d'immigrés qui les ont déclenchées ne ressentent pas encore ce changement.

Par ailleurs, les parents, malgré qu'ils envoient leurs descendants à l'école, craignent que leurs progénitures ne reçoivent un enseignement parfois contraire à leurs croyances ou à leurs valeurs. Alors, ils sont convaincus qu'à force de s'assimiler, leurs enfants ne s'éloignent d'eux, de leur religion, de leurs coutumes et de leur morale voire leur devenir étranger. Cela provoque une exigence de fidélité de l'enfant envers ses traditions, et ses cultures d'origine. Le méfait en est que leurs enfants sont tiraillés entre deux modèles culturels largement contradictoires : celui de l'école et de leur pays d'origine. D'ailleurs, ces derniers refusent de les laisser libres de construire leur propre identité selon leur choix. Et, s'ils veulent s'initier à la culture française les occasions leur manquent.

Dans ce cas, cette différence culturelle ne fait qu'aggraver le malaise identitaire, ils ne sont ni tout à fait africains, ni tout à fait français.

Au total, l'affaire de l'intégration ne touche pas seulement celui qui demande d'être intégré. D'abord, ce dernier doit faire le premier pas car la plus grande partie des efforts à effectuer lui reviennent, et qu'il les fasse sans perturber le quotidien des éléments de la société. Et ensuite, celui qui le reçoit doit surtout lui réserver une place quelque part dans sa société et pour qu'il puisse s'y installer sereinement et lui témoigner qu'il est le bienvenu. Mais, parfois, le contraire domine l'opinion, en France, les deux camps ne prennent pas assez leur responsabilité. Ils ne font que se plaindre de la dégradation de la qualité de la vie

sociale sans pour autant faire grand-chose pour y remédier. D'ailleurs, les immigrés africains sont parfois jugés inassimilables, ils ont une règle de savoir-vivre, un rythme de vie, une coutume (l'excision, la polygamie, les crimes d'honneur, la religion, la conception de la famille et surtout de la femme...) trop différents et contraires à la modernité.

### *II-3-3-2- Certaines cultures africaines trop différentes*

#### *II-3-3-2-1- La religion musulmane*

En suivant le cours de l'histoire, au début, la France a recruté des travailleurs venus de ses anciennes colonies, il est prévu qu'ils n'y resteront pas longtemps, dès que la reconstruction serait finie, ils repartiraient chez eux. Donc, ils n'ont pas, à forger leur propre identité.

Quand la crise économique mondiale de 1973-1974 est survenue, l'apparition de l'Islam est favorisée. Forcés à la sédentarisation, les immigrés musulmans commencent à réclamer leur droit de culte, de plus, ils sont financés par l'Arabie Saoudite. De son côté, l'Etat, croyant détourner les travailleurs de l'influence des syndicats, des organisations révolutionnaires, opte pour la création des lieux de culte. En conséquence, les années 1975-1978 ont vu la promotion des lieux de cultes musulmans. Cependant, on remarque, d'abord que « *même si la plupart de ces immigrés venus de l'Afrique maghrébine se déclarent musulmans, ils ne sont pas les plus pratiquant* ». <sup>39</sup> Etant bouleversés par la colonisation pendant laquelle la culture coloniale était imposée, ayant connu le douloureux départ de leur pays natal, étant condamnés à rester dans un pays qui leur semble toujours étranger, les immigrés sont dépossédés de leur culture et obligés à s'adapter à un environnement nouveau où règne le capitalisme moderne. Ainsi, les familles immigrées n'ont pas imposé un modèle culturel et religieux figé.

Et s'ils continuent à mettre en valeur la religion musulmane sans en avoir une ample connaissance, c'est qu'ils sont en désarroi : leur situation sociale, économique alarmante, leur perte d'identité culturelle les poussent à chercher un point de repère

---

<sup>39</sup> Philippe DEWITTE *L'immigration et l'intégration, l'état de savoirs*, La Découverte et Syros, Paris 1999, page 124

qui leur permettra de mieux affronter la réalité ainsi que d'afficher une identité rejetée par la société française afin de s'y insérer, telles sont les principales motivations des parents. De plus, la religion les aide à la transmission des valeurs culturelles et morales de leurs ancêtres à leurs descendants.

Toutefois, vu l'influence grandissante de la culture occidentale, ils n'ont pas su accomplir entièrement ce devoir. Ainsi, leurs enfants ont du mal à se situer entre les deux cultures.

Aussi, certains suivent-ils la nouvelle conception de la religion musulmane, celle qui s'inscrit dans la modernité : l'Islam est choisi par « *un sujet autonome et pensant, sachant se démarquer des modes occidentales et s'opposer à l'image d'un Islam de pure obéissance, un Islam de commandement des parents* »<sup>40</sup>. Il leur sert, dans ce cas, de lien entre la famille et la société, à l'image de toute société moderne qui donne une grande place à l'individu, à la liberté.

Par contre, les autres (surtout les garçons) prennent l'Islam comme un refuge, un remède à leur mal-être et leur mal de vivre de sorte qu'ils optent pour l'Islam défensif, du ressentiment ou du refus. C'est une sorte de réactivation, de recomposition de l'Islam ou de réislamisation où les jeunes affichent leur qualité de musulman et revendiquent leur appartenance à l'Islam qui leur offre l'opportunité d'échapper à la marginalité et à la délinquance, et surtout leur attribue une identité forte, des repères et des normes. Ils peuvent, ainsi, partager leur émotion, appartenir à une communauté, participer à des groupes de prières, à des rassemblements.

Mais, leur attachement à l'Islam reste symbolique, il répond à la méfiance, au rejet, aux représentations racistes qu'ont ces français à leur égard. Malheureusement, cette revendication ne fait qu'alourdir leur difficulté à s'intégrer économiquement et socialement dans la société française, et favoriser leur exclusion.

En revanche, les dérivés de l'Islam viennent ternir l'image de l'Islam. D'abord, le mouvement transnational et missionnaire originaire de l'Inde présent en France, depuis les années 70, soutient la non-intégration des musulmans dans la société française, car elle menace la construction d'une identité islamique des jeunes. Autrement dit, pour cette communauté fondamentaliste aucune solidarité ethnique

---

<sup>40</sup> <http://remi.revues.org/index3321.html>

ou nationale n'est admise, parce qu'un bon musulman doit respecter les règles et les interdits régissant la religion. Ce mouvement ne fait aucune place à la réflexion intellectuelle, il produit des machines à prier, de plus, il a une prédication active auprès des jeunes. Ensuite, l'Islam radical (la haine plus le Coran), participe encore à la diabolisation de la religion musulmane qui se veut être pacifique, digne, pure. « *Cet Islam politique parasite l'Islam-religion. Il trouve un terrain favorable dans des communautés désintégrées des banlieues. Les jeunes, par leur ignorance sont vulnérables aux idéologies islamistes* »<sup>41</sup>. Et c'est dans l'Islam radical qu'ils retrouvent, donc, leur valeur et leur place. Lié à cet islam radical et à la guerre à Gaza (à 4500 Km de la France), les jeunes sensibles à la cause palestinienne, sont aujourd'hui de plus en plus antijuifs. En France, « *la dernière guerre de Gaza a été l'occasion d'un enchaînement d'agressions des juifs, des profanations des tombes juives, des attaques de synagogue* »<sup>42</sup> faits par les jeunes maghrébins. Tout ceci donne une image négative à la religion musulmane, développe la peur et la haine des immigrés et prend part également à la stigmatisation des jeunes musulmans et à la ghettoïsation des banlieues.

#### *II-3-3-2-2- Structure familiale des immigrés africains musulmans*

Il est important de mentionner que leurs us et coutumes sont intimement liés, en grande partie, à la religion musulmane.

##### *II-3-3-2-2-1- Des modèles familiaux traditionnels dictés par la religion musulmane*

Le modèle familial africain se spécifie, grosso modo, soit par la norme patrilignagère où l'autorité paternelle est considérable, soit par la norme matrilignagère, avec une forte proportion de ménage monoparental, et dans laquelle la mère peut faire régner son autorité auprès de ses enfants, et parfois ce sont les

---

<sup>41</sup> [http://medias.formiris.org/er\\_302\\_1.pdf](http://medias.formiris.org/er_302_1.pdf)

<sup>42</sup> Idem

frères et les oncles maternelles qui se chargent d'assurer les besoins de la grande famille, mais l'époux, de son côté, s'occupe de la sienne, soit par la structure domestique qui se rapproche de la famille nucléaire. Ces deux premiers modèles semblent être dépassés et loin de la modernité et de la nouvelle conception des rôles de chacun dans la famille, et enfin, tout à fait différents de ceux de l'occident.

### *II-3-3-2-2-2- Une hiérarchie familiale mettant la femme au plus bas de l'échelle*

La hiérarchie familiale africaine offre une conception de la femme et de la fille tout à fait contraire à celle des français. La femme a un grand rôle dans l'éducation de ses progénitures, elle est, donc, chargée de leur transmettre toutes les valeurs culturelles, religieuses d'une famille africaine. En outre, elle doit soumission à son époux, chef de famille, d'ailleurs, elle n'a que deux alternatives, soit elle accepte tout, surtout la grossesse successive, soit elle est répudiée, notamment avec les familles qui suivent la norme patrilignagère ou avec celles qui pratiquent la polygamie.

Si la femme mariée est la propriété de son mari, la fille, quant à elle, sa personne, son corps appartient à son père, à ses frères jusqu'au mariage. Ce qui fait qu'elle se trouve au rang le plus bas dans la hiérarchie familiale. Ainsi, elle doit obéissance totale à ses parents surtout à ses parents masculins, étant donné que « *l'homme est le gardien de l'honneur de la famille* »<sup>43</sup> et la fille fait l'honneur de sa famille tant qu'elle reste vierge. Si jamais elle la perd, elle apporte toute la honte à sa famille. Par conséquent, elle est privée de sa liberté : elle ne peut pas sortir seule sans la compagnie d'un « chaperon » (« *un parent masculin, comme le frère ou un cousin* »<sup>44</sup>) et même si elle a l'occasion de sortir seule, elle n'aura pas l'opportunité de fréquenter des hommes à cause des « *protecteurs masculins* »<sup>45</sup>. Et, si une fille maghrébine s'entête à ne pas obéir : fume, boit de l'alcool, bavarde avec les garçons, sort de la maison après six heures du soir, va au cinéma, elle est

---

<sup>43</sup> <http://dspace.nitle.org/bitstream/handle/10090/4201/Gaines.pdf?sequence=1>

<sup>44</sup> Idem

<sup>45</sup> Idem



considérée comme une fille qui mène une mauvaise vie, et qui a une morale lâche (c'est-à-dire avoir des relations sexuelles)<sup>46</sup>.

Cette forme d'autorité masculine apparaît aussi dans le rite du mariage. Aussi, la fille ne peut-elle pas choisir un mari, c'est à son père, à ses frères, à ses cousins que revient le droit de lui chercher un mari acceptable, membre de la communauté musulmane, en la livrant à un mariage forcé.

En France, le mariage mixte est plus fréquent, parfois, ceci est mal vu, la fille risque d'être exclue de sa famille parce qu'elle la trahit. Toutefois, la mentalité, influencée par la civilisation occidentale, devient de plus en plus tolérante.

Et cette domination de l'homme sur la femme considérée comme une forme de machisme rendant les hommes violents envers elle, d'ailleurs la religion musulmane leur donne l'autorisation de recourir « *à l'emploi de la force afin de ramener son épouse à la raison, à lui faire changer de comportement (...) lorsqu'elle n'accomplit pas ses devoirs conjugaux, et qu'elle manifeste de l'insoumission.* »<sup>47</sup>

Actuellement, les mauvais traitements des femmes dont les jeunes gens sont les auteurs gagnent les banlieues pour « *une crise de la masculinité, qui est elle-même liée à la mécanisation du travail qui a dévalorisé la force physique. Elle favorise les violences sexuelles, ou en tout cas la misogynie (...) Violence et virilité sont ici associées* »<sup>48</sup>

Suite à cette soumission féminine, les femmes doivent mettre des robes longues, et de foulard pour ne pas éveiller la jalousie de son mari, en plus, « *elles sont responsables des réputations de leurs maris* »<sup>49</sup>. Quant à « *la fille est responsable de la défense de l'honneur de ses parents* », <sup>50</sup> par conséquent elle doit mettre le foulard car « *elle assure l'honneur de la famille en montrant, littéralement, de l'obéissance à ses parents et aussi à Dieu* »<sup>51</sup>.

Toutefois, le port de voile est jugé comme l'acquiescement de l'asservissement, de l'archaïsme, du fanatisme religieux. En effet, il a suscité une incompréhension chez les autochtones, en plus, il est contre la loi de la laïcité de 1905 en France, d'où la

---

<sup>46</sup> Idem

<sup>47</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Islam>

<sup>48</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences\\_urbaines](http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences_urbaines)

<sup>49</sup> <http://dSPACE.nitle.org/bitstream/handle/10090/4201/Gaines.pdf?sequence=1>

<sup>50</sup> Idem

<sup>51</sup> Idem

survenue du « *scandale de voile en 2003* »<sup>52</sup>. Pour les français, la laïcité est un facteur de cohésion sociale et d'intégration, et vecteur d'égalité. Afficher son appartenance à une communauté quelconque signifie « *clivage et communautarisme et source de discrimination* »<sup>53</sup> car cela « *coupe la société unifiée dans des petites parties divergentes selon certains ethnicités ou certaines cultures* »<sup>54</sup>. Mais, pour régler ce problème, la France a adoptée une nouvelle loi le 15 mars 2004 interdisant le port dans les écoles, les collèges et les lycées publics, de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent une appartenance religieuse.

En tout, ces règles de vie s'avèrent tout à fait contradictoires à celle de français entraînant parfois l'indifférence.

Et les effets de la non-intégration de certains fils d'immigrés sur société française est déplorable.

## **II-4- Les impacts de la non-intégration de ces immigrés sur la société française**

### *II-4-1- Le repli identitaire de certains fils d'immigrés africains*

Vivre dans l'exclusion et dans la marginalisation, être dépourvus d'un repère culturel, être obligés d'assimiler la culture du pays d'accueil, la plupart des fils d'immigrés africains, surtout des garçons âgés entre 15 à 25 ans, trouvent plus raisonnable de faire un retour aux sources. Pour eux, seul le repli identitaire les aiderait à trouver la paix qu'ils ont toujours cherchée. C'est pourquoi, ils prônent la réclamation de leur origine culturelle et sociale, et optent pour le refus du système dominant et pour la réaffirmation de l'identité des parents. Ils décident, ainsi, de construire eux-mêmes leur propre culture en se fondant sur la culture originelle et l'islam. Comme, ils ne maîtrisent pas assez ce modèle traditionnel auquel ils veulent se référer, ils bricolent une sorte de culture fabriquée à partir des diverses cultures, pour ne pas être emportés par celle qui est dominante ou celle du pays d'accueil qu'ils considèrent comme la culture coloniale. Ils l'appellent la « culture beur ».

---

<sup>52</sup> <https://portfolio.du.edu/portfolio/getportfoliofile?fluid>

<sup>53</sup> Idem

<sup>54</sup> Idem

### *Qu'est-ce que la culture beur ?*

Le mot « beur » (féminin « beurette ») est un terme familier qui désigne des émigrés d'Afrique du Nord installés et nés en France. Le mot a été obtenu à partir de l'inversion des syllabes du mot arabe : a-ra-beu devient beu-ra-a puis beur par contraction. Donc, c'est un verlan<sup>55</sup>. L'acronyme JFOM (jeune français d'origine maghrébine: Maroc, Algérie, Tunisie) les qualifie également. Ils sont des enfants d'immigrés ou les immigrés de la deuxième génération par opposition à leurs parents, les primo-arrivants.

Cette culture est née en France et les journaux, les chaînes télévisions commencent à utiliser ce mot lors « *Marche pour l'égalité et contre le racisme* »<sup>56</sup> lancée en décembre 1983 par un groupe de jeunes maghrébins. Cette marche constitue la première action collective des beurs, elle a été faite en réaction à l'expansion de la violence raciste. Elle débute à Marseille pour finir, un mois plus tard à Paris, réunissant environ 100.000 personnes. Et la culture « beur » exprime le mal-être d'une génération de jeunes français issus de l'immigration africaine, en quête d'une identité et se trouvant entre deux cultures (celle du pays d'origine et celle du pays de naissance). Ils préfèrent, alors, créer leur propre mode de vie.

En fait, ce sont les écrivains, les cinéastes, les musiciens, les humoristes... qui sont leurs portes paroles et qui n'hésitent pas à réclamer leur place au sein de la culture française. Leur littérature accorde une place importante au témoignage comme l'a toujours fait la littérature maghrébine d'expression française d'avant. Nous pouvons citer Azouz BEGAG et Leila SEBBAR qui ont participé largement à la présentation de la culture beur. Dans leurs œuvres, ils ont essayé d'exposer leur différents parcours, leur lutte, leur difficulté à vivre dans une société qui ne les reconnaît pas.

Ensuite, ils ont une mode vestimentaire plus particulière visant à extérioriser cette appartenance culturelle. Ils ont décidé de porter des uniformes qui leur permettraient de se distinguer des autres jeunes africains et de construire leur propre personnalité. Ils s'arrangent à ce que ce style d'habillement surprenne les jeunes

---

<sup>55</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Beur>

<sup>56</sup> <http://www.lhoumeau.com/w/Intura/www/fonds/jm-coly/jeunes-dorigine.htm>

français : survêtement monté à mi collet, avec chaussette, casquette à carreaux avec la visière en arrière, des sandales avec les orteils qui dépassent parfois ou les chaussures de sport. Malgré les jugements que les autres jeunes peuvent faire de leur uniforme, ils en sont fiers et cela constitue également leur code vestimentaire.

En dernier lieu, le parler jeune banlieusard spécialise cette culture beur. Tous les jeunes beurs se reconnaissent dans ce langage. Ainsi, « *parmi les argots à clef, le verlan est aujourd'hui, le plus employés, en particulier par les jeunes français issus de l'immigration (deuxième génération)* »<sup>57</sup> Il un est procédé qui « *consiste à intervenir les syllabes, à les mettre à l'envers* »<sup>58</sup> Et ces jeunes, par le biais de ce procédé, tentent de construire leur propre langage afin de revendiquer leur identité culturelle et rendre les mots incompréhensibles étant donné que les argots ont la « *fonction de connivence, d'identité* »<sup>59</sup> Aussi, leur sert-il de code, et seuls ceux qui appartiennent à leur communauté linguistique (« *ensemble de locuteurs qui partagent (...) non seulement une langue, mais aussi un ensemble de normes et de valeurs d'ordre sociolinguistique, ils adoptent des attitudes linguistiques semblables, des règles d'usage commune, donc ils sont capables de se reconnaître à travers leurs pratiques langagières* »<sup>60</sup>) peuvent le comprendre et l'utiliser.

Toutefois, il s'ancre dans le langage familier. En plus, ces jeunes n'empruntent que l'argot, le langage familier et vulgaire de la langue française. Et il reste cru et exprimé sans pudeur. Cette vulgarité est encore amplifiée par la prononciation très ouvertes des mots et très à l'arrière des voyelles, par le déplacement de l'accent de mot ou de la phrase à l'avant dernière syllabe, l'adoption d'un débit rapide qui entraîne des phénomènes de relâchement dans l'expression et qui riment encore avec leur manière de vivre loin des lois et des disciplines. Ils soulignent, ainsi, leur échec, leur mal de vivre, leur appartenance à la classe ouvrière.

En outre, ce parler jeune est caractérisé par la fréquence de l'alternance codique (le code-switching ou alternance de langues: *C'est la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux système ou sous-systèmes grammaticaux différents*)<sup>61</sup> où le français est alterné avec l'arabe pour

---

<sup>57</sup> Marie Louise MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, 1997, page 90

<sup>58</sup> Idem

<sup>59</sup> Op.cit page 50

<sup>60</sup> <http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n1/00789ar.pdf>

<sup>61</sup> Marie Louise MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*. Mardaga

construire des énoncés bilingues. Ils mettent en valeur cette langue originelle parce que, pour eux, elle symbolise leur appartenance à une culture, quoiqu'ils ne la maîtrisent pas. Et « *très souvent cette image de la langue source comme une représentation de leur origine est récurrente dans les discours des jeunes immigrés* »<sup>62</sup> Ainsi, bien qu'ils aient la faculté de parler uniquement en Français, ils choisissent volontairement et consciemment d'utiliser les deux codes ensemble. Par conséquent, les fautes linguistiques ne seront pas relevées par les restes du groupe, de surcroît, ils sont en pleine phase de construction de leur parler, toutes les erreurs sont permises. Ce qui fait que cette langue n'est assujettie à aucune norme académique. Et, les créations lexicales n'ont pas de limite, d'ailleurs, quand une expression est devenue transparente, il faut la remplacer. Certains mots peuvent, donc, disparaître d'un jour à un autre, ce qui fait que ce langage évolue au fil du temps.

En revanche, cette envie de persister dans l'incompréhension, dans la vulgarité ne contribue qu'à la mauvaise réputation, ainsi qu'à aggraver le phénomène de ghettoïsation des banlieues.

## *II-4-2- Différends politiques*

### *II-4-2-1-La droite l'emporte*

Tous ces problèmes de société n'ont jamais laissé les politiciens indifférents. Ils ont même suscité de virulents débats sur la scène politique et cela depuis des années, ce qui souligne encore que l'immigration reste un sujet délicat en France. Par ailleurs, les politiciens n'ont pas manqué à faire du thème de l'immigration des enjeux électoraux.

L'immigration a divisé l'opinion. Les partis de gauche, avec le Parti Communiste français et Le Parti Socialiste, ont toujours cherché à défendre les immigrés, et essayé de concevoir « *l'universalisme et l'égalité fraternelle française, une égalité qui ignore les difficultés et le racisme* »<sup>63</sup>. D'ailleurs, il trouve que l'immigration est une chance fantastique pour le pays d'accueil. C'est pour cette raison qu'il milite pour une réception plus humaine des immigrants, et pour le renforcement des centres d'accueil afin de répondre aux revendications immédiates et urgentes des migrants. Par ailleurs, il réclame l'émergence d'une nouvelle image de l'immigration dans

---

<sup>62</sup> Safia ASSELAH RAHAL, *Plurilinguisme et Migration*, L'harmattan, 2004, page 66

<sup>63</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/immigration\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/immigration_en_France)

l'opinion publique, la mise en place des moyens et des conditions équitables de vie au sein de la société, la valorisation de l'apport des migrants, de leur citoyenneté. Et le Parti Socialiste, déplore l'augmentation récente du nombre de sans papiers et la dégradation de la réalité sociale et sanitaire dans laquelle ils sont placés. Et devant la montée de violence, il y trouve une raison sociologique : « *Placés en bas de l'échelle sociale, touchés le plus fortement par la crise économique, par quel miracle ne se retrouveraient-ils pas en plus grand nombre chez les délinquants ?* ». <sup>64</sup>

Par contre, les partis de droite surtout le Front National (qui a vu le jour en 1972) ont depuis longtemps affirmé leur réticence devant l'entrée des migrants. Et il n'hésite plus à l'exprimer verbalement. Par conséquent, il fait naître et développer dans une partie de l'opinion publique, dans certaines forces politiques, le comportement de rejet des immigrés. Cela se manifeste à travers les diverses formes de racisme et de xénophobie. Aussi, la législation sur l'immigration s'est-elle durcie. Et les violences racistes se multiplient, la xénophobie s'exprime à la fois de façon verbale et gestuelle: l'année 1973 marquée par la violence anti-immigré notamment dans le Sud de la France (ratonnades, attentats contre le consulat d'Algérie à Marseille), sous l'influence du développement du Front National.

L'extrême droite continue à occuper le devant de la scène durant les années 80. Elle veut tout remettre en question, le statut des immigrés, et surtout la question de l'identité nationale. Il déclare ouvertement que « *Etre Français, ça se mérite* » <sup>65</sup> Et les parties de centre droit, sous son influence, ont proposé le rejet de la citoyenneté française en 1986. Ceci a suscité des grands débats sur le droit de vote des immigrés (à partir de 1981), non encore réglé ; le débat sur la nationalité (à partir de 1985-86 et jusqu'à la réforme de 1993) ; le débat sur la laïcité (depuis l'affaire du foulard en 1989). Par conséquent, les immigrés de la seconde génération n'auraient plus facilement la citoyenneté française comme il l'était avant selon le « *principe de jus soli* » <sup>66</sup> (décret d'août 1792 offrant la citoyenneté française à tous les étrangers qui soutenaient la liberté et les principes révolutionnaires par leur action ou leur pensée). Ils devraient la demander et obtenir un consentement de l'Etat.

---

<sup>64</sup> Idem

<sup>65</sup> <http://remi.revues.org/index3321.html>

<sup>66</sup> Idem

Néanmoins cette mesure est confrontée à une forte opposition de la part des partis communiste et socialiste de sorte qu'elle a fini par être totalement rayée de l'agenda politique. Une loi fut, donc, instituée le 22 juillet 1993 qui dicte que: « *toute personne née en France de parents étrangers pourra acquérir la nationalité française sur demande, entre l'âge de 16 et 21 ans sous condition de prouver qu'elle a résidé dans le pays les cinq dernières années et n'a pas été condamnée* »<sup>67</sup>

Actuellement, le Front National demande la mise en œuvre de l'immigration zéro pour l'asile politique (suppression du regroupement familial, arrêt total de l'immigration de travail), la suppression des aides inconditionnelles aux clandestins, gestion de l'immigration concertée avec le pays d'émigration par accord bi- ou multilatéral. Et, selon le sondage d'opinion mené par l'Institut Harris Interactive pour « le Parisien », Marine le Pen, actuel dirigeant du parti Front National et fille de Jean-Marie le Pen, ancien chef de file du parti politique, arrive en tête des intentions de vote au premier tour de la présidentielle du 2012 avec 23%<sup>68</sup>. Cela signifie que si auparavant la population française, influencée par la gauche, a cherché à voir le problème de l'immigration se résoudre avec une totale intégration des immigrés, actuellement elle commence à être fatiguée de leur présence qui l'importune et qui accentue son sentiment d'insécurité.

#### *II-4-2-2- Les associations antiracistes quasi-impuissantes*

Devant cette montée en puissance du Front national, des mouvements adverses œuvrant pour le bon accueil et la tolérance ainsi que pour les migrants pullulent, quoiqu'ils soient très hétérogènes et vigilants tels les associations antiracistes (Ligue des Droits de l'Homme, SOS raciste, France plus), les chrétiens de gauche, un certain nombre d'intellectuels et enfin les mouvements des jeunes issus de l'immigration et exposent une série de slogans « France plurielle », « *vivre ensemble* »<sup>69</sup> qui sont peu à peu reconnues des français.

---

<sup>67</sup> Idem

<sup>68</sup> <http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-2012/sondage-presidentielle-marine-le-pen-en-tete-au-premier-tour-05-03-2011-1344656.ph>

<sup>69</sup> <http://archiv.jura.uni-saarland.de/france/Law-France/xeno.htm>

Mais, il faut noter que, d'une manière générale, il y a eu une démobilisation de la société civile en matière de lutte contre la discrimination raciale. La commission nationale consultative des droits de l'homme a constaté une faiblesse de l'engagement personnel des français à participer à une manifestation (soit 27%) et à adhérer à une association antiraciste (24%).<sup>70</sup> Cela démontre que les autochtones ne croient plus en cette immigration et qu'ils préfèrent rester neutres ou grossir les rangs des xénophobes.

#### *II-4-2-3- L'idéologie de victimisation et le tabou de l'immigration : armes politiques*

Certains mouvements et politiciens, parmi ces groupes qui soutiennent les immigrés, défendent l'idéologie de la victimisation. Elle consiste à maintenir que ces derniers ne sont que trop victimes : victimes de la société française, victimes de ses actes racistes, de ses discriminations (institutionnelle, à l'école, à l'embauche, au logement), de ses rejets, de ses exclusions, de la pauvreté,...De ce fait, ils demandent aux français de réparer ce mal qu'ils ont causé. Autrement dit, c'est l'idéologie victimaire que certains partis politiques exploitent et agitent lors des différentes élections pour attirer les électeurs.

Cependant, « *le statut de victime déresponsabilise l'individu et le dépossède tout esprit d'initiative* »<sup>71</sup>. Ainsi, certains fils d'immigrés, ne se souciant pas de leur avenir, quittent l'école sans avoir eu de diplôme et se spécialise dans la violence, dans les incivilités (« *fraudes aux transports, trafic de drogue, vols divers, mis à feu des voitures, viols*<sup>72</sup>) quand ils se trouvent au chômage. Par ailleurs, cette idéologie de victimisation constitue une vraie raison à la violence des jeunes africains étant donné qu'ils se considèrent comme des victimes des maltraitances, ils ont le droit de réagir à leur manière et ce seraient toujours les français qui seront accusés d'être à l'origine de leurs actes.

---

<sup>70</sup> Idem

<sup>71</sup> Idem

<sup>72</sup> <http://servat.rene.free.fr/immgration.htm>



Ensuite, ces groupes antiracistes œuvrent pour dénoncer le racisme dans la société. Ils sont vigilants à tous ce qui est parler, comportement pouvant connoter la discrimination, la xénophobie, la stigmatisation de sorte que différentes sortes d'interdits sont nées dans la société. Tous les sujets touchant l'immigration stigmatisent et incitent les jeunes africains issus de l'immigration, déjà trop susceptibles, à se révolter: le sujet sur la délinquance, l'intégration des immigrés, la culture des jeunes, l'ethnicité, la religion musulmane, ainsi que certains mots tels que « *populations issus de l'immigration, population d'ascendance immigrée, population d'origine étrangère, des allochtones, des minorités ethniques, immigrés, migrants, étrangers* ». <sup>73</sup>

Ces interdits empêchent les français de voir la réalité. Et, même les scientifiques ont peur de s'y aventurer. Michèle TRIBALAT, première chercheur qui ose enfin briser ce tabou dit républicain en utilisant dans une enquête le critère d'appartenance ethnique, signale que « *depuis dix ans, il n'y a quasiment pas eu d'études avec des données objectives sur l'intégration des enfants d'immigrés* » <sup>74</sup> et qu' « *on assiste à une ignorance en matière d'immigration qui ne peut que rendre aveugle sur la réalité de l'immigration, de ses impacts ainsi que sur le devenir de la deuxième et troisième génération d'immigrés* ». <sup>75</sup> Pourtant, ces comportements sont vus comme une forme d'hypocrisie, de faiblesse, de lâcheté et favorisent l'impunité.

Les mass-médias sont aussi emprisonnés par ce tabou. Parfois, pour ne pas provoquer des excès et des débordements xénophobes, ils cherchent à rassurer les français, ils ne diffusent pas d'évènements suscitant le sentiment d'insécurité, d'hostilité. Donc, ils présentent les évènements si bien que les immigrés ou leurs descendants apparaissent toujours comme victimes des évènements et qu'ils privilégient les thèmes de qualification, de marché de travail, question d'habitation...

En plus, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la communauté internationale a multiplié les déclarations, les recommandations et les conventions tendant à interdire

---

<sup>73</sup> <http://www.ceras-projet.org/index.php?id=3361>

<sup>74</sup> <http://www.sudouest.fr/2010/06/06/1-entretien-du-dimanche-l-immigration-sans-tabous-109949-3.php>

<sup>75</sup> Idem

toute forme de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, et à combattre le racisme et la xénophobie. Et, la France dispose de l'une des législations antiracistes les plus avancées au monde. Une loi régit aussi la liberté de la presse sanctionnant les abus de la parole ou de l'écrit à caractère raciste propagés dans le public<sup>76</sup>. Ainsi, les journalistes trient les informations qu'ils vont diffuser et essayer de ne pas être soupçonnés d'exciter le racisme, la discrimination, la xénophobie parmi leurs publics.

#### *II-4-3- La montée de violence parmi les fils d'immigrés*

Partout où l'on trouve certains jeunes africains surtout maghrébins, la violence peut faire décor. Seuls les insultes, les incivilités, les violences physiques, les destructions des biens publics et privés, les accomplissements des actes malfaisants comme les vols divers, trafic de drogue, trafic d'armes pourraient leur présenter l'occasion d'extérioriser leur peine, leur désaccord. Cela commence à l'école, traumatisé par le racisme, les enfants sont devenus très susceptibles, tout est emprunt de racisme, et violence scolaire détruit l'image de l'école surtout celle des banlieues. En conséquence, on se méfie toujours d'eux, on n'envoie plus ses enfants dans les écoles où l'on peut les rencontrer, on choisit l'exclusion et la marginalisation.

Ainsi, ils sèment la violence partout vu qu'ils sont avant tout des victimes. Le dernier sondage d'opinion commandée par le ministre de la ville affirme que le malaise est profond. Un tiers des jeunes de 15-25 ans nés en France de parents maghrébins ou africains sont persuadés que la société française leur manque de considération. 36 % d'entre eux estiment que leur situation en tant qu'enfants de l'immigration s'est dégradée depuis dix ans<sup>77</sup>.

A ce titre, en 2010, un rapport de commission d'enquête du Sénat sur la délinquance des mineurs évoque que « *les adolescents dont les deux parents sont nés hors de France commettent 46 % des actes graves et 32% des actes peu graves. Parmi les délinquants vivant en HLM, les jeunes d'origine maghrébine représentent 39 % des actes peu graves et 47 % des actes graves* ». Une analyse complémentaire de

---

<sup>76</sup> [http://www.aidh.org/Racisme/r\\_france/01.htm](http://www.aidh.org/Racisme/r_france/01.htm)

<sup>77</sup> <http://www.lepoint.fr/archives/artivle.php/61948>

*Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), confirme cette « surdélinquance des jeunes d'origine maghrébine par rapport à ceux d'origine française »<sup>78</sup>. Ils sont des jeunes « criminels, vagabonds, oisifs, voyous, racailles »<sup>79</sup> et « inassimilables, sans culture, sans éducation...à l'apparence physique grossière et sale, paresseux, ivrognes. »<sup>80</sup> Voilà pourquoi, on trouve des bandes des jeunes délinquants qui passent leur temps aux pieds des bâtiments et qui se mettent à agresser surtout les étrangers qui osent pénétrer leur territoire. En conséquence, tout leur est interdit, les logements décents, le travail bien rémunéré, les lieux publics, les lieux de loisir, les manifestations culturelles. Ils n'ont pas non plus l'opportunité de circuler librement sans être fouillés ou regardés de travers voire tabassés. Ils sont stigmatisés, exclus : personne n'ose plus s'aventurer dans les banlieues même les policiers, et enfin, ils sont réduits encore plus à la pauvreté.*

---

<sup>78</sup> *Idem*

<sup>79</sup> <http://remi.revues.org/index3321.html>

<sup>80</sup> BEGAG, AZOUZ. *L'Intégration*. Paris, Le Cavalier bleu, mars 2003 page 55

## CONCLUSION PARTIELLE

Cette première partie est réservée à la présentation globale de l'œuvre de Pierre JOURDE, elle est également consacrée à l'exposition de la réalité de l'immigration en France. Comme toutes les grandes puissances, ce pays est un des préférés des immigrés pauvres en quête d'une vie meilleure. Ce vœu est quelquefois exaucé, ils ont pu découvrir la paix dont ils ont toujours soif. Sauf parfois, cela tourne mal, la cohabitation avec d'autres populations qui ne partagent pas la même règle de vie que soi, ne fait qu'accroître le mal de vivre. De plus, la population migrante, si elle veut vivre paisiblement dans la société qui l'accueille ne doit importuner le cours de la vie quotidienne de cette population. Cela nécessite essentiellement une volonté de se conformer à la population autochtone toute en conservant sa propre identité. C'est le premier pas de l'intégration. Le reste appartient aux autochtones.

Mais, le problème de l'immigration en France réside dans la non-intégration des immigrés africains. Ce marasme remonte à l'époque des guerres mondiales, il est également le résultat des longues années de colonisation. Ainsi, les africains notamment leurs fils sont les premiers à être montrés du doigt quand on parle de problèmes d'immigration. Ils se trouvent entre deux cultures différentes, ils ressentent un malaise culturel.

D'ailleurs, le racisme est parfois, plus senti dans plusieurs domaines qu'ils préfèrent se fermer sur eux-mêmes et se replier dans la culture de leurs parents qu'ils connaissent mal. D'où la « culture beur », une culture que ces fils d'immigrés (immigrés de la deuxième et de la troisième génération) ont construite à leur manière à partir du mélange des deux cultures, en plus, ils reviennent de plus en plus dans la religion musulmane. Toutefois, la totalité de l'indifférence qu'éprouvent les français vis-à-vis de ces immigrés africains a pris ses racines dans la peur de l'Islam. En conséquence, ces musulmans africains sont mal vus, discriminés surtout à la recherche de logement et à la quête d'un travail, ce qui fait qu'ils demeurent les plus pauvres. Et cette misère incite ces jeunes africains à la délinquance.

Fatigués de vivre dans l'insécurité, le racisme et le xénophobe animent certains français. L'extrême droite les appuie. Dans le cas opposé, certains s'obstinent encore

à croire qu'un jour ces immigrés réussiront à s'intégrer, et qu'ils ont besoin de leur soutien pour y parvenir. L'extrême gauche, les associations antiracistes sont derrière eux pour leur donner raison. L'idéologie de victimisation et les tabous ont vu le jour. Toutefois, le Front National, depuis 1980, a séduit peu à peu les français. Actuellement, ils sont de plus en plus contre l'entrée des immigrés et luttent pour l'exclusion des immigrés africains dans les banlieues. Et la violence y est la réplique.

Ainsi, nous avons fait exprès de consacrer toute une partie à la présentation de cette réalité sociale sur l'immigration en France d'autant plus qu'elle génère des divergences de points de vue. Déjà les français de souche adoptent deux positions différentes : il y a le groupe de ceux qui défendent les causes des immigrés, et qui trouvent que ces derniers sont des victimes, en contrepartie, d'autres se regroupent autour de l'idée que ce sont les français qui restent les seules et vraies les victimes des sauvageries de certains jeunes africains inassimilables. Donc, elle reste une réalité complexe car peut l'interpréter comme on veut en fonction de son groupe d'appartenance, de sa position politique, de l'intérêt que l'on peut avoir de cette immigration.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**TRAITEMENT SUR LE MODE**  
**IRONIQUE DES PROBLEMES**  
**RELATIFS A L'IMMIGRATION**  
**EN FRANCE DANS CARNETS**  
**DU VOYAGEUR ZOULOU**  
**DANS LES BANLIEUES EN FEU**  
**DE PIERRE JOURDE**

## **Deuxième partie : Traitement sur le mode ironique des problèmes relatifs à l'immigration en France dans « Carnets du voyageur zoulou dans les banlieues en feu » de Pierre Jourde**

Nous avons un aperçu de la société française avec ses problèmes d'immigration, il est maintenant important, dans une deuxième partie, de déceler comment ce phénomène de société est articulé dans le roman réaliste de Pierre JOURDE. Ainsi, pour parvenir, il est indispensable, de tenir compte de « *la fonction sociale et idéologie de la phrase (...) car la structure narrative d'un texte littéraire ou théorique constitue un univers homogène et autonome, elle imite et reproduit la réalité et s'identifie souvent de manière implicite ou explicite à cette réalité* ». <sup>81</sup>

Dans ce cas, nous allons, en premier lieu, scruter l'organisation même de l'histoire, tout en relevant à travers les dénonciations faites, le discours social ( *Ensemble de conglomérations de figures, d'images et de prédicats [...] autour d'un thématique, [qui régissent]) par des voies de récurrences thématiques, cognitives et figurales, ce qui se dit dans la société*<sup>82</sup>) autour de l'immigration, et en second lieu, s'intéresser aux processus de la quête d'intégration des jeunes belges à partir de l'analyse du niveau narratif du roman.

### **I-Organisation de l'histoire**

L'histoire est organisée à partir du choix des éléments de l'histoire, tels les personnages, les cadres spatio-temporels et le sujet de la narration. Ces éléments ne sont pas choisis au hasard, le narrateur les a combinés pour qu'ils entretiennent des relations d'interdépendance, et qu'ils donnent un sens complet au récit. Ainsi, il a l'intention de poursuivre un objectif bien précis celui de révéler les conséquences néfastes de la non-intégration des jeunes africains sur la société française.

---

<sup>81</sup> op.cit page 118

<sup>82</sup> ANGENOT et ROBIN cité par Cros EDMON dans le Glossaire de son livre *La sociocritique*, harmattan, 2003 page 195

Toutefois, il est à mentionner que seuls le cadre spatial et les personnages subissent l'effet de l'ironie dans le roman, alors, les analyses seront consacrées largement à l'étude de ces deux éléments de l'histoire.

## **I-1- Le cadre spatial du roman à l'envers**

En faisant une analyse du cadre spatial, nous essayons de répondre à la question « Où se déroule le récit ? ». Si nous avons décidé de déterminer avant tout le cadre spatial du récit, c'est parce que c'est dans cet espace que tout va se produire. En plus, le concept de lieu a une importance capitale dans les romans, d'abord parce que : « ...c'est le lieu qui fonde le récit,....c'est le lieu qui donne à la fiction l'apparence de la vérité, ...le nom du lieu proclame l'authenticité de l'aventure par une sorte de reflet métonymique qui court-circuite la suspicion du lecteur »<sup>83</sup>, et en plus, au cas où le narrateur du récit évoquerait lieu réel, « tout ce qui lui est contigu, associé, est vrai. »<sup>84</sup>. Donc « c'est le lieu qui présuppose les personnages et l'action et non l'inverse. »<sup>85</sup> autrement dit, c'est dans cet endroit bien déterminé, qu'il soit réel ou non, que les personnages vont mouvoir, et c'est cet espace encore qui va déterminer leurs caractères et leurs actions.

Dans notre œuvre tous les lieux cités sont réels, toutefois ils ne sont à prendre dans leur vraie localisation, ils sont tous fictifs:

### *I-1-1- L'Europe misérable et l'Afrique prospère*

Tous les lieux mentionnés dans le roman sont réels. La Nubie Orientale est une région de la Nubie. Et la Nubie, comme le narrateur l'a précisé, est vraiment un pays de l'Afrique. Dans le roman, le narrateur l'a baptisée, terre d'accueil d'immigrants venus des pays de l'Afrique et de l'Europe, à savoir le Scandinave, le Benelux, et surtout la Belgique<sup>86</sup>.

---

<sup>83</sup> Henri MITTERAND, *Le discours du roman*, PUF écriture, 1980, p 194

<sup>84</sup> Idem

<sup>85</sup> op.cit, p195

<sup>86</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, Edition Gallimard, 2007, page 13-14



Mais, il faut retenir que ces lieux, si réels qu'ils soient sont fictifs dans le roman, ils sont cités et choisis comme lieu où tous les personnages vont agir, afin de masquer la vraie image que le narrateur veut faire sortir, et de ne pas dire directement qui sont les vraies victimes des ses critiques, et enfin, de ne pas choquer qui que ce soit. Bref, le narrateur a l'intention de donner une impression d'objectivité.

Dans la réalité, si nous suivons la logique de la narration, la Nubie se trouve vraiment en Afrique et plus exactement au Nord. Le narrateur a souligné que c'est un pays, mais d'après notre documentation, la Nubie est un « *Trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique, la région se compose de la Basse Nubie (le Ouaouat de l'Égypte antique), essentiellement égyptienne, entre la première et la deuxième cataracte du Nil, et de la Haute Nubie soudanaise* ». <sup>87</sup> Ce qui suggère que la Nubie ne constitue pas un pays indépendant. Cela montre que le narrateur est libre dans l'élaboration de son récit jusqu'à modifier le réel en voulant faire sortir un décor plus adéquat à la logique de l'histoire, vu qu'il lui faut, en premier lieu, un pays, et après, un pays très riche et connu pour recevoir des immigrés originaires des pays européens.

Et les localisations de la Nubie ainsi que des pays dits européens sont toutes exactes: la Vallée du Nil, part au Nord-est et traverse réellement la Nubie. Ainsi, la Nubie se trouve aux bords du Nil<sup>88</sup>. Et Méroé est aussi une région de la Nubie, elle se localise au Nord de la Nubie. Dans le roman, Méroé est la capitale de la Nubie<sup>89</sup>. Quant aux pays Scandinaves, Benelux, surtout Belgique<sup>90</sup>, ils appartiennent effectivement au continent européen.

En somme, le narrateur a choisi d'ancrer son récit dans des endroits réels étant donné qu'il tente de convaincre, et de faire croire tout ce qu'il avance. Et, malgré que les événements associés à ces endroits soient inexistant, ils seraient toujours authentiques et réels.

---

<sup>87</sup> <http://www.universalis.fr/encyclopedie/nubie/>

<sup>88</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 11

<sup>89</sup> Op.cit page 18

<sup>90</sup> Op.cit page 13-14

Et c'est exactement derrière cette apparence trompeuse que se cache la vraie identité de la Nubie. Elle n'est qu'imaginaire. C'est pour cette raison que Philippe HAMON a soutenu que : « *Toute production de sens est exclusion, sélection, différence, opposition, toute marque est démarquage, et inversement, toute figure est présence et absence, tout posé suppose présupposé* »<sup>91</sup> et « *c'est l'absence qui est (qui signale) l'idéologie* »<sup>92</sup>. D'où :

#### *I-1-1-1- Le cadre spatial réel du roman : la France*

Mentionnons dès le début que le cadre spatial a vraiment subi l'effet de l'ironie.

D'après la caractérisation de la Nubie, la Nubie est un pays de l'Union Africaine, puis elle fait partie de « *la fédération de pays riches et pacifique* »<sup>93</sup>. Pourtant, selon la remarque et l'explication que nous avons déjà apportées, cette description n'est pas tout à fait plausible. Si l'auteur fait allusion au fait que le Nil passe par la Nubie, la qualification du narrateur peut être concevable, vu que « *le Nil apporte aux pays qu'il traverse la vie en fertilisant la terre et garantit l'abondance grâce aux précieux limons des crues.* »<sup>94</sup> Si cela est vrai, pourquoi, l'Ethiopie, un pays traversé par le Nil, reste un pays le plus pauvre du monde. De plus, la Nubie a une grande partie désertique (Le petit Larousse illustré, 2001), alors, le fait de dire qu'elle est un pays riche n'est pas fondé. Concernant la sécurité, la Nubie est une contrée qui se trouve au Nord du Soudan. Et le Soudan, à cause de la diversité de sa population, connaît multiples guerres civiles. Donc, la Nubie ne peut guère échapper aux différents affrontements ou guerres civiles survenus en Soudan. Là encore, l'éloge du narrateur: « *fédération de pays riches et pacifiques* » semble exagérée, déplacée.

Dans ce cas, pour décrire la Nubie, le narrateur a utilisé l'hyperbole (*une exagération de l'expression par rapport à la réalité de référence.*<sup>95</sup>) et l'ironie est mise derrière cette exagération qui semble être nécessaire pour rendre l'histoire plus logique, accompagnée de la mise en œuvre de l'antiphrase (*un procédé par lequel*

---

<sup>91</sup> Philippe HAMON, *Texte et idéologie*, Presse universitaire de France, 1984, p11

<sup>92</sup> Idem

<sup>93</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit page 13

<sup>94</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Nil>.

<sup>95</sup> Patrick BACREY, *Les figures de style*, Belin, 1992, page 220

comme l'indique exactement son sens étymologique, on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre<sup>96</sup>) : Nubie pays riche et pacifique, au lieu de dire Nubie une contrée pauvre et non pacifique.

De plus, le narrateur se sert également du chiasme afin de mettre en parallèle, et de faire sortir la différence: « *Des millions de belges sont arrivés Nubie, quittant leurs Flandres misérables pour la riche vallée de Nil* »<sup>97</sup> Dans ce procédé, deux adjectifs qualificatifs sont utilisés pour décrire les deux pays, Flandres sont « misérables » en face de la vallée du Nil « riche ». Cependant, ce qui fait que ce style de comparaison prend la figure de chiasme, c'est l'inversion de la place des adjectifs avec les noms qu'ils les qualifient pour aboutir à la formule ABBA : Nom (Flandres) + Adjectifs (misérables) + Adjectifs (riche) + Nom (vallée du Nil).

Jusque là, nous n'avons pas encore réussi à définir le vrai pays représenté par le nom Nubie. Nous avons pu seulement découvrir que la description de la Nubie n'est pas conforme à la réalité. Mais, plusieurs autres indices pourraient nous aider à y parvenir comme diverses faits rapportés dans le roman et qui ont une grande ressemblance avec ce qui s'est produit dans les banlieues françaises où la France abrite ses immigrants, en automne 2005.

Il est donc, utile de mener une certaine mise en parallèle d'évènements pour conclure à la fin qu'il est question de la France et non pas de la Nubie, dans le roman. Ainsi, nous allons dresser un tableau pour mieux montrer cette ressemblance en ordonnant ces évènements selon leur ordre d'apparition dans le roman.

---

<sup>96</sup> op.cit page223

<sup>97</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 14

Tableau 1 : Rapprochement d'évènements réels et fictifs

En Nubie (dans les banlieues nubiennes, dans le roman)	En France (dans les banlieues françaises)
<p>1) « <i>Un évènement récent a symbolisé, pour beaucoup de Nubien, ce problème d'intégration. Durant l'automne 2005, la crémation rituelle de véhicule a fait proportions inusités à la suite d'un accident.</i></p> <p><i>Une grande nuit, dans la grande banlieue nord-est de Méroé, le bruit de l'arrivée imminente de la police se répand parmi des groupes de jeunes qui vauaient tranquillement à leurs occupations dans les rues ou visitaient un chantier. Ils se dispersèrent en courant. Terrorisés deux d'entre eux escaladent les grilles barbelées qui barrent au Nil, au dessus de la quatrième cataracte. Partout, des panneaux interdisent l'entée et signalent le danger. Les jeunes se jettent dans le Nil, espérant ainsi échapper à l'attention de forces de l'ordre. Hélas, précipités dans la quatrième cataracte, ils s'y noient »<sup>98</sup>.</i></p>	<p><i>« Le 27 octobre 2005, à Clichy-sous-Bois, en fin d'après midi, une dizaine de clichois reviennent à pied du stade Marcel Vincent de Livry-Gargan, où ils ont passé l'après-midi à jouer au football. En chemin, ils passent à proximité d'un grand chantier de construction. Un riverain signale par un appel téléphonique une tentative de vol sur une baraque du chantier, au commissariat de Livry-Gargan. Celui-ci dépêche un véhicule de la brigade anticriminalité. La police nationale essaye ainsi d'interpeller six jeunes individus, dont quatre très rapidement dans le Parc de Vincent Auriol. Deux autres dans le cimetière qui jouxte le poste de la transformation EDF où se sont réfugiés trois autres fuyards : Bouna Traoré (15ans), Zyed Benna (17 ans), et Muhittin Altun (17ans). Cherchant à se cacher dans un transformateur, Bouna Traoré, Zyed Benna meurent par électrocution dans l'enceinte d'un poste source électrique....»<sup>99</sup>.</i></p>
<p>→Les deux évènements se passaient en automne 2005. En plus, aussi bien dans le</p>	

<sup>98</sup> Op.cit page 30

<sup>99</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes\\_de\\_2005\\_dans\\_les\\_banlieues\\_fran%C3%A7aises](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2005_dans_les_banlieues_fran%C3%A7aises)

premier que dans le deuxième récit , deux jeunes ont trouvé la mort en voulant fuir les forces de l'ordre, dans un endroit interdit et dangereux. Le premier récit affirme que ces deux jeunes gens se jetaient dans le Nil, l'autre dit plutôt que ces deux garçons ont été électrocutés dans l'enceinte d'un poste source électrique, qui se trouve à Clichy-sous-Bois.

Il est étonnant, voire impossible de voir deux évènements ayant à peu près le même déroulement et se produisant en même temps, malgré qu'ils se déroulent dans deux lieux différents qui n'ont pas de relation directe. Cela peut-être une coïncidence, restons-en là. Reprenons la suite de l'histoire.

2) « A la suite de ce drame, trois semaines durant, les banlieues de toutes grandes villes de Nubie orientale ont été livrées au pillage et à l'incendie. Les émeutiers étaient, dans leur quasi-totalité, des jeunes gens d'origines belges. On brûlait les voitures, on incendiait les écoles, on attaquait les pompiers, les policiers, les ambulances. On prenait d'assaut les autobus. On saccageait les magasins et les supermarchés.<sup>100</sup>

« Des mouvements de rue ont débuté dans la soirée du 27.... Au total, des milliers de véhicules incendiés, des bâtiments publics de première nécessité calcinés, des écoles vandalisées, souvent dès la maternelle, ou des Maisons associatives pillées, des passagers d'autobus menacés de mort. Ces trois semaines de violence urbaine restent les plus importantes agitations en France depuis mai 1968.<sup>101</sup> »

→ Suite à la mort des deux jeunes gens qui se sont jetés dans le Nil, ( en Nubie) ou encore électrocutés dans l'enceinte d'un poste source électrique à Clichy-sous-Bois, (en France) des émeutes se sont produites, et elles ont chacune duré trois semaines pendant lesquelles règnent saccages, pillages, incendies des écoles, des véhicules, ...

Nous pouvons remarquer que les deux rapports enregistrent des réactions semblables, même si les endroits où les deux jeunes garçons ont sombré ne sont les mêmes. Est-ce encore une coïncidence ? Voyons encore la suite de

<sup>100</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 31

<sup>101</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes\\_de\\_2005\\_dans\\_les\\_banlieues\\_fran%C3%A7aises](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2005_dans_les_banlieues_fran%C3%A7aises)

l'évènement.	
<p>3) « Les deux jeunes qui s'étaient jetés dans le Nil ont été considérés comme des victimes.... car il est bien possible que la police ait poursuivi quelques jeunes en croyant à un vol sur un chantier. Cette poursuite, en soi, est déjà inadmissible. Bien plus la police n'est pas intervenue dans le fleuve. Autrement dit, les policiers ne sont pas allés sauver malgré eux les jeunes en danger mortel dans lequel ils s'étaient mis d'eux-mêmes pour les fuir....Quoi qu'il en soit, la police a tort : tort de poursuivre des jeunes, et tort de ne pas les poursuivre assez loin »<sup>102</sup></p>	<p>Une information judiciaire a été ouverte ce samedi 12 novembre 2005 à Tunis sur la mort d'un adolescent d'origine tunisienne, Zyed Benna, mort électrocuté le 27 octobre en banlieues parisiennes...Croyant être poursuivi par la police, Zyed Benna, 17ans, et un autre adolescent, Bouna Traoré, 15 ans ;, d'origine malienne, ont trouvé la mort en se réfugiant dans un transformateur électrique à Clichy-sous-Bois...Une information judiciaire a été ouverte en France, à la suite d'une plainte contre X déposée par la famille de Zyed Benna pour « non-assistance à personne en danger »<sup>103</sup></p>
<p>→Dans ces deux rapports d'évènements, on parle d'accusations, de mécontentements, encore à cause de la mort tragique de deux jeunes poursuivis par la police. Le premier récit déclare directement que c'est la police qui en est le responsable, et la deuxième annonce que X est accusé de « non-assistance à une personne en danger ».</p> <p>Ainsi, nous pouvons dire que malgré quelques divergences, c'est une même histoire. Quoique le premier récit semble être trop subjectif, où le narrateur essaye de donner ses propres explications et ses points de vue face à cette inculpation de la police, sa version ne paraît pas être en contradiction avec le rapport objectif du narrateur du deuxième récit.</p> <p>Ces différentes ressemblances nous poussent encore à dire qu'il s'agit vraiment d'une seule et même histoire : histoire de l'émeute de l'automne 2005 dans les banlieues françaises. Et nous en déduisons que l'histoire de la France concernant</p>	

<sup>102</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 31-33

<sup>103</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes\\_de\\_2005\\_dans\\_les\\_banlieues\\_fran%C3%A7aises](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2005_dans_les_banlieues_fran%C3%A7aises)

les émeutes dans ses banlieues en automne 2005 est dissimulée derrière le nom de la narration du déroulement de l'émeute de l'automne 2005 en Nubie.

Par conséquent, la Nubie est le cadre spatial fictif de l'émeute de l'automne 2005 dans les banlieues françaises, et le cadre réel de l'histoire est la France et ses banlieues.

Il y a d'autres preuves qui peuvent amplifier cette affirmation dont un évènement réel qui s'est passé en France, un an après cette émeute de l'automne 2005 et qui est aussi inscrit dans l'œuvre, mais d'après le narrateur cet évènement s'est produit en Nubie. :

<p>4) « Un an plus tard, fêtant l'anniversaire des grandes émeutes, des jeunes du sud de la Nubie ont brûlé un autobus...Par un malheureux concours de circonstances, une passagère de l'autobus, une jeune fille de seize ans, d'origine belge, a brûlé aussi. Brûlé à 70 %. Elle y a perdu presque toute sa peau. Pour empêcher qu'elle ne souffre de manière insupportable, on l'a maintenue en coma artificiel. »<sup>104</sup></p>	<p>« Presque un an jour pour jour après ces évènements...Dans les semaines du 23 au 30 octobre 2006, une dizaine de bus sont incendiés à Marseille et en région parisienne. Le 28 octobre, à Marseille, n'ayant pas pu sortir d'un bus embrasé volontairement, une femme de 27 ans est brûlée à 70%. Elle est restée entre la vie et la mort durant les semaines qui ont suivi. »<sup>105</sup></p>
---	---

→ Ces deux évènements se sont produits un an après, en souvenir de cette insurrection de l'automne 2005, aussi bien en Nubie qu'en France. Une femme ou une jeune femme, l'une 16 ans, l'autre 27 ans, voilà une différence, mais toutes deux sont brûlées à 70% dans un autobus, et se trouvaient dans le coma après. Est-il possible de voir deux évènements aussi semblables qui peuvent survenir à peu près en même temps dans deux lieux différents? Peut-être que tous les évènements qui se produisaient dans les banlieues nubiennes pendant l'automne 2005 ont pris ses fondements dans l'émeute des banlieues françaises pendant l'automne 2005 pour les imiter, et pour soutenir et approuver ses frères africains victimes des injustices des français. Voilà une possibilité. Dans ce cas, ce que nous avons

<sup>104</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 35

<sup>105</sup>[http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes\\_de\\_2005\\_dans\\_les\\_banlieues\\_fran%C3%A7aises](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2005_dans_les_banlieues_fran%C3%A7aises)

affirmé ci-dessus ne semble pas avoir de fondement.

Mais, d'après notre recherche sur la situation politique et sociale en Nubie, du mois de septembre au mois décembre 2005, et il n'y avait eu ni de mouvements significatifs causés par les problèmes d'immigrations des belges, enregistrés en Nubie, comme annonce le narrateur, ni d'émeutes graves suivies de ravages, en automne 2005, en Nubie. Cela s'est passé en France.

Compte tenu de ces démonstrations, le vrai cadre spatial du récit est la France, et il s'agit certainement des problèmes de l'immigration causant de dégâts sérieux dans les banlieues françaises que le narrateur du récit dans *Carnets de voyageur Zoulou, dans les banlieues en feu*, rapporte. Et c'est la France qui est cachée derrière la Nubie. Et les autres régions de la Nubie : « Méroé, la capitale,<sup>106</sup> sur les bords de Nil,<sup>107</sup> la grande banlieue nord-est de Méroé,<sup>108</sup> Ghazali,<sup>109</sup> banlieue nord,<sup>110</sup> certaines banlieues de Méroé,<sup>111</sup> quartier juif de Méroé<sup>112</sup> sont, dans la réalité, des régions de la France à savoir Paris la capitale Méroé, la Seine, le Nil, et les banlieues Nord et Nord-est sont la banlieue lyonnaise et Seine-Saint-Denis ( connu par le code postal 93).

### *I-1-1-2- La vraie identité des autres pays*

Quant aux autres pays, ils ne restent pas tous sous l'égide du renversement de situation. La plupart d'entre eux sont fictifs. Prenons-les selon leur ordre d'apparition dans le texte.

Premièrement, l'Égypte « *lorsque la Nubie a été occupée par l'armée de Rommel qui cherchait à contourner l'Égypte par le sud, le gouvernement nubien a accepté de livrer des juifs aux Nazis* »<sup>113</sup>. Ici, il est difficile de dire si le Égypte correspond à l'Égypte de l'Afrique ou à un pays de l'Europe qui se trouve au Nord

---

<sup>106</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit page 18

<sup>107</sup> Op.cit page 25

<sup>108</sup> Op.cit page 30

<sup>109</sup> Op.cit page 37

<sup>110</sup> Op.cit page 40

<sup>111</sup> Op.cit page 42

<sup>112</sup> Op.cit page 50

<sup>113</sup> Op.cit page 15



de la France, vu que, le phénomène de l'antisémitisme était aussi flagrant en France qu'en Afrique surtout en Afrique du Nord (en Egypte, en Algérie, en Lybie), et tous ces pays ont dénoncé les juifs aux nazis sous la pression du maréchal allemand Rommel. Et, il est possible que ce maréchal soit aussi passé en Nubie pour chasser les juifs. Toutefois, dans le roman, il est question de Belge et de Nubien, donc, on ne peut prendre la Nubie que pour la France et l'Egypte, pour un pays de l'Europe qui se trouve au Nord de la France, parce que l'Egypte se situe au nord de la Nubie. L'Egypte est alors imaginaire.

Ensuite, concernant l'Europe, et l'Amérique du Nord ; « *On avait l'impression que les deux jeunes n'avaient pas été engloutis par les eaux de Nil, mais assassinés par une tyrannie policière telle qu'il en sévit en Amérique du nord* »<sup>114</sup> la violence policière était omniprésente, et elle est si importante dans les pays d'Amérique du Nord, dans les pays de l'Europe, dans les pays riches, contre les immigrés. Par exemple actuellement, le racisme anti-immigrés et la violence policière s'intensifient à Canada. Et, en 2008, des jeunes immigrés sont battus par des policiers racistes à Montréal.<sup>115</sup> Dans ce cas, on doit prendre l'Europe et l'Amérique du nord dans leur vrai sens, et leur vraie localité. Ici, ils servent de référence à la manière dont les immigrés sont traités en France par rapport aux autres pays riches.

Et puis Israël : « *En réalité, tout cela est de la faute d'Israël. Un pays où les belges sont maltraités* »<sup>116</sup> il est un pays de l'Asie et dans le roman, il a participé pleinement aux mauvais traitements des belges c'est-à-dire des africains. En revanche, selon l'histoire, l'Israël n'a pas eu de colonies africaines, il n'a eu que Cisjordanie, Jérusalem-est, Gaza. En plus, ce sont les juifs qui sont maltraités par les algériens, les libyens, les autres pays de l'Afrique et de l'Europe. Ainsi, Israël n'a pas de rapport avec le malheur et la pauvreté des africains ; c'est plutôt les africains et les autres pays du monde qui ont persécuté les juifs. Mais, Israël y est cité à cause de son rapport avec Palestine. Les jeunes africains détestent Israël car il malmène leurs frères arabes palestiniens. C'est, donc, une question de religion.

---

<sup>114</sup> Op.cit page 32

<sup>115</sup> <http://www.icl-fi.org/print/english/spc/158/jeune.html>

<sup>116</sup> Pierre JOURDE, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, op.cit page 56

Et après, à propos des pays dits trop catholiques : « *Alors qu'à Paris ou Londres le prosélytisme musulman est considéré comme une offense ou un crime, et la conversion d'un chrétien à l'islam passible de la peine de mort, le prosélytisme chrétien fait partie des devoirs de cette religion et est pratiqué sans complexe dans les banlieues de Méroé. En Italie ou en Espagne, on décapite les homosexuels à la hache, on lapide les femmes soupçonnées d'infidélité* »,<sup>117</sup> « *...dans les pays très catholiques, comme l'Espagne ou Italie, seuls les hommes ont les droits de devenir médecins ...* »,<sup>118</sup> « *...il arrive parfois que des catholique fanatiques venus d'Espagne, d'Italie, de Flandres, s'introduisent clandestinement en Nubie ou dans pays africains, afin d'y perpétrer des attentats* »,<sup>119</sup> « *Au moins dans les pays bien catholique, comme l'Irlande, on peut brûler une jeune fille parce qu'elle a été violée. Au moins, dans un pays bien catholiques comme la Pologne, on peut réduire en cendres, en public, une adolescente qui avait la mauvaise habitude de traîner tard le soir dans les rues de Varsovie.* »<sup>120</sup> C'est la religion, ses lois, ses règles qui régissent la vie en société, et toute la population doivent s'y soumettre surtout les femmes. L'homme prend la tête de la société, ils font respecter la loi. De surplus, seule la religion catholique doit être la religion de tous les membres de la cette société, toute conversion mérite la mort car c'est contre la loi catholique. Bref, le fanatisme religieux accapare la population entière. Mais s'agit-il vraiment de la religion catholique ? Bien sûr que tous ces pays mentionnés sont très catholiques, pourtant, même en Italie, on n'a pas enregistré de violences graves contre les musulmans en raison de leur religion même si actuellement on assiste à une montée de l'islamophobie dans plusieurs pays. Et bien que l'on ne puisse pas nier le pouvoir colossal des hommes comme les prêtres, le Pape dans la religion catholique, il n'est pas encore question, jusqu'alors, ni d'exclusion, ni de maltraitance des femmes aussi bien au niveau de la société que la religion, d'où l'existence des sœurs. C'est plutôt dans la religion musulmane qu'il faut voir tout cela. L'homme y a le plein pouvoir sur toute sa famille, et surtout sur ses femmes et ainsi que sur la société entière, car ils sont les élus. Et ce sont dans les pays très musulmans comme l'Irak, le Pakistan, et quelques pays de l'Afrique comme en Algérie, en Egypte que les chrétiens sont assassinés et maltraités par des musulmans.

---

<sup>117</sup> Op.cit page 57

<sup>118</sup> Op.cit page 58

<sup>119</sup> Op.cit page 60

<sup>120</sup> Op.cit page 62

En outre, l'utilisation de l'anaphore (reprise d'un même mot ou de groupe de mots dans des phrases ou au début de chaque phrase), « *Au moins dans les pays bien catholique, comme l'Irlande, on peut brûler une jeune fille parce qu'elle a été violée. Au moins, dans un pays bien catholiques comme la Pologne, on peut réduire en cendres, en public, une adolescente qui avait la mauvaise habitude de traîner tard le soir dans les rues de Varsovie*»,<sup>121</sup> amplifie cette idée d'intransigeance religieuse et sous-estimation des femmes musulmanes.

En tout, dans l'expression trop catholique il faut voir trop musulman.

Aussi, l'antiphrase (où le narrateur fait croire le contraire de ce qu'il veut exprimer réellement ou de ce qui doit être) est-elle la figure la plus importante, dans la détermination du cadre spatial. De plus, elle permet au narrateur de tout renverser, de mettre chacune des parties antagonistes dans la peau de l'autre, c'est-à-dire, les immigrants africains dans le rôle des français de souche et inversement, de façon que chacun puisse mieux se comprendre : qu'est-ce qu'un français pourraient ressentir quand il voit son pays partir en flammes à causes des étrangers. Et à leur tour, imaginer les malaises, les désarrois des africains vivant perpétuellement dans le manque de considération et dans la misère. De surcroît, à l'aide de cette permutation des rapports, l'ironie se met sur l'axe paradigmatique.

Qu'en est-il à présent des personnages ?

## **I-2- Les personnages du roman**

Dans ce présent titre, nous allons essayer de répondre à la question « qui ? » c'est-à-dire qui sont les personnages clefs participant au déroulement de l'histoire.

Il ne faut pas oublier que « *le personnage se trouve inséré, à l'intérieur du roman, dans un réseau de dépendance. (...) La première dépendance tient à la distribution des personnages en classes (non au sens social, mais du point de vue plus général de leur traits caractéristiques). La seconde tient à la place et à la fonction de chacun dans le processus créateur de sens*»<sup>122</sup> de façon à analyser séparément les

---

<sup>121</sup> Op.cit page 62

<sup>122</sup> Henri MITTERAND, *Le discours du roman*, Puf écriture, 1980, page 61

personnages, parce que, ensemble, ils entretiennent des relations pour donner un sens à l'histoire.

S'agissant de conflits, il est normal si l'on conclut que les deux ou trois camps sont forcément opposés : soit une dissension entre les immigrants, soit ces derniers contre les autochtones. Et, dans le cas de la France les deux alternatives sont concevables. Les immigrés, entre eux, sont en désaccord (l'antisémitisme des immigrés africains de la deuxième génération) et après les minorités migrantes s'opposent aux autochtones.

Malgré ces litiges, le narrateur s'interdit de se positionner, il essaie de faire un récit objectif et un jugement partial :

#### *I-2-1-Pour un souci de neutralité : personnages anonymes*

Dans le roman, le concept de héros n'est pas très évident, malgré le fait qu'en général, le récit tourne toujours autour du destin du héros dans les romans. Le narrateur, en voulant être neutre ne veut défendre aucun groupe, et encore moins mettre un héros à la tête d'un camp pour un mouvement révolutionnaire animé par l'envie d'obtenir une certaine reconnaissance ou pour un mouvement patriotique contre les étrangers.

Aussi, est-il très compréhensible si le narrateur n'a pas fait porter, tout au long de son récit, un nom ou un prénom à aucun de ses personnages, même si, d'après les critiques, le narrateur ou l'auteur donne toujours un nom à ses personnages et ces derniers portent le poids de leur nom. Il préfère rendre anonyme ses personnages afin de ne pas désigner, ou faire porter le chapeau à qui que ce soit, ou encore moins chercher un bouc émissaire vu que ce sujet reste toujours très délicat.

#### *I-2-2-Pour un souci d'objectivité : choix du nom « voyageur »*

Le mot voyageur revient plusieurs fois dans le roman, donc il est nécessaire de déterminer son identité, si possible, sinon de préciser qui se dissimule derrière ce nom.

Dans notre roman, le narrateur ne l'a pas défini clairement, toutefois, nous pouvons le dévoiler à l'aide des adjectifs qualificatifs et des groupes nominaux qui les accompagnent.

En premier lieu, les adjectifs qualificatifs « étranger et nubien » commencent la détermination de son identité: il y a, dans ce cas, des voyageurs nubiens et des voyageurs étrangers.

Ensuite, au moment où il observe les brutalités des jeunes, il est « *le voyageur amateur d'authenticité brute* »<sup>123</sup> ou quand il espère voir des faits insolites spécialisant la territoire invisible, il est « *voyageur désirant sortir des sentiers battus* », car « *Il y croise des femmes en tenue catholique traditionnelle, (...) de grands blonds portant les sabots et le pantalon bouffant des anciens Flamands* ». Mais, l'ironie est mise en œuvre lors de l'assemblage d'un fait positif à un fait négatif. Si le mot « brute » connote la grossièreté, l'adjectif « amateur » suppose une prédilection. Une personne qui a un goût pour de telle vulgarité semble étrange. Ainsi, elle est concrétisée par la figure « antithèse » (rapprochement de deux termes, afin de les mettre en valeur l'un par l'autre<sup>124</sup>).

Après, pour le voyageur « *désirant sortir des sentiers battus* », il s'avère que l'expression « sentier battus » positive le caractère conservateur et traditionnel de la population belge avec les « *femmes en tenue catholique traditionnelle* » et « *grands blonds portant les sabots et le pantalon bouffant des anciens Flamands* » puisqu'il suggère un fait plus attirant et qui sort de l'ordinaire. Toutefois, voir encore une tribu s'accrocher à la tradition au milieu d'un monde où règne la modernité, peut, dès lors, être fascinant ou ridicule, valorisante ou dévalorisante. Mais, cette imprécision reste ironique.

Et, pour le « *voyageur qui n'est pas encore fait aux coutumes nubiennes* »<sup>125</sup> « *il n'y comprend pas grand-chose* »<sup>126</sup> et au « *voyageur qui emprunte en général les*

---

<sup>123</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, Editions Gallimard, 2007, page 19

<sup>124</sup> Dictionnaire Hachette Encyclopédique, édition illustrée, 2001

<sup>125</sup> Op.cit page 17

<sup>126</sup> Op.cit page 17

*parcours destinés au touriste* »<sup>127</sup> il « *ne prend pas conscience de leur existence* »<sup>128</sup>  
Il n'y comprend pas grand-chose, il ne prend pas conscience de leur existence (les territoires invisibles) d'autant plus que tout est complexe chez les nubien (les langages des journalistes, l'isolement volontaire des jeunes). De surcroît, la compréhension de ces faits nécessite du temps, de l'observation, de l'analyse car chaque nubien a sa propre interprétation de la réalité. Donc, le vrai voyageur est le contraire de ce qu'affirment ces passages. En effet, si on enlève les doubles négations (*n'est pas encore fait* et *n'y comprend pas grand-chose* et puis, *touriste* et *ne prend pas conscience*), ce passage incarne le sens suivant : seul le voyageur, qui s'apprête à s'accoutumer aux cultures nubien, a la faculté de découvrir ses particularités. Ainsi, l'ironie s'exprime à l'aide de la figure « litote » (figure rhétorique consistant à dire moins pour faire entendre plus.<sup>129</sup>)

En tout, l'ironie nous aide à découvrir les vraies identités des voyageurs : ils peuvent être n'importe qui qui voyage en Nubien (en France), qu'il soit de passage, qu'il envisage d'y rester longtemps, qu'il soit un touriste, un étranger ou un nubien (français). Et les seuls critères qui les réunissent sont, d'abord, l'envie de découvrir les spécificités de la Nubie car ils n'en ont pas d'ample connaissances et puis, la raison parce qu'ils doivent être pourvus d'un esprit critique pour comprendre les mystères de la Nubie.

Enfin, le titre du roman nous laisse croire que le narrateur du récit est le voyageur Zoulou, pourtant aucun indice l'affirme, dans le récit, il n'y a pas la présence de « je » qui marque un discours à la première personne, d'ailleurs, la mention du nom « voyageur zoulou » ou « le zoulou », repris parfois par le pronom personnel « il » montre qu'il fait partie de l'objet de la narration. En plus, ses sentiments, ses comportements sont aussi abordés à l'aide de ce pronom personnel « il » ou avec l'adjectif possessif « son » (troisième personne du singulier), ou encore avec les groupes nominaux « le commerçant zoulou, le zoulou » comme dans : « *mais il n'osa rien dire (...) d'une crudité qui horrifiait le pauvre commerçant zoulou (...), pour autant que le brave commerçant zoulou (...), le zoulou n'y comprend plus rien (...), le Zoulou avait envie de les interroger, (...) son désarroi*

---

<sup>127</sup> Op.cit page 63

<sup>128</sup> Op.cit page 63

<sup>129</sup> Dictionnaire Hachette Encyclopédique, édition illustrée, 2001

*augmenta(...)* »<sup>130</sup> Il n'est, donc, pas le narrateur du récit. Il y a un autre narrateur qui étale ce que ce voyageur zoulou conte dans ses carnets. C'est la raison pour laquelle ce narrateur prétend connaître le fort intérieur du ce personnage où il s'empare de la focalisation zéro : un narrateur omniscient. Toutefois, il faut encore noter que le voyageur zoulou n'est présent dans le récit qu'entre la page 25 à 29, au-delà de ces parties, le narrateur met en scène les autres voyageurs. Aussi, les carnets n'appartiennent-ils pas seulement au zoulou, ils sont à tous les voyageurs.

Néanmoins, le voyageur zoulou a sa particularité parmi tant d'autres : le mot zoulou désigne toute personne appartenant aux Zoulous (peuples de l'Afrique australe). Ainsi, il est, premièrement, un étranger, deuxièmement, un européen si nous suivons la logique de la permutation (Afrique = Europe et vice versa). De ce fait, l'antiphrase persiste toujours.

De plus, le narrateur n'a pas fait parler des autochtones ou des belges (africains) vu que leurs perceptions peuvent déjà être entachées de subjectivité, d'impartialité. En fait, vivant longtemps dans cette réalité de l'immigration, ils peuvent déjà avoir des parties à défendre. En plus, un voyageur peut accumuler des savoirs. Il est probable qu'ils fassent une comparaison entre les différents pays qu'ils ont déjà visités. De ce fait, ils ont un regard neuf puisque leur vision du réel s'annonce plus objectif, et plus conforme à la réalité. Par ailleurs, ils ne font qu'observer et interpréter tout ce qui s'expose à eux, sans avoir une idée préconçue, ou une arrière pensée. Et, avec le voyageur zoulou (le voyageur européen), le narrateur présente un regard à la fois proche et lointain, car il prend en considération les déclarations d'un étranger d'origine africaine et vivant dans un contexte à peu près semblable.

Bref, à travers ces voyageurs, le narrateur nous offre, des regards extérieurs et pluriels afin de s'éloigner de la subjectivité. Et leurs témoignages attestent l'authenticité des événements rapportés et démontrent la logique des analyses faites par le narrateur.

---

<sup>130</sup> Op.cit page 25 à 29

### *I-2-3- Les voyageurs appelés à disqualifier*

#### *I-2-3-1- L'idéologie de victimisation, le tabou nubien*

Dans l'intention de fonder l'ironie dans le blâme et dans la raillerie, le narrateur prend les jugements des voyageurs comme appuies. En fait, le narrateur, à l'aide des raisonnements bien fondés, disqualifie, et puis, il présente les jugements qu'on se fait dans la société nubienne. Et les critiques des voyageurs sont figurées dans le roman, soit, pour renforcer celles qu'a faites le narrateur, soit, pour corriger une autre. Ainsi, ce sont les jugements de valeur qui constituent en plus grande partie l'œuvre et les voyageurs doivent se concentrer sur les jeunes, sur leur manière de vivre, sur les nubiens, enfin, sur la société nubienne.

Premièrement, le narrateur les informe sur la naissance et sur les significations du mot « jeune ». Les journalistes sont les premiers à être blâmés, mais derrière eux se trouvent dénoncé le « tabou nubien ». N'étant pas d'accord avec les appellations des journalistes, le narrateur a choisi d'utiliser le mot « jeune ». Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il est dépourvu de ses significations péjoratives. Si neutre que ce mot puisse être « (...) certains nubiens (...) entendent dans le mot jeune tout autre chose que la jeunesse. Ils prétendent que « jeune » signifie en réalité « jeune d'origine belge » mais que le mot belge ne doit jamais être prononcé (...) le mot jeune ne peut signifier jeune chinois, jeune japonais ou jeune Vietnamien. En effet, les membres de ces communautés (...) même s'ils ne sont pas toujours parfaitement intégrés posent peu de problème de délinquance. (...) une fille n'est pas un jeune, c'est une fille. »<sup>131</sup> Tous ces passages indiquent le vrai sens du mot jeune. Les filles ne sont pas incluses dans le mot, il s'agit exclusivement des garçons. De plus, un jeune est toujours d'origine belge (africain). Les jeunes belges sont réputés délinquants de manière qu'ils sont devenus plus remarquables parmi tant d'autres et qu'on leur lègue un nom afin qu'on puisse les reconnaître facilement. Le mot a subi, donc, un glissement sémantique, il ne désigne plus ni toutes les personnes qui ne sont pas encore avancées en âge quel que soit sa nationalité, ni l'ensemble de jeunes garçons et de jeunes filles.

Au total, pour les nubiens ce mot est revêtu d'une connotation négative. Et l'ironie est masquée derrière la confrontation de deux faits : le sens même que donnent les

---

<sup>131</sup> Op.cit page 17



nubiens au mot « jeune » se trouve discrédité par l'annonce de la position du narrateur qui se veut être neutre dans son adoption du nom « jeune ».

D'autres appellations viennent enrichir ce mot jeune : *«jeunes des banlieues, jeunes des cités ou jeunes des quartiers ou encore jeunes des quartiers sensibles »*<sup>132</sup> Elles sont toutes des euphémismes (*une figure de style qui consiste à « rendre « supportable » l'expression d 'une idée qui, sans cela, serait désignée par un mot ou un tour considérés comme « inconvenients »*)<sup>133</sup>. (Il fait partie des figures d'atténuation). A vrai dire, le sens de ces noms ne reste pas à cette atténuation. Les Nubiens, à travers ces noms veulent suggérer toute une délinquance, toute une violence, toute une sauvagerie, toute une tension socio-ethnique. Néanmoins, le tabou est là pour les en empêcher, donc ils s'en tiennent à quartiers, à cités ou à sensible. Toutefois, les questions suivantes *« Une sensibilité particulière porte-t-elle au viol ? Lynche les homosexuels par délicatesse ? »*<sup>134</sup> ridiculisent cet euphémisme : les mots « viol, lynche » soulignent la gravité des actes des jeunes belges. Il ne s'agit plus d'une sensibilité, il est beaucoup plus que cela.

Ainsi, l'ironie est, ici, exprimée dans ces deux questions derrière lesquelles se trouve une évidence démolissant le fondement de la nomination. Ces deux questions ont pour signification : non, lyncher et violer ne relèvent pas de la sensibilité.

Il faut aussi noter que l'expression « jeunes de quartiers » est un pléonasme (*« un tour qui se caractérise par la présence de plusieurs mots contenant les mêmes informations »*).<sup>135</sup> D'ailleurs, un voyageur étranger s'interroge sur le but de cette redondance : *« Un jeune, par définition, habite un quartier, tout comme un vieux citoyen. Comment comprendre cette apparente tautologie ? »*<sup>136</sup> En fait, l'ajout de cette précision souligne une envie d'associer le jeunes à leurs actes, à leurs états, et à leur lieu d'habitation. Aussi, vols, agressions, insultes, dégradations se rattachent-elles aux quartiers et les quartiers à leur tour définissent les jeunes : *« il existe, dans des banlieues des villes nubiennes, voire dans certains quartiers des grandes villes, une petite délinquance à la fois diffuse et constante, faites de vols, d'agressions,*

---

<sup>132</sup> Op.cit page 17à18

<sup>133</sup> Patrick BACREY, Les figures de style, Belin, 1992 page 105

<sup>134</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit, page 18

<sup>135</sup> Patrick, BACREY Les figures de style op.cit, page 108

<sup>136</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit, page 17

*d'insultes, de dégradations diverses* »<sup>137</sup> Néanmoins, si le tabou nubien est encore à l'origine de cette appellation non appropriée, cette remarque et cette incompréhension du voyageur, la remet en question car elles démontrent son caractère ambiguë et inapproprié. Elles sont, donc, ironiques.

Par ailleurs, il est interdit de prononcer le mot « belge » vu qu'elle touche l'origine ethnique du « jeune ». Et la question d'« origine ethnique » fait partie du tabou républicain, le fait d'en parler peut être pris comme une envie de discriminer ou de blâmer une génération entière étant donné que ce ne sont pas tous les jeunes immigrés africains qui sont violents. Il s'agit d'une minorité. Par conséquent, ce tabou existe comme une loi tacite et en vigueur, en Nubie, il régit toute la vie en société, et les médias en sont ses premiers destinataires et puis la population nubienne. Elle reste sous son emprise et « *Ils (les journaux nubiens) disposent de toutes sortes de formules permettant de ne pas violer ce tabou et de ne pas stigmatiser toute une frange de la population* »,<sup>138</sup> « *il est d'ailleurs interdit de se livrer à des recherches sur l'origine ethnique des délinquants. Ce serait, en effet, du racisme (...)* »<sup>139</sup> Si la stigmatisation est la raison principale de la persistance de ce tabou, le racisme vient le renforcer. Comme on parle d'« origine ethnique », on peut facilement la rapprocher à la question de race. Par contre, cela n'est pas toujours évident.

Cependant, l'expression suivante vient compromettre cette conviction: « *certains sociologues, ennemis de la paix sociale, ont été chercher l'origine ethnique des jeunes impliqués dans la petite et la grande criminalité* »<sup>140</sup>. Cette affirmation semble dire, donc, qu'en tenant compte du tabou nubien, les sociologues ne doivent jamais publier certaines réalités pouvant perturber la paix sociale. Mais, seul un esprit étroit reste sous l'emprise de tel tabou. Cette évidence dégage une ironie consistant à soutenir un raisonnement pour mieux prouver son aberration. Il constitue, alors, une manière subtile de dénoncer ce tabou de l'immigration.

Deuxièmement, l'idéologie de victimisation consolide ce tabou nubien et les voyageurs sont toujours interpellés quand il s'agit de juger la conception même de ce

---

<sup>137</sup> Op.cit page 19

<sup>138</sup> Op.cit page 16

<sup>139</sup> Op.cit page 19

<sup>140</sup> Op.cit page 20

qu'est une victime en Nubie. Et ce sont les jeunes et la population belge qui demeurent les premiers détenteurs de ce mot. Toutefois, cette idéologie est qualifiée de « *subtilité logique* »<sup>141</sup> par le narrateur. Certes, c'est logique car on dit toujours « œil pour œil et dent pour dent », pourtant c'est le mobile de leur vengeance envers les nubiens qui n'est pas justifié. Normalement, si l'on analyse l'origine de la mort de ces deux jeunes dans la quatrième cataracte, ils ne sont pas du tout victime. La police n'accomplit que sa mission d'assurer la sécurité des citoyens. Cette victimisation n'est, alors, qu'un prétexte, d'où le mot « subtilité ».

En outre, cette idéologie de victimisation est raillée par la confirmation : « *On reconnaîtra la profonde originalité de cette vision de la douleur humaine (...) Il y a donc, pour les jeunes, des victimes que d'autres, dont la mort est plus révoltante que d'autres.* »<sup>142</sup> C'est une conclusion, cependant, c'est le seul sens que le narrateur peut donner à ce raisonnement. Le mot « originalité » a sens très ironique, accentué par l'adjectif « profonde ». C'est « la vision de la douleur humaine » chez les défenseurs de l'idéologie de victimisation que le narrateur considère si originale à cause de son illogisme. En effet, il affirme à partir de cette déduction que, pour les protecteurs de l'idéologie de victimisation, ces gens persécutés n'ont pas senti la douleur, et n'ont pas très souffert que ces deux jeunes. C'est pourquoi ces jeunes meurtriers restent encore des victimes.

Dans ce cas, c'est vraiment le mot « victime » qui a perdu son sens. Si elle est une « personne qui subit un préjudice »<sup>143</sup>, pour ces jeunes « assassiner, faire souffrir » n'ont rien à voir avec « le préjudice » quand ils en sont les responsables.

De surplus, le narrateur blâme encore ceux qui défendent aveuglement les jeunes. Ces gens grossissent les rangs des groupes antiracistes, des politiciens, des associations qui luttent pour les droits de ces immigrés belges, car ils sont vraiment convaincus que ces gens sont victimes des actes malfaisants des Nubiens: « *Les nubiens sont convaincus que leurs concitoyens d'origine belge sont victimes du racisme. Rares sont ceux qui ne partagent pas cette certitude* »<sup>144</sup>, « *Pour les nubiens qui pensent, c'est le geub, qui est l'autre et la société nubienne le rejette*

---

<sup>141</sup> Op.cit page 34

<sup>142</sup> Op.cit page 36

<sup>143</sup> *Dictionnaire universel*, Hachette Edicef, 1995

<sup>144</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit, page 50

*pour cette raison. Les Nubiens qui pensent en font grief à leur pays »<sup>145</sup>. Et « c'est cette domination compensatoire que beaucoup de Nubiens ont pris coutume d'appeler révolte contre la société nubienne. »<sup>146</sup>. En plus, « les intellectuels nubiens, la grande majorité des jeunes nubiens, les enseignants nubiens et dans l'ensemble toute la gauche nubienne sont antiracistes, féministes, laïques, ouverts aux différentes cultures et religion, opposés à l'exclusion ou à l'oppression des minorités sexuelles, ethniques ou religieuses. (...) Et les fascistes sont ceux qui veulent exclure de la société nubienne la population d'origine belge. »<sup>147</sup> L'ajout de la subordonnée relative « qui pensent » est plutôt péjoratif : ces nubiens, qui cherchent dans tous les comportements des nubiens de la haine envers les jeunes belges, en font trop, ils vont trop loin ou bien le contraire, ils ne réfléchissent pas assez pour ne pas voir que ce sont exactement les *geubs* eux-mêmes qui se prennent pour l'autre. C'est, donc, une ironie car le narrateur fait un compliment pour mieux dénigrer et rire de cette prise de position.*

Et puis, cette ironie se poursuit encore quand le narrateur avance la déduction « *c'est cette domination compensatoire que beaucoup de Nubiens ont pris coutume d'appeler révolte contre la société nubienne.* » Elle a pour but de ridiculiser ces gens. Si, pour eux, tous comportements démesurés signifient une « révolte » parce qu'ils servent à réparer quelques injustices ; pour le narrateur, ils ne sont que des répressions. Dans ce cas, la révolte n'est plus une correction. Elle devient à son tour une injustice. Ainsi, cela sous-entend que ces gens ne comprennent même pas le vrai sens du mot « révolte ».

Enfin, le voyageur conclut : « *Cela fait parti des curiosités nubiennes qui rendent ce pays si attachant et si exotique à la fois pour l'étranger en visite* »<sup>148</sup> Cette affirmation est une ironie, une antiphrase. En effet, les mots « profonde originalité » viennent amplifier suggère une façon de voir extraordinaire. Mais, ils qualifient cette manipulation déplacée de cette idéologie de victimisation, cette permissivité, ce laxisme excessif, cette incapacité à ébranler les tabous que le narrateur critique dans cette société nubienne. Et, l'utilisation des mots « légendaire » dénote une grandeur. Il définit, donc, la suprématie de cette idéologie, et les mots « curiosité »

---

<sup>145</sup> Op.cit page 83

<sup>146</sup> Op.cit page 89

<sup>147</sup> Op.cit page 100

<sup>148</sup> Op.cit page 32

« attachant » « exotique » à connotation positive soulignent cette envie de se moquer de cet art de vivre où le narrateur fait un éloge tout en dénigrant.

### *I-2-3-2- Les barbarismes des jeunes*

Les jeunes sont le problème de la société nubienne. Les deux groupes nominaux « agressivité et absence de civilité »<sup>149</sup> résument leur portrait moral qui s'ancre dans la volonté de se spécialiser dans les actes malsains en vue de faire régner les désordres. Toute leur attitude, en commençant par leur langage jusqu'à leurs faits et gestes, connotent la violence. Le voyageur Zoulou a eu même l'occasion d'en témoigner.

Concernant le langage des jeunes, il est constitué d'insultes, de mots crus : « *Les jeunes gens parlaient très fort, en se bousculant et s'invectivant en des termes d'une crudité qui horrifiait le pauvre commerçant zoulou, avec des roulements de r, des syllabes trainantes (...) les insultes semblaient un élément indispensable de leur mode d'échange verbal, portaient principalement d'une part sur leur mamans respectives, d'autres part sur leurs « races » On lui avait expliqué que les belges se subdivisaient en Flamands et Wallons.* »<sup>150</sup> Le fait de parler très fort dégage déjà une certaine agressivité et un manque de civilité surtout dans des lieux publics (dans le métro de Méroé), de plus, les mots « s'invectivant et horrifiait » à sens fort, signalent le degré plus haut de cette négativité. Quant au roulement de « r » et les « syllabes trainantes », ils sont des spécificités du langage geub (ou beur), il marque leur accent relâché et suggère leur goût de la liberté et de l'anormal.

En plus, le narrateur révèle une explication à ces petites querelles incessantes : « *L'un de ces cercles protecteurs est la bande de jeunes. La bande de jeune est une tribu paléolithique travaillée par la modernité. La modernité, qui a détruit la société traditionnelle, fait que la tribu n'a pas d'autre valeur que la tribu, et existe pour elle-même. En dehors de la tribu, il n'y a guère que des proies. Dans la tribu règne la compétition des mâles. On doit prouver sa virilité. Cela exige une agressivité dirigée à la fois contre l'extérieure et à l'intérieure de la tribu. Contre l'extérieur par une violence active. A l'intérieure, par une violence symbolique. Celle-ci se*

---

<sup>149</sup> Op.cit page 24

<sup>150</sup> Op.cit page 26

*manifeste par une permanente comédie de combat, qui peut prendre toute sorte de mode, de la grossièreté à l'ironie.* »<sup>151</sup> Ainsi, la raison de ces semblants petites disputes comme « parler fort », « s'invectivant » « se bousculant » reste la compétition permanente entre jeunes à l'intérieur de leur propre groupe. Ils vivent en bande et elle fonctionne comme des associations, où les membres sont tenus de respecter des règlements s'ils veulent encore en faire partie, et ceci dans le but de rendre possible cette vie en commun d'où le qualificatif « paléolithique » (une période appartenant à la préhistoire, et durant laquelle l'esprit communautaire triomphe afin de favoriser la chasse collective). Néanmoins, la virilité (« la compétition des mâles ») est leur idéal, il doit la prouver aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur entraînant ces multiples tours ignobles qu'ils se font tout en restant solidaires. Mais, par la modernité, la concurrence change la mentalité. Chacun dans ce groupe est animé par le sens du déficit de manière à ne pas rester sous l'emprise des autres. D'où les conflits internes. D'ailleurs, afin que les membres de la tribu puissent assurer sa survie, les jeunes sont perpétuellement obligés de signaler leur existence en se fondant sur la loi du plus fort, d'où la profusion de la violence « violence active » à l'extérieure vu qu'« en dehors de la tribu, il n'y a guère que des proies.» En tout, les jeunes sont corrompus par la crise de masculinité. Et c'est cette considération des autres comme des « proies » qui procure l'autorisation à ces jeunes de s'attaquer à tous les étrangers.

Et puis, le narrateur apporte encore plus d'éclaircissements à cet acharnement sur les autres, non membres de leur clan : *« Les jeunes (...), se réclament de cette barbarie, et s'intitulent eux-mêmes fièrement barbares (...) La barbarie commence lorsqu'on perd de vue la loi qui transcende toutes les autres, l'intérêt le plus général, c'est-à-dire l'humain. (...) Il s'agit, d'abord, d'une barbarie au sens corporel du terme : violence aveugle, inhumanité, cruauté. On attaque pour tuer. On jette des plaques de métal du haut des immeubles. On se met à trente pour massacrer sa victime. Une douzaine de gamins entre dix et treize ans harcèlent une vieille dans la rue, même pas pour l'argent mais pour le plaisir. On enlève des juifs et on les torture à mort. On torture aussi, à la lampe à souder, comme au joli temps de Gestapo, d'autres petits truands avec les quels on entre en conflit. Des balles volent ici et là, qui tuent des enfants. (...) On poignarde pour une cigarette refusée. On lynche des pères de*

---

<sup>151</sup> Op.cit page 76

*famille, des jeunes gens ou des hommes âgés, pour un reproche, pour un regard, pour rien. On lapide des bébés dans les bras de leur mère. Le feu remporte en général un grand succès : on brûle vives des adolescentes. On enflamme des handicapées. On carbonise les bus, avec passagers. (...) De telles cruautés atteignent parfois n'importe qui, celui qui commet la faute d'être là au mauvais moment. Mais le plus souvent, elles visent une cible bien particulière : l'autre. Qui est l'autre (...)? L'autre est celui qui n'est pas un mâle jeune, si possible d'origine belge, habitant le quartier. C'est dire que la définition de l'autre est très large. Mais celui qu'on torture ou qu'on tue a le mauvais goût d'incarner une altérité radicale. C'est son corps qui est répugnant : son corps de femme, son corps handicapé, son corps de juif, son corps d'homosexuel, son corps de vieux. Il n'a plus de conscience, il n'est plus humain. Il n'est plus qu'une chair obscène. De cette obscène, par laquelle il craint d'être contaminé, le jeune veut se nettoyer, et nettoyer le monde. D'où le succès du feu. Le feu purifie. »<sup>152</sup> D'abord, ces passages sont très importants car ils résument les actes dont les jeunes sont les auteurs. Depuis les petites manifestations de mécontentement jusqu'aux émeutes, depuis les petites agaceries jusqu'aux différentes formes d'assassinat, depuis le plaisir de voir l'autre souffrir jusqu'à l'hostilité. Les jeunes en ont fait une spécialité.*

En tout, à travers ces descriptions, le narrateur affirme que les jeunes sont des barbares, des fascistes et ils en sont fiers. Ces comportements entrent en contradiction avec l'idéologie de victimisation. Cette opposition dégage une ironie car le narrateur atteste que le sens du mot « victime » pour les jeunes se transforme en « bourreaux ». En effet, le narrateur rejette formellement cette cause bien fondée, ce n'est pas dans son état de victime qu'on élimine par la peur que le malheur de l'autre ne contamine. Ce n'est pas en se nommant victime qu'on a le droit de considérer l'autre comme une chair obscène, et comme n'est plus humain et qu'on devient inhumain envers lui. Ce n'est parce que l'autre a refusé de lui léguer ce qui lui appartient qu'on se met dans un état de victime et d'agir en conséquence. Ce sera tout simplement du piétinement du droit de l'autre et du vol. Ce n'est pas en se sentant sale quand on vient de violer une fille qu'on va la persécuter car on est victime de sa saleté. C'est tout simplement du viol et du génocide. La pure injustice c'est ce fait de tuer pour le plaisir, par indignation, pour un simple soupçon, et voire

---

<sup>152</sup> Op.cit page 77-78

« pour rien ». C'est sûrement une volonté de nuire. Dans ce cas, ils ne sont pas du tout des « victimes », car ils font préjudice à tout leur entourage, ils sont ainsi, les bourreaux.

Par ailleurs, tous les verbes tels que « tuer, massacrer, torture, volent, poignarde, lynche, lapide, brûle, enflamme, carbonise », ainsi que les adjectifs et les noms comme « barbares violence aveugle, inhumanité, cruauté » constituent le champ lexical du mot de ce mot « bourreau » et sont en contraste avec le mot « victime »; de plus, le narrateur s'avise même à comparer ces violences des jeunes à celles qui s'étaient produites lors de la « gestapo » (pendant laquelle l'élimination des juifs par tous les moyens les plus inhumains était menée par les nazis) afin de les accuser d'inhumains.

### *I-2-3-3- Le racisme des jeunes*

Le narrateur, de manière indirecte, qualifie les jeunes de racistes. Ils sont, d'abord, racistes entre eux. Ceci est montré à travers l'évocation du mot « race »<sup>153</sup> par le zoulou. Même s'il relève des mots tabous, les jeunes osent se montrer directement racistes sans avoir la moindre gêne, ils en profitent pour se dénigrer. Cela signifie qu'ils n'ont pas à s'en soucier, et ils s'en trouvent au dessus. En effet, l'insistance des jeunes à se nommer Flamands et Wallons met en évidence leur envie de souligner l'inégalité causée par division interethnique. Cela témoigne que malgré le fait qu'ils n'habitent pas leurs pays d'origine, ils portent l'empreinte de ce conflit ethnique.

Dans ce cas, l'ironie se situe dans l'opposition: les jeunes restent les plus racistes malgré le fait qu'ils luttent contre le racisme et le dénoncent.

D'ailleurs, cette ironie s'amplifie quand les jeunes grossissent les rangs des antisémites : « (...) *l'antisémitisme actif, virulent, vient des jeunes d'origine belge* »<sup>154</sup>. Il n'y a pire raciste que le fait de supplicier l'autre à cause de son origine ethnique. Le narrateur, dénonçant cette perpétuation de l'idéologie victimaire qui purifie les jeunes, raille en imaginant l'avis de certains nubien : « *Peut-on qualifier*

---

<sup>153</sup> Op.cit, page 26

<sup>154</sup> Op.cit page 55



*de tels actes antisémites ? Les Nubiens ne s'y décident pas »*<sup>155</sup>. « *C'est humain. On ne voit pas le rapport avec les processus habituels de l'antisémitisme.* »<sup>156</sup> Le narrateur veut encore démontrer la contradiction quand il met en parallèle la réalité et la conception des nubiens et des jeunes. Le mot « antisémitisme » consolide l'existence du racisme et souligne le caractère raciste des jeunes, pourtant, cette affirmation semble encore conclure le contraire. Le mot « racisme » a, alors, un sens particulier, quand un nubien prononce le mot belge, c'est du racisme, car il éveille la différence ethnique, par contre, quand un jeune belge hait un juif, les nubiens n'osent faire aucun recours à la question ethnique.

En outre, ils sont anti-Nubiens : « *Ils manifestaient bruyamment le plus grand mépris envers les Nubiens. A leurs yeux, les Nubiens étaient des bouffons et des clowns, et même des gros négros* »<sup>157</sup>. En qualifiant les nubiens de bouffons et de clowns, les belges ne leur confèrent aucune considération car ce portrait dégage une image ridicule. Par ailleurs, le fait de rabaisser quelqu'un avec sa couleur de la peau constitue une forme de racisme. Cela prouve encore plus que les jeunes belges sont les plus racistes.

Et le « *Zoulou n'y comprenait plus rien. On lui avait dit que les jeunes Belges étaient des nubiens comme les autres. Mais, alors, comment pouvaient-ils à ce point se haïr et se mépriser eux-mêmes ?* »<sup>158</sup> Le narrateur, en rapportant l'incompréhension du voyageur zoulou, met en scène deux points de vue contradictoires. Le pronom « on » remplace le Nubien autochtone représenté par le « *Nubien* »<sup>159</sup> qui a dit « *Baudouin n'est pas belge. Il est nubien comme moi* »<sup>160</sup>. Ainsi, les nubiens traitent les belges comme eux-mêmes, cependant, les belges les trouvent inférieurs et insignifiants. Et la question « *Mais, alors, comment pouvaient-ils à ce point se haïr et se mépriser eux-mêmes ?* » laisse comprendre qu'il n'y a pas de réciprocité de conception entre nubiens et jeunes belges et que les nubiens sont victimes du racisme des jeunes.

Pour conclure, la démonstration de l'existence de tous ces paradoxes met en exergue l'ironie.

---

<sup>155</sup> Op.cit page 54

<sup>156</sup> Op.cit page 55

<sup>157</sup> Op.cit page 27

<sup>158</sup> Op.cit page 27

<sup>159</sup> Op.cit page 25

<sup>160</sup> Op.cit page 25

### *I-2-3-4- Le repli identitaire des jeunes: signe de l' échec de leur intégration*

#### *I-2-3-4-1 L'appropriation d'un nom*

« (...) les jeunes Nubiens belges ont crée un mot pour se nommer eux-mêmes. Ils se sont appelés *geubs*. *Geubs* est une déformation de *Belge*. Cela veut dire *belge*. »<sup>161</sup> Dans la réalité, ce nom *geubs* est la version du nom que les jeunes maghrébins et africains ont choisi pour leur clan : les *beurs*. Ils ont à peu près la même assonance.

S'attribuer fièrement d'un nom relève d'une envie d'afficher une appartenance à une civilisation, à une culture, à une communauté, à un groupe quelconque. Les jeunes, méprisant fortement les nubiens, ne font aucun effort pour se conformer à la population nubienne pourtant c'est une condition sine qua non à leur intégration. Ils préfèrent construire eux-mêmes leur propre identité dans l'intention de rendre plus perpétuelle, plus concrète, et de consolider leur révolte. Ils expriment cette quête à travers leur coiffure, leur mode vestimentaire, leur musique. Mais, ils tiennent aussi à la fonder sur le « catholicisme » (l'islamisme) de leurs parents. Cela trace un repli identitaire. Et le Zoulou est chargé de constituer la description des jeunes afin que le narrateur puisse faire apparaître son expression.

#### *I-2-3-4-2- Le teint des jeunes belges*

Le Zoulou entre en contact avec les jeunes, ils « *se trouva assis à côté d'un groupe de jeune gens d'origine belge, (...) dans le métro de Méroé.* »<sup>162</sup>. Il commence son observation et expose ses constations. Dans un premier temps, il entame par son teint. La précision de leur couleur de la peau n'est pas si importante. Par contre, le narrateur y insiste pour mieux identifier les jeunes : « C'était même des caricatures des jeunes belges, grands, blonds, le teint pâle, un peu rougeaud ». Les belges sont, en réalité des africains, il faut ainsi, comprendre à travers cette description que les jeunes ont la peau sombre ou noire. L'adjectif « pâle » souligne la blancheur de leur peau suggérant le contraire. Les autres détails sont peu significatifs, les jeunes peuvent être petits ou grands, et peu importe la couleur de

---

<sup>161</sup> Op.cit page 22

<sup>162</sup> Op.cit page 26

leurs cheveux, ils peuvent être noirs, jaunes, blonds, toutefois, l'usage de l'adjectif qualificatif « rougeaud » n'est pas neutre. Le narrateur l'a choisi car il a la même formation que le mot «noiraud » : adjectif+ suffixe « aud », un suffixe péjoratif (noir ou rouge+aud). Ils ont, donc, un sens péjoratif d'autant plus que « noiraud » se cache derrière « rougeaud ». En réalité, « Noiraud » insiste sur le teint brun de la peau des jeunes africains (les jeunes belges). Ainsi, c'est une manière subtile de dénoncer directement le racisme des nubiens. Et, implicitement, le narrateur certifie l'existence du racisme en Nubie.

#### *I-2-3-4-3- L'uniformisation de la coiffure et de la vêtue*

En premier lieu, ces jeunes ont un modèle de coiffure propre à eux-mêmes : « tous étaient coiffés en brosse, avec une petite houpe devant »<sup>163</sup>. Cela marque l'envie de se différencier des autres jeunes belges, une manière de prouver une appartenance à une tribu et un moyen de revendiquer aux autres membres de la société belge et nubienne leur identité de jeune belge banlieusard.

Ensuite, « ils arborent l'uniforme à quoi on reconnaît le jeune de banlieue : des pantalons de golf, casquettes à carreaux, vestons cintrés et trop petits »<sup>164</sup>. Les mots « arborent » et « uniforme » mettent l'accent sur une pure volonté de se rattacher à un groupe, de faire valoir une identité.

Ainsi, cette coupe de cheveux particulière et cette mise déterminent l'appartenance sociale de ces jeunes.

#### *I-2-3-4-4- La bourrée*

Les jeunes adorent la musique : « Ils transportaient une radiocassette qui passait à fond des chansons d'Annie Cordy »<sup>165</sup>, sans se soucier des autres, même dans les lieux publics. Toutefois, cette attitude n'est pas vraiment de l'amour pour la musique, c'est une manière d'imposer à l'autre ses préférences, de le provoquer.

---

<sup>163</sup> Op.cit page 26

<sup>164</sup> Op.cit page 26

<sup>165</sup> Op.cit page 26

« Dans le domaine culturel, les banlieues sensibles nubiennes sont sensibles à la musique. Elle tient lieu de littérature, et tout le reste. La musique, elle-même, en dehors de quelques incursions du côté d'Adamo ou d'Annie Cordy, se résume à un unique genre : la bourrée »<sup>166</sup>. Et, le narrateur désigne par Adamo et Annie Cordy des chanteurs belges (maghrébin ou africain) promoteurs de la bourrée.

Historiquement, la bourrée « est une danse traditionnelle par couple. Originnaire de la France, elle apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>167</sup>. Et selon le narrateur, « Pénétrés de cultures françaises, les jeunes Belges lui ont emprunté la bourrée au début des années quatre-vingt »<sup>168</sup>. Bien que la bourrée soit originaire de la France, cette dernière n'est pas à prendre dans son sens réel, il s'agit ici d'un pays d'Afrique. La « bourrée » pourrait être, donc, un type de chanson traditionnelle de l'Afrique que les jeunes privilégient. C'est le retour aux sources.

En revanche, cette musique suggère et explique déjà tout : « Elle était devenue, en France la musique de damnés de la terre, des exclus : les auvergnats. A paris, au XIX<sup>e</sup> siècle, les Auvergnats formaient une population d'immigrés chassés de leurs montagnes par la misère. Leurs hautes terres ne parvenaient plus à nourrir des familles à la fécondité galopante. Ils ne parlaient qu'un patois incompréhensibles, que les vrais français appelaient ironiquement du charabia. On les employait aux besognes les plus dures, les plus rebutantes, porter le bois et le charbon, ramasser les ordures, les chiffons, les peaux et la ferraille. Ils formaient aussi le gros des bandes d'« apaches » qui répandaient la terreur dans les faubourgs de la capitale, du côté de la rue de Lappe ou de la Goutte-d'or. Ils y dépouillaient le bourgeois, n'hésitant pas au besoin à le poignarder »<sup>169</sup>. Cette historisation vient ironiser les jeunes. En effet, le narrateur à travers cet historique, confie que cette bourrée est une musique propre à la classe défavorisée qui peine à survivre, et qui se contente de prendre des solutions faciles pour y remédier : voler, et tuer. Elle évoque en quelque sorte le parcours de ces immigrés belges en Nubie, leur pauvreté, le genre de travail qui les occupe, le caractère qu'ils adoptent face à la misère. Néanmoins, ce ne sont

---

<sup>166</sup> Op.cit page 95

<sup>167</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bourr%C3%A9e>

<sup>168</sup> Pierre JOURDE, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, op.cit, page 95

<sup>169</sup> Op.cit, page 95

pas tous les belges qui ont cette mauvaise attitude, mais seulement ces « bandes » de jeunes.

Ainsi, l'ironie, consiste à préciser que même si cette fierté des jeunes s'enracine dans la vulgarité, ils s'obstinent à en faire une culture vivante pour exprimer leur identité: « *Ainsi les jeunes Belge se reconnaissent dans la bourrée, et la bourrée exprime ce qu'il est. (...) La banlieue, c'est la bourrée, et la bourrée c'est la banlieue. (...) La banlieue a la bourrée. De la culture vivante et rebelle. » (...) Ils y voient un recours à leurs échecs.* »<sup>170</sup> Un recours à leurs échecs parce que c'est la seule chose qu'ils peuvent gagner gratuitement, afin d'en faire une arme pour conquérir un honneur qu'ils n'ont jamais eu à leur possession devant ces nubiens.

### *I-2-3-4-5- Le catholicisme et les jeunes belges*

Les jeunes possèdent encore une autre particularité qui s'ancre dans le repli identitaire. Une de ces spécificités est le « catholicisme »<sup>171</sup>. « Catholicisme » ici veut dire « islamisme », l'ajout du suffixe « isme » au radical catholique est péjoratif. En suivant l'exposition du narrateur, le mot catholicisme renvoie aux mots fanatisme religieux. Et toutes les attitudes des Belges convergent sur cette excessivité, cette intransigeance aveugle. Les mots « prosélytisme »<sup>172</sup> « fétichisme »<sup>173</sup> prouvent ce débordement de comportements en matière de religion, de culture, ou de dogme.

Ce fanatisme religieux des jeunes va jusqu' en faire un « impérialisme culturel » en Nubie : « (...) les nubiens imposent sans se sourciller leurs valeurs de tolérance en autorisant les églises, (...) le prosélytisme chrétien fait partie des devoirs de cette religion, et est pratiqué sans complexe dans les banlieues Méroé. »<sup>174</sup> « De plus en plus ils se définissent comme catholiques, beaucoup n'hésitent pas à afficher leur mépris des Nubiens, qu'ils traitent volontiers de « sales mangeurs de moutons » sachant l'importance de cet animal dans les rites musulmans »<sup>175</sup> « (...) il est revanche impossible, en Nubie, d'ironiser aux dépens de Jésus-Christ, de la Vierge Marie ou des Saints. Le fait est d'ailleurs extrêmement rare. Dès qu'il se produit le

---

<sup>170</sup> Op.cit, page 96 à 97

<sup>171</sup> Op.cit, page 55

<sup>172</sup> Op.cit, page 57

<sup>173</sup> Op.cit, page 61

<sup>174</sup> Op.cit, page 57

<sup>175</sup> Op.cit, page 59

*blasphémateur est immanquablement accusé de racisme, de belgophobie, et toutes sortes d'associations lui font procès.»*<sup>176</sup> Les verbes « imposent », de même que les noms « prosélytisme, devoirs » amplifient cette idée d'impérialisme. Et cette dévalorisation excessive de la religion musulmane (catholique) leur semble tout à fait normale car ils ont la conviction que seule la religion catholique (musulmane) est universelle. Tous ces efforts à la préserver de tous reproches consistent à corroborer sa supériorité et à pérenniser sa domination.

En outre, « *les jeunes ne pratiquent pas tous le catholicisme, mais un grand nombre est imprégné des valeurs de cette religion. (...), beaucoup d'entre eux, depuis quelques années, reviennent aux traditions catholiques. (...)C'est une manière pour eux de se revendiquer une identité* »<sup>177</sup>. Selon ces passages, ce n'est pas par bigoterie ou par conviction spirituelle que les jeunes se considèrent adeptes de cette religion mais par ruse. La doctrine suivie par cette religion leur alloue une arme redoutable pour dominer ces nubien et pour demander une place à leur identité rejetée.

Ensuite, le narrateur en caricaturant, met la femme au même rang que des objets. En effet, les jeunes imprégnés d'un esprit fanatique, libertaire, et cultivés par la religion catholique et les tabous nubien, cherchent à concrétiser leur objet de vénération, alors, ils changent plus facilement de « *fétichisme* »<sup>178</sup>, (...) « *les vêtements de marque, voitures, bijoux, téléphones portables (...) y compris les femmes* »<sup>179</sup> sont devenus leurs nouveaux idoles. D'où, les viols, les assujettissements des femmes. Cela se voit même dans leur modèle et hiérarchie familiaux où les femmes se placent au plus bas de l'échelle familiale. C'est la raison pour laquelle les jeunes les sous-estiment. De plus, elles appartiennent aux hommes, et les jeunes en profitent afin d'assouvir leur désir sexuel, de faire respecter la loi, et de condamner si besoin est. Ils sont, ainsi, les gardiens de cette culture : « *Car les femmes font partie des biens de consommation. (...) Ainsi s'opère la synthèse parfaite de la société patriarcale dont hérite le jeune geub et de la société libérale au sein de laquelle il*

---

<sup>176</sup> Op.cit, page 57

<sup>177</sup> Op.cit, page 59

<sup>178</sup> Op.cit, page 61

<sup>179</sup> Op.cit, page 61

*naît : la possession de la femme tient à la fois l'acte de consommation, du statut social et de l'idéal religieux »<sup>180</sup>*

Et l'ironie revient quand le narrateur soutient que « *Depuis quelques lustres, les nubiens ont pris l'habitude de considérer toute transgression comme une manifestation divine. Dieu est le Grand insoumis. (...) le désir illimité est sa loi (...) Sa culture, sa religion lui suggèrent sa divinité de jeune mâle »<sup>181</sup>*. En effet, les mots « Dieu, Grand insoumis, illimité, divinité » signalent une grandeur et une puissance. Dans ces passages se trouvent, donc, soulignées des hyperboles qui cherchent à blâmer ces libertés sans loi, ce fanatisme religieux.

En plus, le narrateur met surtout le point sur l'éducation de ces jeunes belges. Les parents en sont les premiers coupables s'ils n'ont jamais connu et intériorisé ce sens de limite, de la règle, de l'effort jusqu'à leur adolescence. Ce sont eux-mêmes, la religion catholique, et la société nubienne incapable de les remettre sur la bonne voie qui leur ont accordé tant de liberté: « *les parents ont à cœur de ne pas importuner leurs enfants avec de contraintes, celle qui touchent notamment à la civilité, au respect des horaires et au travail scolaire. (...) on y adore les règles (...) mais on ne les applique pas. Aussi, un jeune peut-il traverser son enfance et son adolescence sans intégrer la moindre règle, ni même la notion de leur nécessité.* »<sup>182</sup> Et puis, l'introduction de deux expressions « on y adore les règles » et « mais on ne les applique pas » renforce une ironie. En fait, les jeunes sont bafoués étant donné que leurs comportements semblent antithétiques : ils se montrent strictes quant à l'application des lois dictées par la religion musulmane et la culture traditionnelle surtout celles qui régissent les femmes, pourtant ils s'estiment au dessus de la loi.

C'est pourquoi, le narrateur y voit une arrogance laïque : « *Comme le voyageur pourra le constater, cette arrogance laïque se manifeste sur toutes sortes de points* »<sup>183</sup> En effet, la Nubie (France) a toujours mis en avant la laïcité pour assurer la neutralité et l'égalité des citoyens, toutefois, elle se sent complètement incapable devant la montée de l'intégrisme des jeunes, la loi de laïcité ne sera jamais respectée. Elle reste une illusion que la Nubie n'aurait même pas dû envisager. En plus,

---

<sup>180</sup> Op.cit, page 61

<sup>181</sup> Op.cit, page 86-87

<sup>182</sup> Op.cit, page 91

<sup>183</sup> Op.cit, page 57

soutenus par du tabou nubien, les belges voient dans la loi de la laïcité une restriction à leur liberté de parler parce que cette religion fait partie des moyens d'expression de leur identité et de leur combat pour faire régner leur justice d'où « *le gouvernement Nubienne laisse prêcher les prêtres catholiques* »<sup>184</sup>. Cela confirme l'impuissance de la Nubie à militer contre la montée de cet impérialisme religieux que les jeunes s'efforcent d'introniser. Autrement dit, ce fanatisme religieux ne reflète en aucun cas cette image laïque qu'elle prétend toujours avoir. Et le voyageur ajoute encore que « *pour le voyageur étranger, il n'est pas toujours facile de distinguer les valeurs qui fondent la société nubienne* »<sup>185</sup>. Premièrement, elles s'annoncent si originales, deuxièmement, elles se fondent tantôt sur l'amour de la laïcité, tantôt sur la loi du catholicisme. Les voyageurs y restent perdus.

Au total, les voyageurs sont le centre de la narration. Le narrateur les a choisis nombreux pour avoir un regard extérieur, objectif et pluriel. Ils ne sont pas les narrateurs, mais ceux qui voient, qui observent et qui jugent. Et c'est la société nubienne qui est l'objet de l'observation et de l'analyse. Les voyageurs ne prennent guère la parole dans le roman surtout quand il s'agit de donner son impression, le narrateur se charge de l'imaginer et de l'interpréter. Ainsi, le narrateur reste celui qui voit tout et qui connaît bien ses personnages. C'est par l'intermédiaire des voyageurs que le narrateur a pu relever les différentes failles de la société nubienne. Il ne manque pas d'ironiser, de railler, de ridiculiser les nubiens, et les jeunes pour montrer l'absurdité de leurs actes, de leur technique d'intégration.

En faisant dégager les thèmes de dénonciation du narrateur sur cette immigration nubienne, nous avons pu faire sortir à partir des regards des voyageurs le fondement du problème : le problème l'intégration. Tous les camps sont concernés, et le narrateur a surtout mis le point sur la manière dont certains nubiens traitent cette difficulté. Le tabou nubien et l'idéologie de victimisation en sont les principaux objets de disqualification. Pour le narrateur, le succès de la délinquance et de la violence se fondent sur ces deux faiblesses. Par contre, il ne s'étend pas trop sur le racisme des Nubiens, les discriminations, il ne leur a réservé que quelques passages, de plus, à son avis, ce ne sont pas les vrais problèmes. Ainsi, son récit est conservé en grande partie aux jeunes. Il en fait des récits répétitifs aboutissant à la conclusion :

---

<sup>184</sup> Op.cit, page 62

<sup>185</sup> Op.cit, page 86



les attitudes des jeunes sont inqualifiables et les nubiens osent encore se mettre derrière eux pour les reconforter. De ce fait, l'ironie se place sur l'axe syntagmatique où les comportements sont jugés à travers ses effets.

Il y a encore maints points que le narrateur veut mettre en exergue sur cette immigration nubienne, toutefois, nous avons été limités au regard du voyageur. La prise en compte du parcours narratif du récit nous aidera à les faire sortir.

## II- Analyse narrative du roman

Faire l'analyse narrative du récit consiste à voir « *comment ces intérêts se manifestent sur le plan syntaxique (narratif)* »<sup>186</sup> après les avoir traités au niveau sémantique. Il importe de faire « *le rapport la base sémantique du texte et son parcours narratif* »<sup>187</sup> pour pouvoir mettre en évidence « *les rôles actantiels du récit* »<sup>188</sup> en définissant la fonction actantielle de chaque groupement antagoniste du récit en suivant un modèle actantiel. Selon Louis Hebert<sup>189</sup>, le modèle actantiel est constitué de six facettes ou actants, qui se regroupent autour d'un « *objet de quête ou non* ». Le sujet « *veut ou ne veut pas être conjoint à cet objet* »<sup>190</sup>. Il se trouve, donc, sur l'axe du vouloir. C'est le destinataire qui lui demande ou qui l'instigue à faire cette action, et puis le destinataire bénéficiera de la réalisation ou non de l'action, ils se situent ainsi sur l'axe du savoir, et ils sont à l'origine de la quête. Après, l'adjuvant a le pouvoir d'aider le sujet à accomplir sa tâche. Ainsi, il se place sur l'axe du pouvoir et puis, l'opposant sur le même rang que l'adjuvant, y nuit. Il se présente comme des obstacles empêchant l'exécution du rapprochement du sujet et de l'objet.

---

<sup>186</sup> Pierre ZIMA, *Manuel de la sociocritique*, Harmattan, 2000, page 122

<sup>187</sup> Idem

<sup>188</sup> Idem

<sup>189</sup> Louis HEBERT, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2007 (vu dans le site : louis\_hebert@uqar.qc.ca)

<sup>190</sup> Idem

## II-1 Refus de l'intégration : fondement des objets

Tout tourne autour de l'objet. Dans le roman, le principal objet est l'intégration si nous interprétons les passages « *A partir de la révolution industrielle du XIXe siècle, elle a absorbé de grandes vagues d'immigrants, surtout d'origine africaine (...) Cela a pris une génération, à peu près. Et puis, sont devenus des Nubiens comme les autres. Après le milieu du XXe siècle, les grands courants d'immigration sont venus d'Europe, notamment de Scandinavie et du Benelux. Des millions de belge sont arrivés en Nubie, (...) On pouvait espérer qu'avec la prospérité, l'éducation, les Nubiens de la deuxième génération accompliraient à leur tour leur ascension sociale. Cela ne s'est pas passé ainsi. Deux ou trois génération plus tard, l'intégration ne s'est toujours pas faite. On ne sait pas pourquoi. On l'attend. On l'annonce. Elle ne vient pas. A chaque nouvelle génération de jeunes belges, les Nubiens croient qu'elle se fera. Mais toujours rien.* »<sup>191</sup> On assiste, ici, à une mise en parallèle des périodes d'installation des différents immigrants venus en Nubie. D'abord, ceux qui sont d'origine africaine (européenne) et européenne (africaine). Ces vagues d'immigrants africains ont pu se conformer aux Nubiens, donc, « ils sont devenus des nubiens comme les autres ». Le fait de se confondre dans la population nubienne c'est-à-dire de s'assimiler est, alors, l'aboutissement de cette immigration. Quant aux immigrés européens surtout belges, après la succession de plusieurs générations, on attend encore l'accomplissement de leur ascension sociale. Le deuxième aboutissement de l'immigration est donc l'ascension sociale. Et après, le narrateur conclut par: « l'intégration ne s'est toujours pas faite ». Intégration a, ainsi, pour signification « assimilation » et « ascension sociale ». La tournure négative « ne s'est pas faite » et l'affirmation à sens négatif « on attend » soulignent un échec : les immigrés belges notamment de la deuxième génération mettent du temps à signer leur intégration, pourtant, les nubiens le souhaitent vraiment.

Cependant, ce problème d'intégration n'a fait naître que d'autres problèmes. Cet insuccès a donné naissance à deux autres objets à savoir la violence et le repli identitaire des jeunes belges.

---

<sup>191</sup> Op.cit page 13-14

D'abord la violence. Les obstacles ont réussi à faire barrage à l'obtention de cette intégration. Par conséquent, l'objet s'est changé en fonction des opposants. Cette réaction prend la forme de la révolte extériorisée soit par la douceur, soit par l'agressivité. C'est la deuxième option qui l'emporte, et elle se manifeste à travers les insultes, les injures, les menaces, les tortures, les émeutes: « (...) depuis le bruit tard le soir jusqu'au vol dans les supermarchés et aux incendies de voitures, en passant par les dégradations dans les immeubles, l'agitation et les bagarres dans les écoles, les insultes, les petits larcins occasionnels, les comportements agressifs. Ils expriment ainsi un juste mécontentement contre la société ».

Ensuite, le troisième objet est le repli identitaire. Il est le principal opposant de l'intégration car il signe son échec total. Et il renferme une envie de recourir à une remise en valeur d'une identité perdue et rejetée vu que le modèle identitaire imposé est le modèle nubien, et que son adoption mène à l'assimilation: « (...) beaucoup d'entrer eux, depuis quelques années, reviennent aux traditions catholiques. C'est une manière pour eux de se revendiquer une identité. »<sup>192</sup>

Ces deux derniers objets se regroupent, alors, pour constituer le refus de s'intégrer et d'appartenir à la société d'accueil.

Nous allons définir alors, les différents modèles actantiels en fonction de ces trois objets.

## II-2- La vraie quête: l'intégration

Comme nous l'avons déjà précisé, l'intégration est l'objet de départ. Autour de cet objet se trouve le sujet « jeunes belges », appelés à gagner leur intégration : « les Nubiens de la deuxième génération accompliraient à leur tour leur ascension sociale. » Les mots « à leur tour » suggèrent une action et « leur » souligne cette action qu'ils doivent eux-mêmes faire à leur compte. Néanmoins, le « vouloir » semble leur fait défaut. C'est le principal obstacle. « On pouvait se demander, au spectacle des écoles en flammes, si ceux qui les brûlaient ne refuseraient pas quelque intégration que ce soit(...) »<sup>193</sup> Les auteurs des « ces écoles en flammes » sont « les

---

<sup>192</sup> Op.cit page 58-59

<sup>193</sup> Op.cit page 31

jeunes belges », le narrateur attribue à cette action le refus à l'intégration. En conséquence, le destinataire « on » (« *On pouvait espérer qu'avec la prospérité, l'éducation, les Nubiens de la deuxième génération accompliraient à leur tour leur ascension sociale. (...) On l'attend (...) A chaque nouvelle génération de jeunes belges, les Nubiens croient qu'elle se fera* »<sup>194</sup>) « espère », « attend », « croit » que les jeunes belges fassent leur intégration. Le « on » ou les « Nubiens » sont alors les premiers destinataires de l'accomplissement de cette mission, si les jeunes se conforment aux Nubiens, c'est pour le compte de ces derniers. Et puis les jeunes belges en sont également bénéficiaires, sans être conscients de ce privilège qu'ils peuvent obtenir s'ils arrivent à sortir de la pauvreté et à s'accorder avec la population autochtone au lieu de s'opiniâtrer à contrer l'intégration. Donc, les jeunes sont les destinataires inconscients.

Tous les auxiliaires ou les adjuvants sont réunis pour leur tendre la main : en premier lieu, certains Nubiens « *qui voudraient le voir s'assimiler, qui le soutiennent, qui se préoccupent de ses problèmes* »<sup>195</sup> (le pronom « le » remplace « le jeune »). Ils sont prêts à le recevoir et à l'aider à s'intégrer dans la population nubienne. En second lieu, le tabou nubien, qui pour certains nubiens, protège les jeunes belges contre le phénomène du racisme et presque tous les nubiens s'y assujettissent. Ils manifestent cette envie de ne plus se livrer à la discrimination raciale d'où la naissance des associations antiracistes : « *Que la chasse au Belge, qui se pratiquait autrefois, est devenu rarissime. Que les écoles nubiennes rassemblent des enfants de toutes origines. Que la jeunesse s'est mobilisée naguère dans une campagne antiraciste intitulée « touche pas à mon belge »* »<sup>196</sup> En troisième lieu, se trouve l'éducation et la prospérité : « *On pouvait espérer qu'avec la prospérité, l'éducation, les Nubiens de la deuxième génération accompliraient à leur tour leur ascension sociale* »<sup>197</sup>. « On » est sûr que l'éducation et la prospérité sont des moyens suffisants pour l'intégration. Et en général, ce sont les nubiens qui les leur procurent en les laissant fréquenter l'école, et en leur accordent l'occasion de jouir de la richesse de leur pays.

Pourtant, les opposants sont beaucoup plus significatifs que ces adjuvants, ce qui explique le non aboutissement à l'intégration et la déviation de cette vraie quête en

---

<sup>194</sup> Op.cit page14

<sup>195</sup> Op.cit page 30

<sup>196</sup> Op.cit page 51-52

<sup>197</sup> Op.cit page 14

violence et en repli identitaire. Nous l'avons déjà souligné précédemment, le refus de l'intégration est son principal adversaire. Et tous ceux qui suivent en sont ses résultats: la manifestation de l'indignation, les révoltes, les délinquances, les barbarismes, les violences, les émeutes, l'auto-exclusion, le repli identitaire. Toutefois, il faut mentionner que certains nubiens ont une part de responsabilité dans cette inacceptation : le racisme. Le narrateur, même s'il ne l'a pas montré directement et concrètement, l'a dénoncé (dans la description des jeunes belges). Cela prouve qu'il existe toujours. La discrimination dans la recherche d'un emploi ou d'un appartement amplifiée par le « *système scolaire qui ne prend pas assez en compte de sa différence* »<sup>198</sup> causant en partie leur difficulté à s'insérer dans la société nubienne. Néanmoins, tout cela n'est que secondaire. Ce refus se présente surtout à travers le racisme des jeunes, et leur mépris pour les Nubiens : « *certains nubiens affichent même un franc mépris pour tous ce qui symbolisent la Nubie.* »<sup>199</sup> Et puis, « *trop occupés à se révolter contre l'injustice sociale, ils n'ont rien fait à l'école. Le système scolaire les abandonne sans qualification, disposant de trois cents vocabulaire, dont deux cents obscénités, sachant à peine lire et écrire* »<sup>200</sup> Ainsi, ces passages font référence à la prédominance des mots crus dans le langage des jeunes, et montrent que ces jeunes n'ont aucune maîtrise de la langue du pays dans lequel ils vivent depuis leur enfance. Cela entraîne certainement leur échec scolaire et atteste leur refus d'appartenir à la société nubienne. Ceci étant, l'éducation échoue et l'échec scolaire induit à l'échec social et économique : « *il appartient aux classes les moins favorisées* »<sup>201</sup> Et les chefs d'entreprise, par peur d'avoir à contrôler les jeunes refusent de les embaucher ainsi que les propriétaires des habitats qui n'acceptent les héberger.

---

<sup>198</sup> Op.cit page 18

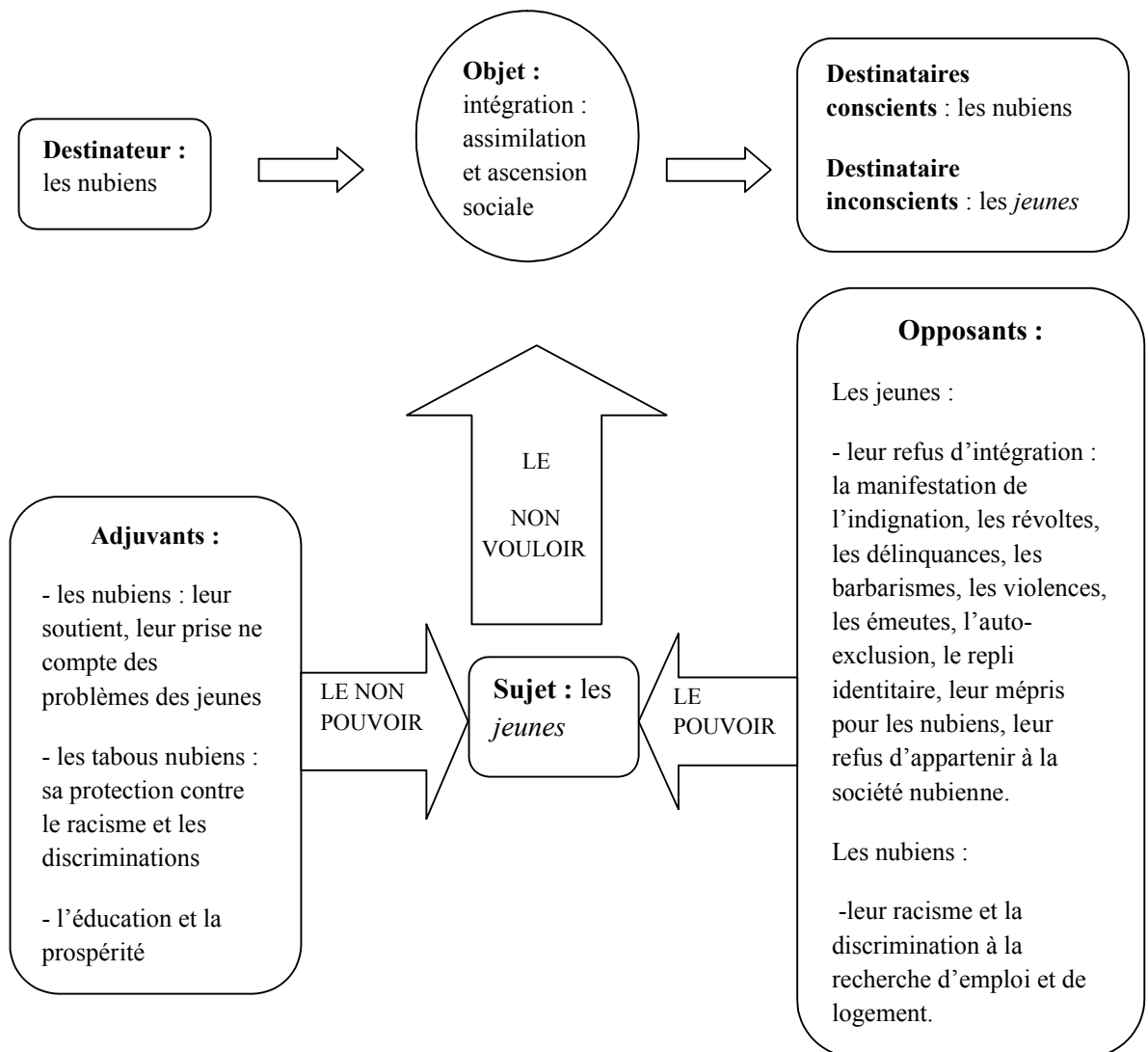
<sup>199</sup> Op.cit page 46

<sup>200</sup> Op.cit page 103

<sup>201</sup> Op.cit page 88

Récapitulons ce premier modèle actantiel par un schéma

**Schéma 1 : objet intégration**



Les opposants sont si importants que le non intégration devient l'objet soutenu par le non vouloir du sujet. Ce qui nous offre un deuxième modèle actantiel se situant autour de la violence.

### II-3- Déviation de la vraie quête en violence

L'objet est la violence. La révolte, le mécontentement contre les injustices sociales incitent les jeunes à vivre dans la violence : *«Ils expriment ainsi, un juste mécontentement contre la société»*<sup>202</sup> (...) *les jeunes issus de l'immigration se sentaient exclus et que cette souffrance expliquait leur comportement»*<sup>203</sup> *« Cette victimisation a été la cause directe des émeutes »*<sup>204</sup> Ainsi, la sensation des injustices sociales, le sentiment d'exclusion et de victimisation sont les mobiles des ces attitudes des jeunes. Dans ce cas, ils sont les destinateurs de la violence et les jeunes restent le sujet. Et, les nubien en deviennent les victimes, mais non pas les bénéficiaires. Ce qui signifie que les jeunes en sont les destinataires étant donné que cette violence est la concrétisation de leur revanche et la réparation de ces injustices.

Après, les adjuvants en sont beaucoup : premièrement les nubien, avec leur tabou, qui fait obstacle aux blâmes et aux punitions des jeunes: *« (...) le plus important est de respecter les tabous nubien (...) Si une douzaine de grands blonds à teint rouge lui vole son portefeuille, sa veste et le moleste un peu pour s'amuser, il doit savoir qu'il a été pris à partie par des jeunes, (ou s'il veut raffiner, des jeunes en difficulté)*<sup>205</sup>. Le narrateur ridiculise cette façon d'agir, il fait entrer en contradiction les mots « pour s'amuser » et « jeunes en difficulté » : pour le tabou nubien, les jeunes en difficulté ont le droit de s'amuser en volant et en agressant quelqu'un. En outre, le narrateur déplore encore le caractère de la Nubie qui *« se comporte comme une mère faible et permissive qui tolère l'inconduite et les écarts de langage de son fils»*<sup>206</sup>. Toute la société entière est représentée par cette mère : la justice, les policiers, l'Etat, les nubien qui sont impuissants devant la montée de la violence et ainsi, participent à la mise en place *« d'un mode dépourvu de contrainte »*<sup>207</sup> où *« les bandes de jeunes qui s'adonnent à la petite délinquance n'ont plus la moindre notion du droit et de l'interdit »*<sup>208</sup>. Ils refusent, donc, totalement tout ce qui pourrait mettre un frein à leur entreprise. Là, c'est exactement le sens de loi, et du respect des droits de l'autre que les jeunes n'ont pas assimilés. Deuxièmement, l'idéologie de

---

<sup>202</sup> Op.cit page 23

<sup>203</sup> Op.cit page 28

<sup>204</sup> Op.cit page 32

<sup>205</sup> Op.cit page 24

<sup>206</sup> Op.cit page 94

<sup>207</sup> Op.cit page 94

<sup>208</sup> Op.cit page 80

victimisation, aussi bien les jeunes, les nubien, que les populations belges adorent considérer les jeunes comme des victimes, et ce sentiment d'être victime éprouvé par leurs compatriotes encourage les jeunes à y trouver une excuse à leur violence : « *Les jeunes l'ont d'ailleurs parfaitement compris, qui se réclament de ce statut de victime pour opposer légitimement à toute espèce de l'autorité* »<sup>209</sup>. Troisièmement, les réconforts des bandes, des familles, et de la population belge, ôtent chez les jeunes tout sens de l'humanité : « *ses amis et parents lorsqu'on l'envoie quelques années en prison se rendent au procès pour crier à l'injustice et injurier les juges. Pourquoi éprouverait-il du remords* » et enfin, les émeutes peuvent aussi se joindre à cette solidarité entre bandes et familles visant toujours à défendre les jeunes, nonobstant, leur faute, et ils en profitent pour s'opposer aux autorités parce qu'ils ont tout un régiment derrière eux pour les justifier et lutter pour leur cause, par conséquent, « *s'il a un accident en prenant la fuite ou en fonçant sur un barrage de police, et qu'il se tu, les émeutes éclatent rituellement* »<sup>210</sup>.

Néanmoins, les opposants existent, toutefois, ils ne sont pas assez importants pour mettre fin à cette violence. Primo, les exclusions: « *On préfère mettre les belges ensemble pour qu'ils se détruisent entre eux par l'intermédiaire de leurs jeunes* »<sup>211</sup>. Cette exclusion est le résultat de la désapprobation de ces agressivités, le « on » fatigué des petites et grandes délinquances, évitent tout contact avec les jeunes. Secundo, les blâmes et les reproches: « *Ils font preuve d'une regrettable incompréhension envers le jeune* »<sup>212</sup> Le pronom « ils » remplacent certains habitants des banlieues nubien, qui ne soutiennent pas les jeunes et qui se sentent victimes de leurs mauvais caractères. Et le nom « incompréhension » sous-entend un mécontentement. De ce fait, ils n'approuvent pas du tout l'idéologie de victimisation. Et puis, ces derniers ont, également, l'habitude d'importuner les étudiants et les lycéens lors de leur défilé annuel mais, « *ce déroulement, toutefois se heurte à l'incompréhension des étudiants et des lycéens qui ne voient pas pour quelles raisons ils jouent le rôle de victime* »<sup>213</sup> Ici, c'est le sens que prend ce mot victime que ces lycéens et étudiants n'appréhendent pas. Sont-ils véritablement des victimes quand

---

<sup>209</sup> Op.cit page 19

<sup>210</sup> Op.cit page 33

<sup>211</sup> Op.cit page 43

<sup>212</sup> Op.cit page 23

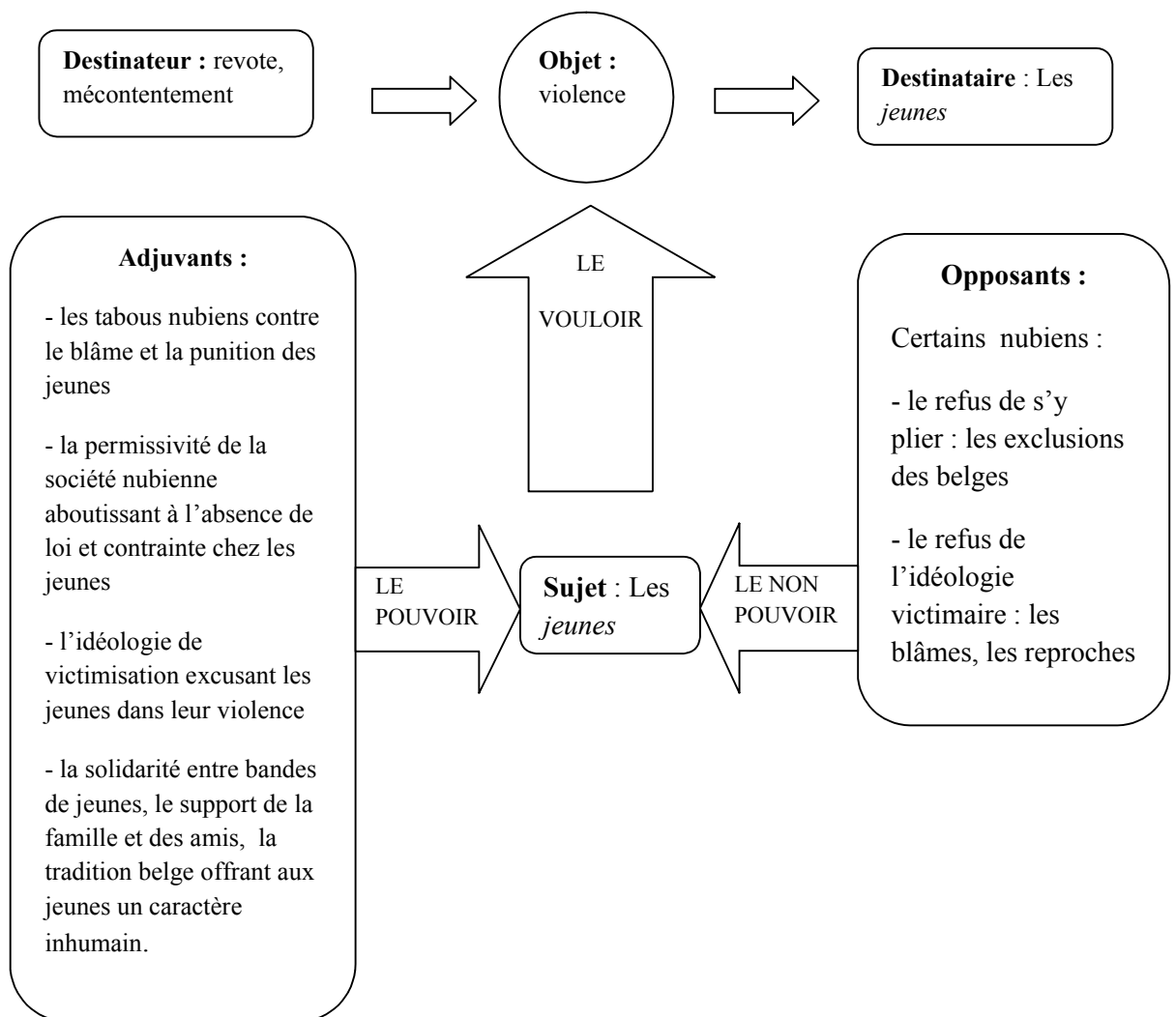
<sup>213</sup> Op.cit page 45



ils se mettent à les importuner soudainement dans leur marche pacifique et même à les tabasser sans raison ? Ainsi, ce ne sont pas seulement les Nubiens qui ne se rallient pas à cette idée de victimisation, et qui contestent ces tyrannies, mais, les belges les sont également, pourtant ils ne l'expriment pas directement car leurs adversaires sont encore plus puissants.

Nous allons encore reprendre ce deuxième modèle actantiel à l'aide d'un schéma afin de mettre en évidence les différentes fonctions actantielles.

**Schéma 2 : objet violence**



## II-4- Déviation également de la quête initiale en repli identitaire

La troisième quête se trouve au même rang que la seconde. Elles ont pris leur origine dans l'échec de la première quête qui est l'intégration. La puissance des opposants durant l'atteinte de cette dernière incitent les jeunes à chercher refuge dans la violence et dans le repli identitaire. De ce fait, ces deux derniers « objets » présentent à peu près le même modèle actantiel. Ils ont le même « sujet ». Ce sont toujours les jeunes qui ont trouvé cette idée de brutalité pour exprimer leur insatisfaction et de s'enfermer sur eux-mêmes pour regagner leur identité.

Ainsi, l'objet autour duquel tous les actants se rassemblent, est le repli identitaire où les jeunes estiment que « *c'est une manière pour eux de se revendiquer une identité* »<sup>214</sup>. Pour eux, le sens du mot intégration change seulement en la vénération de la différence. Les jeunes animés par cette envie de revendiquer une identité conçue toujours comme rejetée se fixent comme objectif de revaloriser la culture de leur parent. Elle constitue, ainsi, le destinataire de cet objet. Et le destinataire reste les « jeunes » vu qu'ils vont à la quête d'une nouvelle personnalité en défendant « *son territoire, sa bande, sa couleur de peau, sa musique, ses petits frères, sa sœur* »<sup>215</sup> qui justifient leur existence et leur ethnie dans ce vaste monde peuplé de nubiens.

Plusieurs sont ceux qui aident les jeunes à atteindre leur objet. Au premier rang se trouve le tabou nubien qui leur procure la pleine liberté de vivre leur propre culture dans leur communauté, et de mettre en relief leur ethnie étant donné que ni les nubiens, ni le gouvernement en place ne se permettent de critiquer, ou de se lever pour y faire obstacle car sinon ils stigmatisent. Par conséquent, la Nubie se montre toujours indulgente devant la montée de l'intégrisme religieux même si ceci est contre la loi de la laïcité: « *les Nubiens imposent sans se sourciller leurs valeurs de tolérance en autorisant les églises* »<sup>216</sup>. D'où le succès du catholicisme (l'islamisme) soutenu par « *leur refus d'accepter la laïcité* »<sup>217</sup>. Enfin, le rejet de la Nubie et la haine qu'ont ces jeunes pour les nubiens les soutiennent dans ce repli.

Les opposants se font rares, seuls certains Nubiens, conscients du danger de ce développement du sentiment religieux qui « *s'inquiètent de cette montée du*

---

<sup>214</sup> Op.cit page 59

<sup>215</sup> Op.cit page 84

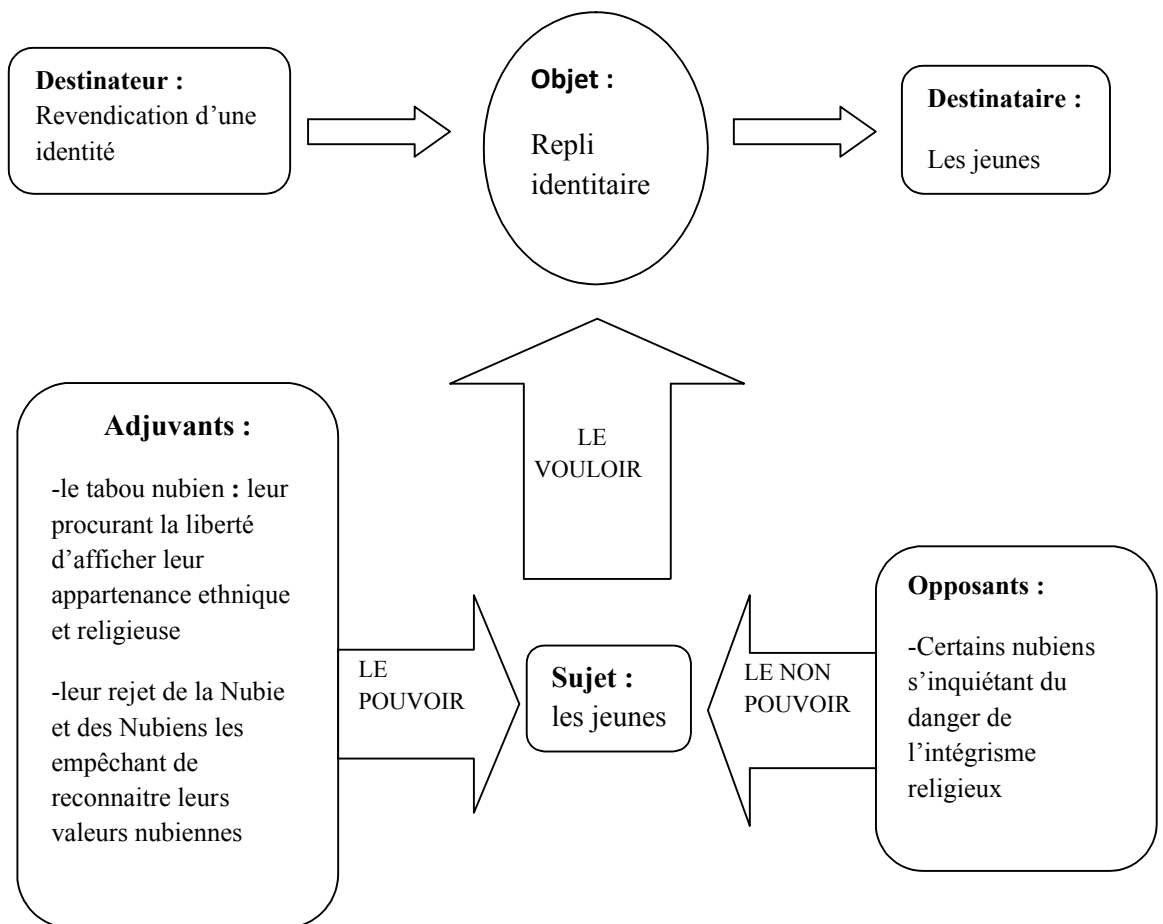
<sup>216</sup> Op.cit page 57

<sup>217</sup> Op.cit page 49

*christianisme le plus rigoriste*»<sup>218</sup>. En réalité, ils se réfèrent aux autres pays très catholiques où le fanatisme religieux conduit aux actes inhumains. Cela contribue pleinement à sa diabolisation et développe la peur de ceux qui ne connaissent pas ses fondements. Cela peut constituer un obstacle à l'essor du repli identitaire des jeunes car des nubiens restent si méfiants.

Représentons à l'aide d'un schéma ce dernier modèle actantiel comme nous avons procédé antérieurement.

**Schéma 3 : objet repli identitaire**



<sup>218</sup> Op.cit page 60

En guise de conclusion, l'analyse de ce niveau narratif du récit nous a permis de déceler distinctement les différents actants du récit avec leur fonction respective et leur interaction. En fait, si le narrateur a désiré de consacrer son inspiration sur une quelconque société, c'est qu'elle mérite une certaine intention. Soit, le narrateur a des points à remettre en question, ou encore à critiquer sur la manière dont toutes les classes sociales entretiennent des relations entre elles, ou sur la façon dont les représentants de l'Etat gèrent et manipulent le pouvoir. Soit, il se charge de faire connaître cette société, ses traditions, ses cultures, ses valeurs qu'il estime précieuses. De ce fait, dans le premier cas, il met en scène différents groupes entrant en conflits, dans l'autre cas, c'est la beauté de cette culture qu'il offre à goûter. Le présent roman de Pierre JOURDE souligne un problème crucial : le problème d'intégration des jeunes belges dans la société nubienne ainsi que ses conséquences sur la vie quotidienne de la population nubienne. Aussi, le récit suit-il un schéma narratif bien précis pour éclaircir le fondement de ce problème et pour désigner tous les groupes qui prennent acte. C'est pourquoi il est important de se concentrer sur le schéma actantiel adopté par le narrateur pour son récit.

Si nous effectuons la comparaison de trois modèles actantiels, nous pourrions constater que tout est joué pour atteindre les deux derniers objets : la violence et le repli identitaire. Les opposants n'y sont pas très imposants pour faire obstacle au succès de la violence et le repli identitaire dans ce récit. On a perdu de vue ce que doit être la vraie quête de ces jeunes, ce sont plutôt les manifestations de son échec qui prennent place. Ainsi, l'ironie, à travers ce parcours narratif, consiste à prouver que dans ce processus d'intégration des jeunes belges, tous les actants se trompent d'objets.

## CONCLUSION PARTIELLE

La deuxième partie de ce travail de recherche est destinée entièrement à l'analyse de notre corpus en mettant en parallèle son contenu et la réalité afin de révéler la société décrite. Le roman de Pierre Jourde s'intitulant « Carnets du voyageur zoulou dans les banlieues en feu » emprunte des événements réels de la vie des banlieusards. Dans l'intention les divulguer, le narrateur a adopté un procédé particulier, il a mélangé le réel avec la fiction. Ceci n'est pas le fruit du hasard, il est réalisé en suivant l'ironie paradigmatique. De là naît l'ironie dans laquelle l'antiphrase prévaut suivie des autres figures rhétoriques : hyperbole, anaphore, chiasme, euphémisme, pléonasme. Cette ironie consiste soit à mener une permutation entre les lieux et les faits, soit à ridiculiser, à blâmer, à conscientiser les nubien, les jeunes, et les belges. Et c'est en scrutant l'organisation du récit que nous sommes arrivés à découvrir le vrai cadre spatio-temporel de ces événements réels des banlieues. Ainsi, nous pouvons affirmer que dans ce roman, il s'agit des problèmes de l'immigration en France où les « jeunes belges » ou les jeunes africains de la deuxième génération fils d'immigrés ne parviennent pas à s'intégrer dans la société nubienne (la société française). Les voyageurs tantôt nubien (français), tantôt étrangers et africains (européens) exposent un regard plus objectif et fidèle de la réalité avec leur témoignage et leur disqualification. Le tabou nubien (le tabou de l'immigration française), l'idéologie de victimisation des nubien, et puis les sauvageries ainsi que le repli identitaire des jeunes sont les principaux sujets de dénonciation des voyageurs. Ces résultats émanent de l'étude des structures sémantiques et lexicales du récit qui absorbent les visions du monde des membres de la société. Enfin, l'analyse de la structure narrative met en évidence les objets à gagner (intégration, violence, repli identitaire) où les jeunes demeurent le sujet « jeunes » désirant ou devant partir à la quête de ces objets. Et tous les autres personnages (les belges, les nubien) et faits (le tabou nubien, l'idéologie de victimisation, les violences des jeunes, leur repli identitaire...) constituent à la fois tantôt les adjuvants, tantôt les opposants aux sujets jeunes selon les objets à remporter. Dans ce cas, l'ironie est devenue syntagmatique.

## CONCLUSION GENERALE

En somme, notre travail s'est focalisé sur l'analyse d'un roman qui enferme dans son contenu une réalité sociale. Ainsi, et la sociocritique, nous a donnée les outils nécessaires pour dégager cette réalité dans cette œuvre littéraire. Donc, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : la société française se trouve peinte dans le roman de Pierre JOURDE intitulé *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*. L'auteur a choisi de décrire un phénomène bien particulier de cette société. L'immigration, un fait qui nourrit surtout ces dernières années des dissensions pour devenir un sérieux problème social, a attiré l'attention de l'auteur. En réalité, le conflit est déclenché par la différence culturelle trop apparente. L'histoire de l'immigration en France nous informe que les autres migrants européens et asiatiques n'ont pas causé beaucoup de dégâts durant leur insertion dans la société française. Le problème reste, alors, au niveau de l'intégration des immigrants africains, surtout maghrébins. Plusieurs explications y sont avancées. Tout n'est que séquelle de la colonisation et des guerres mondiales. Les fils d'immigrés, en souvenir de la culture coloniale, repousse celle de leur pays d'accueil. L'omniprésence du racisme vient encore solidifier la haine qu'ont ces immigrants de la deuxième et de la troisième génération à l'égard de ces français de souche alimentant des violences. Par contre, l'adoption de la nouvelle culture est la condition principale de l'intégration de ces nouveaux membres de société. De plus, les immigrants de la première génération n'ont pu accomplir ni ce premier devoir, ni la transmission totale de la culture originelle à leurs descendants de sorte que ces derniers restent dépourvus d'une identité.

Pierre JOURDE, conscient de la complexité de cette immigration en France, entreprend, dans son œuvre, des analyses en interprétant les événements qui s'y rapportent. De ce fait, il en profite pour culpabiliser les responsables de cet échec d'intégration. Toutefois, mêmes s'il agit des critiques, il le fait avec astuce, ainsi, il adopte les procédés ironiques. Cette ironie a une double fins. D'abord, l'auteur a décidé de faire la permutation de rapports, durant laquelle tout ce qui est de la France devient de la Nubie, et logiquement les africains prennent la place des européens et les jeunes maghrébins sont mis à la place des « jeunes » ou « jeunes belges ». Et, la Nubie porte l'identité de la France. C'est à l'aide de cette inversion de rôles que l'auteur peut parler de la lâcheté, de l'intolérance excessive des français, de la

défense aveugle des jeunes de la part de certains politiciens et associations antiracistes, du racisme des blancs et surtout il met le point sur les fils d'immigrés qui se proclament victimes du racisme, de la stigmatisation, des injustices sociales, de l'exclusion et qui se réfugient dans la violence et dans le repli identitaire favorisant leur non admission dans cette société.

Si nous comparons la réalité et le contenu du roman, nous avons deux conceptions différentes. Si notre documentation a souligné que tout a pris son origine dans l'omniprésence du racisme et dans l'incapacité des français à favoriser l'intégration des immigrants africains, l'auteur affirme le contraire : les français effectuent maints efforts à les considérer comme leur égal, néanmoins, ce sont eux qui refusent totalement cette intégration, et tout se fonde sur leur religion et sur leur repli identitaire. Sont-ils, ainsi, victimes ou bourreaux? Il est difficile d'y répondre. Cela dépend du sens que chacun peut donner à la réalité. De plus, si l'on se penche sur leur violence et leur délinquance, ils ne seront jamais victimes. Néanmoins, notre hypothèse se trouve validée, l'auteur, malgré son identité, s'efforce d'être objectif, en empruntant les regards des voyageurs. En plus, il a essayé de ne pas défendre aucun camp car tout le monde est critiqué.

Enfin, en faisant le bilan de notre étude, nous pouvons déduire que l'intégration d'un nouveau venu dans une société nécessite une entraide et une compréhension mutuelle. En effet, l'étranger ne deviendrait jamais comme les natifs si ces derniers ne leur indiquent comment y parvenir. En plus, la diversité culturelle ne doit pas être prise comme un obstacle à la cohabitation, au contraire, elle sera plus bénéfique si elle contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel.

Ainsi, quant à l'éducation, l'école est une petite société où les membres (élèves, enseignants, personnels) sont issus de familles différentes. Ils ne partagent pas, donc, forcément le même mode de vie, et logiquement la différence est incontournable. Cela engendre, parfois, des violences scolaires, toutefois, ce n'est pas le cas de tous les établissements scolaires. Il existe, donc, des solutions que les responsables de l'éducation (les parents, les enseignants, les membres administratifs) doivent découvrir.

**LISTE DES TABLEAUX  
ET DES SCHEMAS**



## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Rapprochement d'évènements..... page 51

## **LISTE DES SCHEMAS**

Schéma 1 : Objet intégration.....page 85

Schéma 2 : objet violence.....page 88

Schéma 3 : Objet repli identitaire.....page 90

**BIBLIOGRAPHIE  
ET WEBOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGE DU CORPUS

JOURDE Pierre, *Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu*, Editions Gallimard, 2007, 107pages

### DICTIONNAIRES

-Dictionnaire universel, Hachette Edicef, 1995

-Le petit Larousse illustré, édition illustrée, 2001

-Dictionnaire Hachette Encyclopédique, édition illustrée, 2001

### OUVRAGES SPECIFIQUES

-DEWITTE Philippe *L'immigration et l'intégration, l'état de savoirs*, La Découverte et Syros, paris 1999

-GASTAUD Yvan, *L'immigration et l'opinion en France sous la V<sup>e</sup> République*, Edition du Seuil, Avril 2000

-GENETTE Gérard, *Figures II*, édition seuil, 1969

-HAMON Philippe, *L'ironie littéraire : Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette supérieur, 1996

-HAMON Philippe, *Texte et idéologie*, Presse universitaire de France, 1984

-MONTANDON Alain, *L'ironie d'aujourd'hui : lecture d'un discours oblique*, collections littéraires, Presse Universitaire Blaise Pascal - Clermont Ferrand, 2006 ([http://books.google.mg/books?id=ckr2jRK\\_Y1kC&lpg](http://books.google.mg/books?id=ckr2jRK_Y1kC&lpg))

### OUVRAGES GENERAUX

-ASSELAH RAHAL Safia, *Plurilinguisme et migration*. L'Harmattan, 2004

-BACREY Patrick, *Les figures de style*, Belin, 1992

-BEGAG, AZOUZ. *L'Intégration*. Paris, Le Cavalier bleu, mars 2003

-DURKHEIME., *Education et sociologie*, PUF, Paris, 1980 vu dans le site <http://www.petitsmatins.org/IMG/pdf/Durkheim.pdf>

-HEBERT Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2007 (vu dans le site : [louis\\_hebert@uqar.qc.ca](mailto:louis_hebert@uqar.qc.ca))

-MITTERAND Henri, *Le discours du roman*, PUF écriture, 1980

-MOREAU Marie Louise, *Sociolinguistique. Concepts de base*. Mardaga, éditeur, Hayen 11, 1997

-RULLIER François, *Approche du roman*, Hachette supérieur, 2001

## WEBOGRAPHIE

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe.htm> consulté le 26/08/11

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/nubie/> consulté le 12/10/10

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Nil>, consulté le 12/10/10

[http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes\\_de\\_2005\\_dans\\_les\\_banlieues\\_fran%C3%A7aises](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2005_dans_les_banlieues_fran%C3%A7aises), consulté le 12/10/10

<http://www.icl-fi.org/print/english/spc/158/jeune.html>, consulté le 19/12/10

[http://www.flandre.be/servlet/Satellite?c=Page&cid=1166590837484&context=1166590833692--FR&p=1166590837082&pagename=flanders\\_site%2FView](http://www.flandre.be/servlet/Satellite?c=Page&cid=1166590837484&context=1166590833692--FR&p=1166590837082&pagename=flanders_site%2FView), consulté le 19/12/10

<http://www.pedagogie.acnantes.fr/1187212350593/0/ficheressourcepedagogique/&RH=1166104932500>, consulté le 22/02/11

<http://lmsi.net/Integration-et-assimilation>, consulté le 22/02/11

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoiredel%27immigration\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoiredel%27immigration_en_France), consulté le 12/10/10

[http://fr.wikipedia.org/wiki/immigration\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/immigration_en_France), consulté le 12/10/10

[www.insee.fr](http://www.insee.fr), consulté le 22/02/11

<http://www.france-info.com/france-societe-2010-05-31-le-racisme-et-la-xenophobie-en-augmentation-448670-9-12.html>, consulté le 10/03/11

<http://www.lhoumeau.com/w/Intura/www/fonds/jm-coly/jeunes-dorigine.htm>  
consulté le 22/02/11

<http://luc.gruson.pagesperso-orange.fr/interculturel-Luc-gruson.pdf>, consulté le 22/02/11

<http://remi.revues.org/index3321.html>, consulté le 22/02/11

[http://medias.formiris.org/er\\_302\\_1.pdf](http://medias.formiris.org/er_302_1.pdf), consulté le 22/02/11

<http://www.lepoint.fr/archives/artivle.php/61948>, consulté le 07/04/11

<http://www.freeworldacademy.com/globalleader/IMMIG.htm>, consulté le 07/04/11

<http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=577>, consulté le 13/07/11

<http://dspace.nitle.org/bitstream/handle/10090/4201/Gaines.pdf?sequence=1>,  
consulté le 13/07/11

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Islam>, consulté le 07/04/11

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences\\_urbaines](http://fr.wikipedia.org/wiki/Violences_urbaines) consulté le 12/10/10

<https://portfolio.du.edu/portfolio/getportfoliofile?fluid> consulté le 07/04/11

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Beur>, consulté le 07/04/11

<http://www.erudit.org/revue/meta/2002/v47/n1/00789ar.pdf>, consulté le 18/04/11

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Bourr%C3%A9>, consulté le 18/04/11

<http://barthes.ens.fr/cli/revues/AHI/articles/preprints/gastaut.html>, consulté le  
18/04/11

<http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-2012/sondage-presidentielle-marine-le-pen-en-tete-au-premier-tour-05-03-2011-1344656.ph>, consulté le 21/05/11

<http://archiv.jura.uni-saarland.de/france/Law-France/xeno.htm>, consulté le 21/05/11

<http://www.sudouest.fr/2010/06/06/l-entretien-du-dimanche-l-immigration-sans-tabous-109949-3.php>, consulté le 21/05/11

<http://www.ceras-projet.org/index.php?id=3361>, consulté le 18/04/11

<http://servat.rene.free.fr/immgration.htm>, consulté 18/04/11

[http://www.aidh.org/Racisme/r\\_france/01.htm](http://www.aidh.org/Racisme/r_france/01.htm), consulté le 21/05/11

DUBET François cité par LEVEAU Rémy dans son site  
<http://remi.revues.org/index3321.html>, consulté le 07/04/11

# **TABLES DES MATIERES**

## TABLE DES MATIERES

	Pages
SOMMAIRE .....	1
REMERCIEMENTS .....	2
INTRODUCTION GENERALE .....	3
Première partie : Présentation globale de l'œuvre ainsi que du panorama de la société française actuelle .....	7
I- Présentation de l'œuvre et de l'auteur .....	7
I-1- L'œuvre.....	7
I-2- L'auteur.....	8
I-2-1- Pierre Jourde enseignant.....	8
I-2-2- Pierre JOURDE essayiste et critique .....	9
I-2-3- Pierre JOURDE romancier .....	9
II- Présentation du panorama de la société française actuelle.....	11
II-1- Généralités.....	12
I-1-1- Définition de l'immigration .....	12
II-1-2- Intégration.....	12
II-2- Histoire de l'immigration en France .....	14
II-2-1- Avant les deux guerres mondiales : immigrations européenne et asiatique .....	14
II-2-2- Durant les deux guerres mondiales : nécessité de recourir aux colonies déclenchant l'immigration africaine .....	15
II-2-3- Après les guerres : reconstruction du pays favorisant le regroupement familial.....	16
II-2-4- La crise économique des années 70 : début de la crise de l'immigration ..	16
II-2-6- Evolution sémantique de mot « immigré ».....	18
II-3- Les obstacles à l'intégration des populations immigrées africaines dans la société française .....	20
II-3-1- La concentration des immigrés dans des mêmes endroits.....	20
II-3-2- Le racisme.....	21
II-3-2-1- Le racisme à l'école : une des causes de l'échec de la socialisation passant par l'instance de l'école .....	23
II-3-2-2- La discrimination à l'embauche .....	25
II-3-2-3- La discrimination à l'accès au logement .....	26



II-3-3-La diversité culturelle .....	26
II-3-3-1- La non-admission de la diversité culturelle engendrant le malaise identitaire des fils d’immigrés.....	26
II-3-3-2- Certaines cultures africaines trop différentes .....	29
II-3-3-2-1- La religion musulmane.....	29
II-3-3-2-2- Structure familiale des immigrants africains musulmans .....	31
II-3-3-2-2-1- Des modèles familiaux traditionnels dictés par la religion musulmane.....	31
II-3-3-2-2-2- Une hiérarchie familiale mettant la femme au plus bas de l’échelle .....	32
II-4- Les impacts de la non-intégration de ces immigrants sur la société française.....	34
II-4-1- Le repli identitaire de certains fils d’immigrants africains.....	34
II-4-2- Différends politiques .....	37
II-4-2-1-La droite l’emporte .....	37
II-4-2-2- Les associations antiracistes quasi-impuissantes.....	39
II-4-2-3- L’idéologie de victimisation et le tabou de l’immigration : armes politiques.....	40
II-4-3- La montée de violence parmi les fils d’immigrants .....	42
CONCLUSION PARTIELLE .....	44
Deuxième partie : Traitement sur le mode ironique des problèmes relatifs à l’immigration en France dans « Carnets du voyageur zoulou dans les banlieues en feu » de Pierre Jourde.....	46
I-Organisation de l’histoire .....	46
I-1- Le cadre spatial du roman à l’envers.....	47
I-1-1- L’Europe misérable et l’Afrique prospère .....	47
I-1-1-1- Le cadre spatial réel du roman : la France .....	49
I-1-1-2- La vraie identité des autres pays.....	55
I-2- Les personnages du roman.....	58
I-2-1-Pour un souci de neutralité : personnages anonymes.....	59
I-2-2-Pour un souci d’objectivité : choix du nom « voyageur » .....	59
I-2-3- Les voyageurs appelés à disqualifier .....	63
I-2-3-1- L’idéologie de victimisation, le tabou nubien .....	63
I-2-3-2- Les barbarismes des jeunes .....	68
I-2-3-3- Le racisme des jeunes .....	71
I-2-3-4- Le repli identitaire des jeunes: signe de l’échec de leur intégration	73
I-2-3-4-1 L’appropriation d’un nom .....	73

I-2-3-4-2- Le teint des jeunes belges.....	73
I-2-3-4-3- L'uniformisation de la coiffure et de la vêtue .....	74
I-2-3-4-4- La bourrée.....	74
I-2-3-4-5- Le catholicisme et les jeunes belges .....	76
II- Analyse narrative du roman .....	80
II-1 Refus de l'intégration : fondement des objets .....	81
II-2- La vraie quête: l'intégration .....	82
II-3- Déviation de la vraie quête en violence .....	86
II-4- Déviation également de la quête initiale en repli identitaire.....	89
CONCLUSION PARTIELLE .....	92
CONCLUSION GENERALE.....	93
LISTE DES TABLEAUX.....	95
LISTE DES SCHEMAS .....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	96
WEBOGRAPHIE .....	98
TABLE DES MATIERES .....	100